

L'élan bénévole

Une analyse compréhensive de l'engagement bénévole auprès
des migrant·e·s en Suisse romande.

Contextes, motivations, pratiques et enjeux réflexifs.

Léone Ruiz

Mémoire de Master en sciences sociales, spécialisation Migration et Citoyenneté

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Sous la direction de la Professeure Janine Dahinden

Et l'expertise de la Professeure Anita Manatschal

Septembre 2017

Remerciements

J'adresse tous mes remerciements à...

Mme Janine Dahinden,

Directrice de ce mémoire. Pour la liberté qu'elle m'a laissée et ses précieux conseils.

Mme Anita Manatschal,

Pour son expertise.

Aux assistants,

Pour leurs recommandations.

Aux bénévoles,

Pour leur disponibilité et leur sincérité.

Aux associations,

Pour les contacts qu'elles m'ont donnés et leur disponibilité.

Dino,

Pour son amour indispensable et son soutien indéfectible.

Wawoui,

Pour son temps et sa patiente relecture.

Marija,

Pour son écoute et l'impression.

Noémie,

Pour les moments heureux à la bibliothèque, durant toutes ces années.

À toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont rendu ce travail possible.

Citation

Le système pour moi il est corrompu dans le sens où il est basé sur l'argent. Le maître mot c'est vraiment l'argent pour moi, c'est ce qui guide beaucoup de politiciens et de politiques et malheureusement, c'est devenu l'objectif principal. C'est là que je dis, moi, je pense que je pourrais me retourner en arrière et dire « ben moi c'est pas ça qui a motivé ma vie ». Alors je gagne ma vie quand même, il a d'autres personnes qui sont dans des modes de vie plus en dehors, moi je contribue quand même au système, je paye mes impôts, je travaille, j'ai des baskets. Je suis dans le système. Mais il y a des choses que je trouve injustes, du coup j'essaie de pas être régie par cette valeur-là. J'accepte de faire partie de cette société mais j'essaie de pas être complètement l'esclave de l'argent ou en tout cas de ne pas prendre mes décisions que sur ça. Avec le bénévolat, je participe à quelque chose d'autre. (Angela, militante et bénévole dans un collectif)

Résumé

Ce travail de mémoire propose d'aborder une perspective compréhensive de l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s en Suisse romande. L'analyse des discours de personnes engagées tente d'appréhender la complexité des enjeux qui entourent leurs parcours au sein de collectifs d'engagement variés (associations, institutions et collectifs citoyens). Il sera possible d'entrevoir les motivations qui les ont poussés à s'engager ainsi que les processus entourant les pratiques et les enjeux qu'ils soulèvent. Seront également abordées les questions du désengagement ainsi que des interrogations particulières des bénévoles face à cet engagement spécifique dans le domaine de la migration. En trame de fond, se dessine l'importance du contexte sociopolitique et des éléments structurels qui jouent un rôle prédominant dans l'engagement des bénévoles auprès des migrant·e·s.

Table des matières

INTRODUCTION	9
1. Mise en contexte.....	9
2. Le choix du sujet.....	10
3. Problématique et question de recherche	12
NOTIONS, CONCEPTS ET ANCRAGE THÉORIQUE.....	14
1. Positionnement épistémologique	14
2. Prévenir du sens commun : le choix des mots et leur portée.....	15
2.1. Migrants-es, réfugiés-es, requérants-es ?	15
2.2. Bénévole ou volontaire ?	16
2.2.1. Des bénévoles « au féminin »	17
2.2.2. Qu'est-ce que le bénévolat ?	17
3. Le concept d'engagement	19
3.1. Du sens anthropologique de l'engagement	19
3.2. L'influence du contexte sociopolitique sur l'engagement	20
3.3. Le paradigme de la montée de l'individualisme confronté à l'engagement	22
4. L'engagement bénévole sous le prisme de la « raison humanitaire »	22
5. Engagement en Suisse : la prégnance du contexte	24
MÉTHODOLOGIE.....	26
1. Choix de la méthode qualitative	26
2. Terrain d'enquête.....	28
2.1. Méthode	28
2.2. Échantillonnage et sélection des participants.....	29
2.3. Le bénévolat comme prisme	30
2.4. Description de la population enquêtée	30
3. Entretiens	32
3.1. Typologie d'entretien	32
3.2. Questions éthiques et démarche d'anonymisation	32
3.3. Grille d'entretien	33
3.4. Prise de contact	34
3.5. Situation d'entretien	36
3.5.1. Un lieu adéquat	36

3.6.	Enjeux des entretiens	36
3.7.	Enchevêtrements et implications : enjeux de la posture de praticien-chercheur	38
3.8.	Réflexivité sur la conduite d'entretien	39
4.	Stratégie d'analyse	41
4.1.	De l'oral à l'écrit : choix de transcription.....	41
4.2.	Mémos et prises de notes dans les moments informels.....	42
4.3.	Analyse globale.....	43
4.4.	Codage théorique	43
ANALYSE.....		45
1.	Qui sont les bénévoles de cette étude ?	46
1.1.	Karine : bénévole dans un camp.....	46
1.2.	Zelda : bénévole dans un camp / dans une institution	46
1.3.	Maurine : bénévole dans une association	47
1.4.	Yvonne : bénévole dans une association.....	47
1.5.	Magda : militante dans un collectif	48
1.6.	Serena : cofondatrice d'un collectif.....	48
1.7.	Louise : bénévole dans une association	48
1.8.	Cloé : bénévole suivant une famille via une institution / dans une association	49
1.9.	Angela : militante et bénévole dans un collectif	49
CHAPITRE 1 : Les motivations.....		
Les « déclencheurs » de l'engagement auprès des migrants-es		51
1.	Perception de la Suisse	51
2.	L'urgence du contexte	53
3.	Le rôle des proches.....	55
3.1.	Prégnance d'une identité de genre et besoin de reconnaissance	57
4.	Idiosyncrasie et identité en construction.....	60
4.1.	« Pour autrui » : entre émotion et relation.....	61
4.1.1.	Le désir d'aider, d'accompagner, de faire du bien aux autres	62
4.1.2.	L'empathie dans un univers qui privilégie les émotions	62
4.2.	« Pour soi »	64
4.2.1.	Montrer une bonne image de soi en ayant une bonne image de soi.....	64
4.2.2.	Se sentir utile	65

4.2.3.	« Diversité culturelle ».....	65
4.2.4.	De l'expérience par l'acquisition de compétences professionnelles.....	67
4.3.	« Pour ses convictions » : valeurs, militantisme et foi	69
4.3.1.	Quand le sentiment d'injustice envers les uns induit la solidarité des autres	69
4.3.2.	Convictions politiques et résistance envers le « système »	71
4.3.3.	La foi	74
CHAPITRE 2 : Les pratiques bénévoles		
Au cœur d'un engagement particulier, un ajustement continu		76
1.	Les pratiques.....	76
2.	Des relations dans la pratique.....	78
2.1.	Les enjeux de la relation : la communication	78
2.1.1.	Des comportements inattendus.....	80
3.	La question de « l'aide ».....	81
4.	Les difficultés au cœur de la pratique.....	82
4.1.	Garder l'espoir, l'exemple du camp : « You're standing with them ».....	83
5.	Des rétributions	84
5.1.	La question de l'argent : dépasser <i>l'Homo œconomicus</i>	84
5.2.	Lien entre facteur « non-rémunération » et mode de vie	86
5.3.	La notion de plaisir au cœur de la pratique et du maintien de l'engagement	88
5.4.	Les contreparties	89
6.	Investissement personnel : percevoir ses limites et ajuster ses objectifs	90
CHAPITRE 3 : L'engagement un processus dynamique		
Du désengagement à l'importance des collectifs d'engagement		93
1.	L'exemple de Cloé : des éléments de ruptures.....	93
2.	L'exemple d'Yvonne : un désengagement non-définitif.....	96
3.	Le rapport aux collectifs d'engagement : entre vision positive et identification	97
CHAPITRE 4 : Des questionnements individuels ?		
De l'existence du doute aux implications dans la vie privée		100
1.	La place du doute	100
1.1.	« Gap » entre attentes et réalité : une quête de sens.....	101
2.	Un engagement individuel au quotidien.....	103
2.1.	Des liens qui interviennent dans la sphère privée.....	104

2.2. Un engagement qui influence le mode de vie.....	104
Conclusion	106
Limites et ouverture réflexive	109
Annexe I : grille d'entretien.....	112
Bibliographie	115
Déclaration sur l'honneur *	123

INTRODUCTION

1. Mise en contexte

La mobilité des personnes ne constitue pas un phénomène récent. Au cours des siècles passés, de nombreux flux migratoires ont pu être observés. Les raisons qui poussent les individus à se déplacer sont multiples ; désir de découverte, opportunité professionnelle, cursus universitaire ou encore plus dramatiquement guerre, persécutions, catastrophes climatiques et naturelles, pour ne citer que quelques exemples, connus de tous.

Ces dernières années, divers conflits militaires et politiques, dans des pays tels que la Syrie, l'Erythrée, la Libye, l'Afghanistan ou encore l'Irak, ont conduit des milliers de personnes à fuir certaines régions dévastées par la guerre. Ces événements ont été qualifiés par des organismes comme le UNHCR de « véritable crise migratoire » (UNHCR 2015). Ainsi, depuis 2015, via les médias et les réseaux sociaux, images de détresse et messages alarmistes n'auront pas échappé à la majorité des citoyens européens. Ce qui constitue pour beaucoup une « crise » hors du commun est nuancé par des scientifiques tel que Piguet, qui souligne que d'autres flux migratoires importants ont jalonné l'histoire humaine et que, contrairement aux perceptions médiatiques, l'Europe n'est pas la seule concernée par ces déplacements importants, puisque plus de la moitié des personnes déplacées de force trouvent refuge dans des pays en voie de développement (Piguet 2016).

Parallèlement à ces déplacements importants, les réactions politiques ont été divergentes tout en évoluant dans le temps. Selon Agier, face à la perception de ces phénomènes migratoires, certains gouvernements sont restés cantonnés à un langage et à une politique sécuritaire (Agier 2016). Cependant, durant l'année 2015, l'auteur relève que « (...) des citoyens et des associations se sont mobilisés pour apporter aide et hospitalité aux migrants, sans que cet engagement ne se fasse réellement entendre dans les médias. » (Agier 2016, 6). Peu à peu, la déferlante d'images choquantes dont celle du petit Aylan, jeune syrien de 3 ans, retrouvé inanimé sur une plage turque, ont fait le tour du monde et ont émus de plus en plus de citoyens. Pour Agier, l'émergence de cet élan de solidarité, qui s'est révélé après la découverte du corps de l'enfant, a été possible dans le contexte européen qui a vu la

chancelière Angela Merkel traiter favorablement la demande de 140 000 Syriens présents sur le territoire (Agier 2016). Ainsi, selon les thèses d'Agier, il apparaît que les élans de solidarités émergent dans des contextes précis et qu'ils ne sont pas le seul résultat de volontés individuelles.

En Suisse, depuis quelque temps, ce sont des associations à but non-lucratif aux institutions mandatées par l'État, des collectifs citoyens aux soutiens associatifs et institutionnels, qui dessinent un engagement bénévoles autour de la migration qui n'a eu de cesse de s'amplifier. C'est dans ce contexte de déplacements au niveau international qui mobilise des réponses au niveau local, que j'entreprends d'analyser les discours des individus engagés bénévolement auprès des migrant·e·s.

2. Le choix du sujet

Pour Paugam, « (...) en réalité, le choix d'un sujet n'est jamais anodin, il est souvent le résultat de motivations inconscientes ou peu explicitées. » (Paugam 2012 2^e éd., 9). Dans mon processus de sélection de ce sujet de mémoire, j'ai conscience que certaines de mes affinités et de mes intérêts ont influencé et déterminé le choix effectué. Afin de me montrer transparente envers les lecteur·ices, mais également envers moi-même, je propose d'opérer un bref retour réflexif sur les déterminants et les réflexions qui ont motivé cette décision. Comme le relève Paugam, il est nécessaire de « (...) prendre conscience de ses préférences au moment même où [l'on] délimite les champs de ses investigations et s'efforcer de rendre compte de la façon la plus objective possible des limites et des inconvénients de la relation [entretenu] le plus souvent avec son objet. » (Paugam 2012 2^{ème} éd., 10).

D'abord, le prisme d'approche de la thématique générale de la migration est celui, tout aussi général, de « l'accueil ». Non pas l'accueil au sens premier du terme mais plutôt le point de vue qui tend à comprendre les motivations, les réflexions et les pratiques des individus s'inscrivant dans une relation avec les migrants. Cet intérêt pour les individus qui interagissent avec la migration est apparu dans un premier travail de recherche effectué dans le cadre du Bachelor. Je m'étais alors penchée sur les représentations sociales de « l'étranger·ère » en Suisse à travers une analyse d'articles de presse, de textes de loi et de communiqués de presse politique. Cette affinité avec le point de vue et les représentations de

« l'étranger·ère » est la pierre angulaire d'une réflexion plus large que je vais pouvoir poursuivre dans ce travail et cette perspective est pour moi créatrice de sens. En effet, se pencher sur les personnes qui se trouvent dans une posture « d'accueil » a émergé très rapidement et presque instinctivement. Ma réflexion s'est alors posée sur le cadrage d'une telle perspective. En effet, l'accueil, au sens où je le dépeins ici, apparaît comme une notion floue, qui, si elle a le mérite de cibler un intérêt, ne constitue pas en soi un sujet de recherche. De plus, à ce stade de la réflexion, j'ai conscience de penser en des termes qui opposent « les migrant·e·s » à « l'accueil » et que par conséquent, cette lecture s'inscrit dans une dimension relativement binaire, susceptible de restreindre prématurément une vision différente que je ne conçois peut-être pas encore à ce moment.

Aussi ai-je entamé la deuxième partie de ma réflexion. Mon terrain doit me permettre de rencontrer des personnes étant en contact avec des migrants. Mais qui ? Qui est en contact avec des migrant·e·s ? Mes pensées se tournent alors successivement vers les professionnels de la migration, le personnel des centres, les assistants sociaux, les accompagnants, etc. Mais je bute. Je bute contre une sensation : se tourner vers ce type de terrain, ouvre les portes d'un univers que j'appréhende comme façonné par le professionnalisme. Préjugé, certes, mais les pratiques professionnelles, les enjeux au sein des organisations, etc., ce n'est pas ce qui m'intéresse. Alors s'opère une prise de conscience, l'intrigue est peut-être sous mes yeux ? En effet, depuis quelques mois, je travaille dans un service d'action sociale auprès de migrants, dans lequel, je coordonne notamment, des projets de bénévolat. Il existe donc, entre la sphère professionnelle et informelle, des personnes qui souhaitent donner de leur temps, sans contrepartie pécuniaire pour des personnes issues de la migration. L'idée germe et fait son chemin, teintée des doutes quant aux biais qui pourraient émerger d'une recherche plongée dans un milieu connu. Parallèlement, de plus en plus de médias relatent les parcours de nombreux bénévoles/volontaires qui s'investissent pour « la cause des migrant·e·s/réfugiés·es ». Mais pourquoi cet engouement ? Qui sont ces gens ? Le sujet est lancé.

Au moment où je commence à me lancer dans une recherche où la thématique principale est le bénévolat auprès des migrant·e·s/réfugiés·es et que ce terrain constitue un certain quotidien professionnel, je sais que je dois redoubler de vigilance. Le premier exercice, avant d'aborder le terrain, implique une double déconstruction. D'abord, déconstruire les préjugés sur le

bénévolat dans le cadre de la migration et ensuite des prénotions générales sur l'altruisme, l'aspect romancé qui émerge du fait de s'investir sans contrepartie financière. À ce stade, le carnet de bord devient un véritable allié pour coucher sur papier les prénotions, les préjugés, les appréhensions et les intuitions qui me traversent.

Alors que je lance le travail de terrain, il apparaît soudain plus sûr de ne pas mêler le statut de chercheuse avec celui de collaboratrice sociale, c'est pourquoi le choix est rapidement fait de ne pas solliciter les bénévoles de l'institution dans laquelle j'exerce. Ce parti-pris est dû, notamment, à une volonté de ne pas être soumise à certaines contraintes et complications dues à une double casquette au sein de l'organisation.

3. Problématique et question de recherche

Ce mémoire est réalisé dans le cadre d'un Master en sciences sociales en études des migrations et de la citoyenneté. Si les parcours migratoires et les enjeux qui y sont liés offrent des sujets aussi variés qu'intéressants, j'ai choisi de centrer cette étude sur les « autres acteurs » de la migration, à savoir les bénévoles des sociétés d'accueil. L'un des intérêts de cette recherche réside dans le fait que, comme l'affirme Balloch, « The voluntary sector is known to be crucial component in the settlement of refugees and has been of paramount importance in the lives of refugee people. » (Balloch par Bloch 2002, 161). En effet, étudier les processus migratoires induit également de se questionner sur les enjeux liés aux perceptions et aux participations des individus provenant des sociétés dites « d'accueil ». Dans un univers où les États, délimités par des frontières, dictent les possibilités de déplacements humains, le départ d'un point « A », généralement le pays d'origine, sous-entend dans de nombreux cas, une arrivée à un point « B », le pays d'accueil.

Aujourd'hui de nombreux travaux se penchent sur les expériences migratoires concrètes et ma recherche vise à prendre le contre-pied de part l'angle d'approche qu'elle propose. En effet, la thématique sous-jacente à ce travail est la migration, mais celle-ci est abordée de manière indirecte et avec les regards des personnes qui ne l'ont pour la plupart pas vécue, mais qui souhaitent s'impliquer, d'une manière ou d'une autre, dans son processus plus large. C'est donc la dimension d'engagement des personnes au niveau de l'accueil qui m'intéresse dans cette étude, que ce soit pour donner des cours d'alphabétisation ou de Français, pour apporter

un soutien juridique, un accompagnement social, des premiers soins ou encore pour accompagner des sorties culturelles ou distribuer de la nourriture, autant de tâches dispensées par des bénévoles dans un environnement où la migration devient sujet de société d'une grande acuité.

Dans ce contexte, il semble judicieux de relever l'importance de cette perspective, puisque, comme le met en avant Bloch, « (...) because many refugees arrive in the host society without kinship ties and support networks, the role of community organizations is key in the early stages of settlement. » (Bloch 2002, 161). Dans cette optique, il apparaît également intéressant de laisser la place aux voix des bénévoles impliqués, dans un environnement où les politiques et les médias se font souvent les porte-voix des citoyens·nes des pays dits d'accueil.

Dans ce contexte, où se mêlent enjeux politiques et engagement individuel émerge alors une question de recherche : comment comprendre l'engagement bénévole auprès des migrants·es ? Cette question, volontairement large, permet de laisser la place à la parole des personnes interrogées et de construire une analyse porteuse de sens et en relation étroite avec le terrain enquêté. Toutefois, afin de l'appréhender dans sa complexité, je m'appuie sur une série de sous-questions : pourquoi s'engager ? Quelles sont les motivations ? Comment comprendre les pratiques et les expériences qui en découlent ? Existe-t-il des attentes de la part des bénévoles ? Ces sous-questions permettent de décortiquer la question de recherche afin de soulever ses enjeux. Au fil de l'analyse, je m'applique à maintenir un lien étroit avec le contexte social et politique, que j'estime très important au regard de ce bénévolat spécifique, ainsi qu'avec la dimension interpersonnelle, également centrale lorsqu'il s'agit d'engagement social et humanitaire.

NOTIONS, CONCEPTS ET ANCRAGE THÉORIQUE

Ce chapitre vise à mettre en place le socle théorique de l'étude, en décrivant et en explicitant les différentes notions et concepts dont l'appréhension est essentielle pour l'analyse qui suit. Il est indispensable de définir et de décrire, non seulement le cadre théorique qui forme le support analytique, mais également les notions utilisées tout au long de l'analyse, ainsi que le contexte social et politique dans lequel s'articule la recherche. Ceci permet de mieux saisir les processus individuels qui s'y inscrivent ainsi que les divers outils utilisés pour les appréhender.

1. Positionnement épistémologique

En tant que chercheuse, je représente un sujet historique et positionné, c'est pourquoi il s'avère important de définir quelques balises afin de clarifier les éléments susceptibles d'influer sur le processus analytique. Partant du principe soulevé par Paillé et Mucchielli qui mettent en avant que « (...) l'analyse qualitative invite le chercheur à la création de sens à travers l'intercompréhension, l'intersubjectivité et la transparence, car nos façons de comprendre le monde sont fortement influencées par notre sensibilité théorique et expérientielle (...) » (Paillé et Mucchielli 2003 par Mukamurera, 116), il paraît opportun de mentionner les référents théoriques auxquels je suis sensible et qui vont influencer l'analyse qui suivra. Dans la perspective qui a été adoptée au cours de la récolte des données, je comprends les phénomènes dans une dimension d'inspiration constructiviste structuraliste, en ce sens que je conçois la réalité comme socialement construite et en constante évolution. Je l'entends au sens de l'affirmation de Berger et Luckmann qui stipulent que « (...) la réalité [est] un terme subjectif, socialement construit par une activité communicationnelle, qui varie selon le temps, l'espace, le contexte, la culture et les différents consensus obtenus dans la société. » (Berger et Luckmann 1966, 25).

Ainsi, ce qui est entrepris dans ce travail ne vise pas à figer des éléments objectifs, mais plutôt à donner une interprétation et un sens à des phénomènes (Berger et Luckmann 1966). En parallèle, une vigilance analytique prend compte, dans la réflexion, de mes liens d'attache avec le sujet d'étude choisi, puisque comme le relève Paugam, les chercheurs·euses « (...)

projetent presque inévitablement une part d'eux-mêmes dans les recherches qu'ils mènent (...) » (Paugam 2012 2^e éd., 11). À l'évidence, la chercheuse en sciences sociales que je suis, fait partie intégrante de la société qu'elle étudie. C'est pourquoi, il me faut opérer un constant effort de questionnement et de mise en perspective sur mon objet afin de mesurer l'interrelation que j'entretiens avec lui.

Il existe également la prégnance d'une perspective de genre dans ma démarche scientifique. Ces tendances et affinités auront indéniablement influencé le regard porté sur les données, c'est pourquoi, il semble judicieux d'en tenir compte. J'ai notamment entrepris de féminiser le texte de l'analyse compte tenu du fait que l'intégralité des personnes interrogées est des femmes. Ce point sera analysé et approfondi un peu plus bas dans ce même chapitre.

2. Prévenir du sens commun : le choix des mots et leur portée

Par le fait qu'elle porte sur le bénévolat auprès des migrants-es cette recherche se doit de définir deux notions centrales. Dans un premier temps, ce qui est compris dans le terme de migrants-es et dans un second temps, ce que signifie le bénévolat et pourquoi il convient d'utiliser ce terme. Cette partie vise donc à expliciter ces notions souvent entendues dans le vocabulaire courant et médiatique.

2.1. Migrants-es, réfugiés-es, requérants-es ?

Comme le signifie Agier, « les mots sont importants » (Agier 2016, 16) et leur choix doit être pensé et défini afin de conscientiser ses implications. De fait, j'entreprends de parler de migrants-es. Ce choix, loin d'être inconscient ou même anodin, intervient après une réflexion sur le prisme de son action et sur les personnes qu'il permet d'inclure. En effet, les articles, notamment dans les médias, oscillent entre deux termes souvent associés ; réfugiés-es et/ou migrants-es. Le premier, renvoie au passeport Nansen de 1922 (permettant aux exilés apatrides de se déplacer) puis à sa formalisation au travers de la Convention de Genève de 1951 par les Nations Unis (Piguet et Fresia, 2016). Malkki les définit comme des personnes « (...) who have long been legally recognized and documented as real (...) with a well-founded fear of persecution. » (Malkki 1996, 377). Ainsi, l'attribution de statut de réfugié constitue une affaire hautement politique et diplomatique et pour Agier, « (...) sont réfugiés

ceux qui sont désignés comme tels par les institutions habilitées à le faire. » (Agier 2016, 26). Le second terme, « migrant·e », consiste pour Agier, dans une démarche de recherche en sciences sociales, en un terme « (...) descriptif, neutre et générique, il concerne des gens en déplacement, sans préjuger d'où ils viennent ni où ils vont. » (Agier 2016, 24).

Dans le contexte de cette recherche et à travers le prisme par lequel j'entreprends d'aborder ce phénomène, à savoir celui de « l'accueil », je m'emploierai à user exclusivement du terme « migrant·e » plus pertinent dans la prégnance du contexte étudié. En effet, les bénévoles ont tour à tour été en contact avec des migrant·e·s (en transit, donc sans statut assigné), des requérants·es d'asile (en attente de décision par la confédération), des réfugiés·es statutaires (ayant obtenu le statut de réfugié et l'asile en Suisse) ainsi que des personnes sans papiers. Préférer le terme « migrant·e » permet d'englober sous la même bannière des parcours extrêmement hétérogènes sans toutefois nier leur complexité. De plus, l'analyse ne portant pas directement sur ces individus, il apparaît judicieux de ne pas complexifier la lecture et de se centrer sur l'engagement des personnes en posture d'accueil. De fait, cet engagement bénévole, est considéré dans un cadre plus large dit « humanitaire ». En effet, dans son étude, Bordiez met en avant que « de façon révélatrice, le terme « humanitaire » est ainsi devenu englobant, désignant aujourd'hui aussi bien les organisations œuvrant sur le terrain national (humanitaire parfois aussi dit « interne ») que celles agissant à l'étranger (humanitaire alors dit « international », comprenant les actions d'urgence et de développement). » (Bordiez 2009, 85). Dans cette recherche, j'ai sélectionné des bénévoles affiliés à des associations, institutions ou collectifs citoyens, leur point commun étant l'assistance dite « humanitaire » ou même « sociale » auprès des migrants. Je ne ferai pas de distinction précise entre ces deux termes en me basant sur les thèses de Bordiez qui estime qu'il existe un certain « (...) brouillage des frontières entre engagement social et humanitaire au second XX^{ème} siècle. » (Bordiez 2009, 87). De plus, au cœur de ce bénévolat s'articulent des enjeux sociaux et humanitaires d'où ma volonté de ne pas créer une dichotomie entre ces deux termes, qui serait injustifiée dans cette étude.

2.2. Bénévole ou volontaire ?

Une autre notion centrale que je souhaite éclaircir est celle de « bénévole ». Pourquoi utiliser ce terme ? En effet, dans les recherches et les travaux scientifiques anglo-saxons, le terme

volontaire (soit *volunteer*) est plus généralement utilisé. Dans les travaux francophones, les deux sont parfois repris, bien que le terme « bénévole » paraisse largement préféré. Mais d'où viennent ces termes qui semblent vouloir exprimer la-les même-s action-s ?

Bénévole tire son origine du latin *benevolus*, de *bene* : bien et *volo* : je veux. Quant au volontariat, il vient de « voluntarius », qui signifie « voluntas » : qui a la volonté. La différence semble ténue et certains organismes utilisent même l'un ou l'autre de manière indifférenciée. Toutefois, je décide de privilégier le terme de « bénévole ». Deux raisonnements déterminent ce choix. Tout d'abord, la recherche a été effectuée en se basant sur des recherches académiques majoritairement francophone dans lesquelles ce terme est largement utilisé. Ensuite, cette démarche compréhensive s'inscrivant dans une perspective constructiviste permet de constater que sur le terrain ce terme est abondamment employé, notamment dans la pratique associative et institutionnelle ainsi que par les bénévoles interrogées elles-mêmes, c'est pourquoi je choisis de le préférer à celui de « volontaire » dans le cadre de cette étude.

2.2.1. Des bénévoles « au féminin »

Ici, il convient de clarifier un point que j'ai mentionné en début de chapitre. Les bénévoles interrogés sont exclusivement des femmes. Ceci ne constitue toutefois ni une volonté scientifique, ni un parti pris théorique. J'en fait mention afin d'explicitier le choix de la féminisation des sujets dans l'analyse et tout au long de ce travail. Étant donné que ce sont uniquement des femmes qui ont été interrogées, il apparaît censé de féminiser le texte afin de correspondre à la réalité du terrain précis que j'ai pu observer. Loin de moi toutefois l'idée de mettre en avant le fait qu'il n'y aurait que des bénévoles féminines. Cette recherche ne visant pas une quelconque représentativité quantitative, aucune conclusion hâtive en ce sens n'est tirée. En revanche, au cours de l'analyse, il est intéressant de s'attarder sur une dimension genrée de ce bénévolat social et humanitaire précis.

2.2.2. Qu'est-ce que le bénévolat ?

À présent que mon choix s'est porté sur la notion de bénévolat, il convient d'articuler une définition, bien que comme le souligne si justement Bovay et Tabin, il soit extrêmement ardu de rendre compte de la pluralité des pratiques et représentations qui l'entourent (Bovay et

Tabin 1998, 17). Comme le mettent en avant Gagnon et Fortin, le bénévolat est souvent défini de manière négative, c'est-à-dire par ce qu'il n'est pas, comme lorsqu'on le définit comme « un travail non rémunéré » ou « un don sans contrepartie » (Gagnon et Fortin 2002, 67). Ce constat se fait par exemple dans la définition de Tilly et Tilly qui postulent qu'il constitue en un « (...) unpaid work provided to parties to whom the worker owes no contractual, familial, or friendship obligations. » (Tilly et Tilly par Wilson et Music 1997, 694). Pour continuer dans l'idée de Gagnon et Fortin, ces tentatives de définitions « par la négative » échouent à cerner leur objet d'autant plus qu'il n'existe pas un secteur spécifique où s'articule le bénévolat ou une manière particulière de le « faire », ni d'activités uniquement propres aux bénévoles qui ne soient réalisées par des travailleurs rémunérés (Gagnon et Fortin, 2002). Au regard de ces constats, une première définition serait celle proposée par Bovay et Tabin. Pour eux, le bénévolat est « (...) la situation de celui, celle qui accomplit un travail gratuitement ou sans y être obligé » (Bovay et Tabin 1998, 11). Toutefois, comme le souligne Gagnon et Fortin, toute activité non-rémunérée et librement choisie n'est pas nécessairement du bénévolat (Gagnon et Fortin, 2002). C'est pourquoi, une seconde définition, plus complète sur laquelle je m'appuie est celle de Jovelin qui traduit que le bénévolat est « (...)l'activité de citoyens qui, en dehors de leurs obligations professionnelles et sans y être contraints, consacrent une partie de leur temps et de leurs compétences, seuls ou le plus souvent au sein d'organismes variés, au service de la communauté. » (Jovelin 2005, 105-106). Cette définition permet de placer l'impulsion individuelle au cœur d'une perspective structurelle, tout en lui conférant une dimension assez large permettant d'englober une multitude d'activités.

Cette étude, quant à elle, porte sur un bénévolat bien spécifique qui prend forme dans les milieux associatifs, institutionnels et dits de « collectifs » liés au secteur de la migration. Par ailleurs, prenant l'exemple de Harvard Duclos et Nicourd (Harvard Duclos et Nicourd, 2005), j'utilise le terme de « collectifs d'engagement » pour parler des associations, des collectifs et des institutions. En effet, comme le souligne Bleuzen, le choix de ce terme par Harvard Duclos et Nicourd permet d'insister sur les objectifs des associations plutôt que sur le caractère formel et légal de celles-ci (Bleuzen 2006). Ceci me permet de ne pas segmenter les différentes associations, collectifs ou institutions dans le cadre desquels les bénévoles se sont engagées, puisque cette étude ne porte volontairement pas sur les différences et nuances structurelles qu'elles incarnent.

La thématique du bénévolat implique inévitablement un concept central qui se retrouve au cœur de nombreuses recherches et théorisations dans le milieu des sciences sociales, celui de l'engagement.

3. Le concept d'engagement

Le concept d'engagement est fondamental dans le questionnement de cette recherche, il est central même s'il se dissimule derrière ce qui peut être perçu comme du libre-arbitre ou une forme de liberté individuelle hors de toute contrainte social. Pour comprendre l'engagement comme il est conceptualisé dans le cadre de cette étude, il convient de saisir une double appréhension de la notion. D'une part, en interrogeant les bénévoles, j'articule une approche compréhensive de l'engagement bénévole auprès des migrants-es. D'autre part, pour éviter l'écueil d'une vision uniquement microsociologique, je souligne l'importance de certains enjeux sociaux que représentent par exemple l'influence d'un contexte politique précis. Pour le contexte suisse, je m'en réfère, entre autre, aux mesures politiques suisses dites « d'intégration » encourageant dans leur processus, un engagement bénévole auprès des migrant·e·s. Ces éléments permettent de placer le discours des acteurs au cœur de l'univers social qui influe sur leurs actions et permet leur réalisation.

Ainsi, l'engagement, est appréhendé dans une perspective mêlant sociologie et anthropologie basée sur l'individu et je souligne l'implication sociale et politique contextuelle et structurelle qui l'entoure et participe de son émergence. C'est au fil de l'analyse qui suit qu'est perçue leur étroite imbrication, au cœur même des discours des bénévoles interrogées.

3.1. Du sens anthropologique de l'engagement

Dans son anthropologie du sens de l'engagement Bobineau (Bobineau 2010) attribue trois dimensions à l'engagement : sa direction, son incarnation et sa signification. La direction de l'engagement peut se manifester de manière variées, tantôt, on s'engage pour aider les sourds et malentendants, tantôt, pour les sans-abris ou encore, comme ici, pour les personnes migrantes. Dans cette étude, la direction est mue par des affinités influencées par le contexte politique ainsi que par les disponibilités sociales des personnes. L'incarnation de l'engagement peut se situer dans un modèle communautaire ou sociétaire, ici, je ne m'attarde

volontairement pas sur cette distinction. En effet, ce qui m'intéresse particulièrement dans le premier chapitre d'analyse notamment, est la signification ou plutôt les significations données à l'engagement par les bénévoles elles-mêmes. Bobineau en mentionne quatre : le bien commun, l'intérêt général, l'égoïsme et l'altruisme (Bobineau 2010, 87). Certaines de ces significations sont ressorties des discours des enquêtées sans toutefois correspondre à la trame qu'en fait Bobineau. Ces quatre points permettent de relever ce que j'approfondirai au cours de l'analyse et qui forme un pan essentiel de ce travail. La direction de l'engagement, en l'occurrence ici envers les migrant·e·s est importante en cela qu'elle révèle un contexte particulier. Les significations, elles, émergent d'une analyse approfondie de ce que j'ai nommé « les motivations ».

De fait, je considère que si les engagements peuvent se parer de caractéristiques communes, il existe potentiellement des spécialisations dans leurs manifestations. Ainsi, comme le spécifie Giraud, « L'interrogation sur l'engagement est une interrogation sur la spécialisation des solidarités et sur la place laissée au politique dans l'orientation commune. » (Giraud 2011, 16). Se pose alors une nouvelle question : comment appréhender les enjeux du contexte sociopolitique sur l'engagement ?

3.2. L'influence du contexte sociopolitique sur l'engagement

Pour Giraud, « L'engagement est une inscription active dans l'espace social. » (Giraud 2011, 21), il émerge également de celui-ci et ne peut se comprendre sans les structures qui permettent son existence et les politiques qui le « motivent » ou « l'encouragent » (Rapport SEM 2016, *Freiwilligenarbeit im Integration*, 4).

Les différentes études scientifiques sur lesquelles s'appuient ce travail portent sur des « carrières » d'engagement dit bénévole ou volontaire dans différents lieux et milieux associatifs. La majeure partie s'articule dans le contexte de la migration dans des zones géographiques distinctes comme par exemple : aux Etats-Unis (Erickson 2012 ; Simonet-Cusset 2002), au Canada (Behnia 2012), en Suède (Mårs 2016), en Grande-Bretagne (Century 2007) ou encore en France (Fillieule et Mayer 2001 ; Brodiez 2009 ; Prouteau 2004 ; Vermeersch 2004 ; Nicourd et Harvard Duclos 2005 ; Collovald 2015). Au regard de ses apports scientifiques, j'ai pu constater, comme le mettent en avant Harvard Duclos et

Nicourd, que le désir de s'engager, l'élan qui pousse vers les autres est le produit de contextes socio-économiques, historiques et politiques précis (Nicourd et Harvard Duclos 2005).

Loin de moi, la volonté de sous-entendre qu'une certaine forme de déterminisme culturel régirait l'engagement bénévole auprès des migrants. Loin de moi encore l'idée de poser les bases d'une analyse fondée sur la prégnance d'un hégémonisme national unique « influenceur » de certains comportements d'engagement. En prenant ce constat avec les précautions nécessaires, j'entreprends de souligner une dimension socio-historique de l'engagement auprès des migrants en Suisse, afin d'ancrer l'analyse dans son contexte historique et social, duquel les trajectoires individuelles ne peuvent entièrement se soustraire. C'est pourquoi l'approche que je propose s'appuie sur les processus individuels d'engagement tout en prenant la mesure du fait qu'il ne se déroule pas, comme l'affirment justement Harvard Duclos et Nicourd, hors des contraintes du monde social (Harvard Duclos et Nicourd 2005).

Giraud relève également que « L'injonction contemporaine de solidarité émise le plus souvent par des politiques et des associatifs, est ainsi une parole centrale visant la mobilisation de croyances dans le but de l'élaboration d'une entente sociale. » (Giraud 2011, 15). Pour corroborer cet argument, je citerai la présence massive dans l'espace public de publicité pour la Croix-Rouge dans sa campagne d'affichage 2016-2017 dont les textes visent à amener tout un chacun à se pencher sur le « sort » des autres. Le rapport de la division intégration du secrétariat d'État aux migrations (SEM) daté d'avril 2016 démontre que « (...) les organismes sont conscients de l'importance de l'engagement bénévole dans ce domaine [sous-entendu de l'asile] (...) » (Rapport SEM 2016, *Freiwilligenarbeit im Integration*, 4) et qu'ils « l'encouragent ». Ainsi, comme le précise Giraud, il convient de souligner l'importance du fait que « l'injonction de solidarité suppose bien alors d'une part, qu'ait lieu en amont une congruence entre les moyens et les fins et d'autre part, que l'énonciation de la solidarité puisse être prise pour une argumentation crédible et un projet réalisable. » (Giraud 2011, 15-16). Ces exemples permettent d'étayer le propos de Giraud en ce sens que les discours politiques et institutionnels encouragent les engagements et permettent leur émergence dans l'espace social à un moment précis dans le temps. En somme, tout comme le met en avant Agier, le contexte social et politique, les possibilités offertes de s'engager ou non et les impulsions individuelles à le faire ne sont pas indépendantes les unes des autres (Agier 2016).

À présent que j'ai explicité le choix du concept d'engagement et ses appréhensions individuelles et contextuelles, il apparaît important d'élargir le champ de vision et de questionner la dimension du contexte « moral » dans laquelle il s'inscrit.

3.3. Le paradigme de la montée de l'individualisme confronté à l'engagement

Depuis quelques années, la sociologie et le domaine des sciences sociales, ont vu émerger des théories postulant que les sociétés post-modernes auraient généré des parcours individuels et individualisés menant les individus à perdre une forme de lien social et à se désolidariser du collectif. Certains auteurs mettent en évidence la montée de l'individualisme (Châtel et Roy 2008) dans une société de plus en plus « fragilisante » pour ne pas dire « vulnérabilisante ».

Or, je n'appréhende pas l'engagement au travers de ce postulat analytique porté sur une forte fragmentation du monde social et ses formes de solidarités. Sans en nier les apports, je pars de constats plus nuancés en plaçant la notion « d'individualisme » au centre d'un univers social prégnant, mettant sans cesse l'individu en lien avec le collectif, d'autant plus dans le processus d'engagement. De fait, si l'engagement existe, Harvard Duclos et Nicourd soulignent que « le rapport au collectif est structurel dans l'engagement, l'idée même d'un engagement public individuel représente un non-sens » (Harvard Duclos et Nicourd cité par Bleuzen 2006, 147). Ainsi, je pourrais exprimer une forme de « parcours individualisé » des bénévoles, interdépendant avec l'engagement au sein de « collectifs d'engagement ». L'individu engagé étant lié au collectif de manière structurelle.

4. L'engagement bénévole sous le prisme de la « raison humanitaire »

Je comprends l'engagement bénévole en tant qu'il s'inscrit dans un mouvement plus large, celui de « l'humanitaire », comme soulevé auparavant. Cette dimension humanitaire est souvent perçue comme un élan de solidarité connoté positivement et peu discuté. Pour Fassin, le terme humanitaire doit être compris dans une acception globale, puisqu'il fait référence à la double dimension que recouvre la notion d'humanité « (...) d'une part comme ensemble des êtres humains partageant une même condition (appartenir à l'humanité), et d'autre part comme un mouvement affectif portant vers ses semblables (faire preuve d'humanité). De la première signification découle une demande de droits en attente d'universel ; à la seconde, se

rattachent l'obligation d'assister et l'attention pour l'autre (...) » (Fassin 2010, 9). Voyons comment comprendre le contexte de pensées dans lequel cet « élan » bénévole s'inscrit, avec pour prisme celui de « la raison humanitaire ».

Pour Fassin, questionner et réfléchir sur l'engagement bénévole nécessite une conscience et un recul sur des pensées, des pratiques et un monde de significations profondément ancrées dans nos consciences collectives puisque « La raison humanitaire (...) occupe une place cruciale dans l'ordre moral contemporain. » (Fassin 2010, 319). Toujours selon l'auteur, ce sont notamment les organisations gouvernementales d'aide d'urgence qui représentent l'inscription de la raison humanitaire dans la modernité, notamment par ce qu'il nomme « la généralisation du référentiel des sentiments moraux dans la vie politique » (Fassin 2010, 319). Mobilisée dans les pratiques sociales que représente le traitement de la pauvreté et de l'asile ou encore la justification plus générale des actions publiques, la « raison humanitaire » apparaît alors comme « moralement intouchable » (Fassin 2010, 315).

Dans son ouvrage, *La raison humanitaire*, il articule un développement théorique dans l'espace de la politique et de la relation entre « compassion et vie publique ». Il met en évidence ce qu'il nomme une histoire morale du temps présent qui permet d'interroger des sentiments moraux ; émotions qui portent vers les malheurs des autres et font souhaiter les corriger. La raison humanitaire apparaît comme intouchable parce que l'on pointe ici une idéologie de l'aide et de l'assistance humanitaire qui ne semble pas questionnable, comme par exemple, le fait d'éprouver de la compassion pour ce qui est perçu comme une situation « humainement dramatique ».

De plus, dans ce contexte, l'auteur exprime que « Le vocabulaire de la souffrance, de la compassion et de l'humanitaire fait ainsi partie, au niveau national comme international, de notre vie politique : il sert à en décrire les enjeux et à en argumenter les choix. » (Fassin 2010, 9). Il démontre ainsi qu'en politique les discours liés aux affects et aux valeurs se montrent indéniablement efficaces et ce même si les décisions qui s'y apparentent semblent relever de l'hypocrisie. Ce climat ambiant de vie publique articulée autour d'éléments compassionnels permet également aux individus de s'activer autour du « malheur des autres », tout en s'inscrivant dans une validation sociale de leurs actions.

En outre, l'auteur pointe du doigt certaines contradictions de l'assistance, en effet, « (...) celles et ceux qui font l'objet de l'attention humanitaire savent bien que l'on attend d'eux l'humilité de l'obligé plutôt que la revendication d'un ayant-droit. » (Fassin 2010, 11). En effet, le geste par lequel ils sont « aidés » les réduit souvent à une posture qui réifie leur condition de victime en les y enfermant, portant l'attention sur leur vie biologique plutôt que biographique (Fassin 2010, 328).

Le prisme de « la raison humanitaire » mis en avant par Fassin permet de prendre la mesure de l'importance du contexte sur les seuils de tolérance individuelles, les actions de soutien et les enjeux qui s'y rapportent au-delà d'une vision ethno-centrée sur un engagement humanitaire idéalisé comme « bien suprême » et in-interrogeable. Dans ce contexte, il apparaît intéressant de mettre brièvement l'accent sur les organismes suisses et sur certains discours publics qui favorisent l'émergence de comportements d'engagement, à un moment donné et dans un contexte précis.

5. Engagement en Suisse : la prégnance du contexte

En Suisse, un rapport de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur le travail bénévole démontre qu'un tiers de la population pratique une activité bénévole (Rapport OFS 2015, Le bénévolat en Suisse 2013/2014) dans des associations ou ce que je nomme dans cette recherche, en référence aux écrits de Harvard Duclos et Nicourd, des « collectifs d'engagement » (Harvard Duclos et Nicourd 2005).

De plus, *L'Observatoire du bénévolat*, qui permet depuis 2002 de dresser un bilan de l'engagement bénévole en Suisse, stipule, sur son site officiel, encourager les projets « (...) impliquant une importante part de travail bénévole. » (site officiel de l'Observatoire du bénévolat).

En ce qui concerne le domaine particulier de l'asile en Suisse, ce constat, « d'encouragement » est fait notamment, dans un rapport du SEM, comme mentionné auparavant (Rapport SEM 2016, *Freiwilligenarbeit im Integration*). Je remarque donc que certains organismes publiques et politiques favorisent l'engagement bénévole et mettent l'accent sur ses bienfaits. Les raisons qui les motivent ne font pas l'objet de ce travail c'est

pourquoi je ne m'attarderais pas sur l'analyse des tenants et aboutissants de ces postures, je pars ici du constat qu'elles existent.

Parallèlement, le contexte international, évoqué en guise d'introduction et dans lequel s'inscrivent indirectement les engagements bénévoles en Suisse dans le secteur de la migration, constitue une empreinte qui ne peut être laissée de côté. En effet, comme le met en avant Agier, « Les événements dramatiques dont la mer Méditerranée a été le théâtre au cours de l'année 2015 ont fait franchir un seuil à la conscience européenne de la question des frontières et des migrations. » (Agier 2016, 5). Dans ce contexte, de nombreuses associations suisses d'aide aux migrant·e·s, comme l'organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), l'Entraide protestante suisse (EPER) ou encore Caritas, pour ne citer qu'elles, ont fait face à une augmentation des personnes souhaitant aider bénévolement. Je conçois ces manifestations individuelles comme étant corrélée avec le contexte politique international ainsi qu'avec les structures locales faisant appel à des bénévoles.

À présent que j'ai défini les notions et les concepts utiles à l'appréhension de l'analyse et que j'ai inscrit théoriquement la recherche dans une dimension centrée sur l'individu au niveau de son engagement (Bobineau 2010 ; Giraud 2011), mais toujours ancrée dans un contexte sociopolitique déterminant (Agier 2016 ; Fassin 2009), il convient de définir la méthodologie utilisée lors de l'analyse.

MÉTHODOLOGIE

Si la définition des notions et concepts et l'ancrage théorique constitue le socle et les bases sur lesquelles s'appuient cette recherche, le cadre méthodologique en est la charpente. Grâce à lui, je peux développer une réflexion dans une dimension scientifique nécessaire à une analyse aboutie. Ce chapitre est donc consacré aux divers outils méthodologiques essentiels au déploiement de ce travail de recherche. Tout d'abord, est explicité le choix de la méthode qualitative. Ensuite, sont dépeintes la méthode privilégiée, la démarche, l'échantillonnage et le processus d'anonymisation ainsi que les enjeux éthiques soulevés. Enfin, je conclus avec l'explicitation de la stratégie d'analyse.

1. Choix de la méthode qualitative

L'utilité d'une démarche qualitative s'inscrit dans la perspective compréhensive que je souhaite adopter. Selon Flick, « Rapid social change and the resulting diversification of life worlds are increasingly confronting social researchers with new social contexts and perspectives. » (Flick 2009, 12). En ce sens, partir de l'individu et de son discours permet de se rapprocher de son sujet d'étude.

En outre, pour Flick, les recherches sont de plus en plus enclines à recourir à des stratégies inductives (Flick 2014). Partant de ces constats, j'ai décidé d'approcher l'objet d'étude à l'aide de méthodes qualitatives dans un désir d'appréhender et de saisir les processus individuels. Pour Voynet Fourboul, l'avantage d'une démarche qualitative réside dans le fait qu'elle permet de « (...) véhiculer les expériences relatées à l'aide de mots, sous forme de citations, d'anecdotes d'une histoire racontée qui prennent instantanément une dimension concrète (...) » (Voynet Fourboul 2012, 71).

La technique privilégiée ici est celle de l'entretien, qui permet, par l'intermédiaire du discours, d'accéder aux pratiques, aux représentations et aux significations des individus. Il convient cependant de reconnaître que depuis les années 1980, il existe une multiplication des approches qualitatives et que parmi celles-ci, j'ai dû opérer différents choix.

Ainsi, cette recherche est inspirée par les méthodes issues de la *grounded theory* (GT) mise en place en 1967 par Glaser et Strauss. Si je m'en inspire pour certains aspects, je ne prétends en aucun cas la reproduire telle qu'elle a été élaborée dans sa version initiale. En effet, étant un incontournable monument méthodologique en sciences sociales, elle a été revisitée, nuancée et discutée par de nombreux chercheurs·es durant ces dernières décennies et c'est pourquoi l'analyse tiendra compte des procédures mises en avant par différents auteurs tels que Charmaz (2000, 2001, 2006) ou encore Corbin et Strauss (1990). Ces derniers entendaient par *grounded theory*, une théorie « (...) that was derived from data, systematically gathered and analyzed through the reserach process. » (Strauss et Corbin 1998, 2^e éd., 12). La méthode originale de Glaser et Strauss a suscité une diversité d'approches s'y réfèrent. En suivant les conseils avisés de Bryant et Charmaz, je ne tente pas de distinguer une bonne manière de traiter les données parmi d'autres (Bryant et Charmaz 2007, 48), mais je m'emploie à profiter de la diversité des approches afin d'enrichir l'analyse. Ce faisant, je me positionne donc dans une démarche proposée par Voynnet Fourboul et dite de courant mixte (Voynnet Fourboul 2012) dans le but d'adopter une posture ouverte, sans omettre la littérature existante.

L'un des fondements de la GT, sur lequel je me base dans cette étude, est le modèle circulaire qui enjoint le chercheur à se lancer dans un mouvement de va-et-vient entre la théorie et les données émergeant du terrain. Comme le précise Flick, elle est basée sur l'induction et se distingue d'une approche fondée sur une vérification d'hypothèses préalablement constituées (Flick 2009). De plus, en me basant sur les propos de Charmaz qui stipule que « A constructivist approach means more than looking at how individuals view their situations. It not only theorizes the interpretative work that research participants do, but also acknowledges that the resulting theory is an interpretation. » (Charmaz 2006, 130), ce travail repose sur une approche résolument constructiviste puisque je considère qu'il existe une co-construction des données tenant compte, entre autre, de la prégnance et de l'influence de l'interprétation du chercheur.

Dans l'introduction de leur méthode, Glaser et Strauss préconisent de recueillir et analyser les données sans se référer à la littérature existante dans le domaine. Flick (2009) parvient à mettre en perspective cette assertion en contextualisant l'époque dans laquelle s'inscrit la GT. À cette période, il paraissait pertinent pour ces auteurs de se distancer des théories générales (comme celle de Parsons) qui se voulaient explicatives de la quasi-totalité du monde social,

d'où l'intérêt de faire du principe de *tabula rasa* leur « mantra » (Flick 2012, 48). Or, pour Flick toujours, aujourd'hui, la prolifération des études et l'empreinte de nombreuses recherches ne peuvent être négligées et « As in any other area of research, you should familiarize yourself with the literature in your field » (Flick 2009, 48).

Suivant ce conseil, je consulte la littérature dès les prémices du travail, tout en privilégiant les va-et-vient avec la récolte des données. De même, Huberman et Miles affirme que « (...) le travail d'analyse est un processus qui intervient tôt durant la phase même de cueillette de données (...) » (Huberman et Miles par Mukamurera 2006, 112). C'est pourquoi, la méthode, que je m'appête à décrire, joue un rôle de premier plan.

2. Terrain d'enquête

2.1. Méthode

Pour appréhender au mieux la question de recherche, je choisis les entretiens afin de cerner la problématique. En effet, cette méthode permet de fixer un sujet de questionnement tout en laissant l'interviewé s'exprimer sur ses pratiques ainsi que sur ses motivations. Ceci permet de générer un instant de communication particulier, une situation de dialogue privilégiée bien qu'artificielle, qui laisse à voir comment les individus donnent du sens à leurs actions, et permet aux chercheurs·euses de se rapprocher de la compréhension des processus, des significations et des représentations des individus.

En effet, l'entretien apparaît comme pertinent en cela qu'il enjoint à questionner les participants·es sur leurs pratiques qui semblent souvent anodines, puisque, comme le précise Flick, elles évoluent régulièrement en routines et se trouvent prises pour acquis (Flick 2012, 111). En outre, alors que je dispose des connaissances préalables sur les collectifs d'association des bénévoles que j'interroge, je prends le parti d'agir, dans un premier temps, comme une « outsider ». Au travers de cette posture, j'éprouve le conseil de Flick qui postule que « A potential way of gaining further knowledge is to take and (at least temporarily) maintain the perspective of an outsider and to take an attitude of doubt towards any sort of social self-evidence. » (Flick 2012, 111).

2.2. Échantillonnage et sélection des participants

Si l'on s'en réfère à Becker, une étude en sciences sociales vise avant tout à « Découvrir quelque chose qui puisse s'appliquer à toutes les choses d'un certain type en étudiant quelques exemples » (Becker 2002, 118). L'échantillonnage constitue donc une des clés de voûte de la méthode qualitative que je décide d'employer dans ce travail. À l'évidence, il apparaît improbable de mettre au point une recherche comprenant tous les cas concernés par la problématique, c'est pourquoi Becker postule qu'il est nécessaire de faire des choix (Becker 2002). Dans ce cas précis, les décisions sont basées sur la méthode de l'échantillonnage théorique ou *theoretical sampling* de Charmaz, qui pose que l'échantillonnage est là « (...) to develop the researcher's theory, not to represent a population. » (Charmaz 2002, 358). Barbot précise que ceci permet de s'éloigner d'une représentativité au sens statistique et d'explorer davantage au fur et à mesure de l'accumulation des données (Barbot ssdir Paugam 2012, 117)

Sans déterminer à l'avance combien de participants·es vont être sollicités·es, chaque nouvel entretien, chaque avancée dans la recherche permettent de questionner l'échantillonnage, sa pertinence, la nécessité de continuer dans une direction particulière ou d'approfondir tel ou tel point. Ce n'est pas la proportion qui doit être idoine, mais la manière de relever un certain nombre de mécanismes et de déceler de potentielles nouvelles pistes en lien avec la problématique et la question de recherche. Pour rejoindre le sens où l'on théorise Glaser et Strauss, « Theoretical sampling is the process of data collection for generating theory whereby the analyst jointly collects, codes and analyses the data and decides what data to collect next and where to find them, in order to develop the theory as it emerges. » (Glaser et Strauss 1967, 45).

De plus, la sélection des participants s'appuie sur quelques critères de base. Les personnes sélectionnées résident en Suisse, sont toutes âgées d'au moins 18 ans et ont fait ou font partie d'un collectif d'association dans laquelle elles exercent une activité bénévole « formelle », en contact avec des personnes issues de la migration. J'utilise ici le terme « formel », en raison du fait que ce bénévolat se différencie d'autres activités bénévoles non-rémunérées qui ont trait à la sphère familiale par exemple.

En résonance avec la stratégie de recherche, la méthode de sélection s'inspire des préceptes de la *grounded theory* comme Flick la présente « People to be studied are selected according to their relevance to the research topic. They are not selected for constructing a (statistically) representative sample of a general population. The aim is not to reduce complexity by breaking it down into variables but rather to increase complexity by including context. » (Flick 2009, 91).

2.3. Le bénévolat comme prisme

La notion de bénévolat ou d'engagement bénévole peut s'appliquer à bien des domaines, de part des affinités scientifiques, l'objet implicite de la recherche réside en la personne ayant expérimenté la migration à un moment de son parcours biographique. Objet implicite parce qu'il ne constitue pas de manière directe le sujet de la recherche. En effet, ce sont certaines des personnes qui gravitent autour des personnes issues de la migration sur lesquelles cette recherche a souhaité se pencher. Toutefois, de manière sous-entendue, elles en constituent un des objets centraux, puisque sans leur existence, celle de ce bénévolat n'aurait pas lieu d'être. Cette recherche vise à lever le voile sur les significations que les personnes donnent à leur engagement, les pratiques qui en découlent ainsi que les attentes et les enjeux de ce bénévolat particulier.

2.4. Description de la population enquêtée

La population enquêtée est composée de 9 personnes âgées de 23 à 68 ans. J'ai choisi de ne pas cibler une forme d'activité bénévole précise, afin d'avoir accès à une diversification des points de vue quant à mes sous-questions de recherche, liées à l'engagement bénévole auprès des migrants. Les prénoms qui figurent ci-dessous constituent des prénoms fictifs dans le but de respecter l'intégrité des participantes.

Selon les apports de Flick, pour une telle recherche, le nombre de participants n'est pas le critère déterminant, en effet, il écrit, « Relevant questions here are "which cases?" rather than "how many?" and "what do the cases represent or what were they selected for?" » (Flick 2009, 31), c'est pourquoi je tiens à mettre en avant quelques éléments des cas précis sur lesquels cette étude s'est penchée. Dans ce tableau récapitulatif, j'entreprends de détailler les

différents types d'implications des bénévoles interrogées afin d'avoir un aperçu global et une première explication de la sélection relative à la population enquêtée.

NOM D'EMPRUNT	AGE	TYPE D'ENGAGEMENT ET CONTEXTE	DURÉE D'ENGAGEMENT	TYPE DE POPULATION
KARINE	23 ans	Camps	Ponctuel (3x/année)	Migrant·e·s
ZELDA	24 ans	1. Camps 2. Soutien individuel via une institution en CH	1. Ponctuel (1x) 2. Mensuel	1. Migrant·e·s 2. Réfugiés·es statutaires
MAURINE	65 ans	Animation d'ateliers de français dans une association	Hebdomadaire	Réfugiés résidents en CH
YVONNE	68 ans	Animation d'ateliers de conversation dans une association	Hebdomadaire	Réfugiés résidents en CH
MAGDA	21 ans	Liens sociaux dans un collectif	Hebdomadaire	Collectif de soutien des requérants d'asile et réfugiés
SERENA	25 ans	1. Co-fondatrice d'un collectif 2. Aide juridique/sociale	Hebdomadaire Hebdomadaire	1-2. Collectif social et juridique pour les requérants d'asile et réfugiés
LOUISE	38 ans	Cours de langue	Hebdomadaire	Réfugiés résidents en CH
CLOÉ	34 ans	1. Soutien social et administratif via une institution	Hebdomadaire	1. Réfugiés statutaires ayant obtenus l'asile en

		2. Accompagnatrice culturelle via une association	Mensuel	CH 2. Familles réfugiées
ANGELA	34 ans	Soutien social et juridique	Hebdomadaire	Migrants en situation de renvoi Dublin

3. Entretiens

Dans cette recherche, si la technique de l'entretien est privilégiée par rapport aux autres, c'est pour sa pertinence vis-à-vis de la question de recherche. En effet, l'entretien s'avère être une porte d'entrée particulièrement adéquate lorsqu'il s'agit d'appréhender les univers de significations et de représentations des individus, comme l'a mis en avant Jones, « In order to understand other persons' constructions of reality, we would do well to ask them... and to ask them in such a way that they can tell us in their terms (rather than those imposed rigidly and a priori by ourselves (...)) » (Jones 1985 cité par Newton 2010, 4).

3.1. Typologie d'entretien

Afin de favoriser une ouverture de discours sur les parcours des bénévoles tout en restant centrée sur la question de recherche qui soulève les enjeux du bénévolat avec les migrant·e·s, c'est l'entretien de type narratif qui est privilégié dans la récolte des données.

Les entretiens se déroulent en deux périodes, la première entre décembre 2016 et janvier 2017 et la seconde en mars 2017. La durée des entretiens varie d'une heure pour le plus court à deux heures pour le plus long, la plupart se situent dans une moyenne d'une heure et demi.

3.2. Questions éthiques et démarche d'anonymisation

Comme le mentionne si justement Flick, « You will be confronted with ethical issues at every step of the research. The way you enter a field and address and select your participants raises

the issue of how you inform your participants and whom you inform about your research, its purposes, and your expectations. » (Flick 2009, 40-41).

En effet, à l'aube de cette recherche, les questionnements relatifs au respect des personnes interviewées voient le jour. Dès les prémisses du travail de terrain, il semble primordial d'esquisser une réflexion quant aux informations pertinentes pour le contenu de la recherche. En effet, Béliard et Eidelmann arguent que « (...) le chercheur a ainsi toujours intérêt à se demander si les éléments qu'il livre ont bien une utilité scientifique et non une fonction purement illustrative » (Béliard et Eidelmann 2008, 132). Dans cette optique, et afin de respecter l'intégrité des personnes ayant participé, tous les prénoms sont remplacés par des prénoms fictifs. Pareillement, les noms des différentes associations et/ou institutions dans lesquelles s'inscrivent les bénévoles ne figurent pas dans le rapport. Je prends également la liberté de masquer certaines spécificités au travers desquelles il serait trop simple de les identifier. De même, il n'est pas non plus fait mention des cantons dans lesquels celles-ci s'inscrivent. De cette manière, je tends à respecter les codes éthiques mis en avant par les recherches en sciences sociales en garantissant la sphère privée des individus ainsi que l'image publique des collectifs d'association auxquels les personnes sont rattachées au moment de l'enquête. En ce sens, je suis le conseil de Flick, puisque la confidentialité « (...) means that the information about them is only used in a way which makes it impossible for other persons to identify the participants or for any institution to use it against the interest of the participant. » (Flick 2009, 40).

Par ailleurs, à la suite de chaque entretien, j'analyse ce qui a peut-être quelque peu dissoné : parfois, je me montre légèrement empressée ou alors je laisse certaines émotions prendre le dessus. Tous ces questionnements font partie, pour moi, d'une réflexion étroitement liée avec une dimension éthique, puisqu'elles participent de mon intégrité en tant que chercheuse, envers les bénévoles, envers moi-même, mais également envers les personnes amenées à parcourir cette modeste recherche.

3.3. Grille d'entretien

Dans cette étude, la grille d'entretien est abordée selon les termes de Barbot comme un outil « hybride et évolutif » (Barbot ssdir Paugam 2012, 126). Au fil des entretiens et s'inscrivant

dans une continuité réflexive, certaines questions sont mises de côté alors que d'autres sont approfondies. De plus, dépendant de l'interviewée et de sa narration première, certaines thématiques sont approfondies, comme par exemple si la religion s'avère être un élément important pour l'engagement d'une bénévole.

Ainsi, au commencement des entretiens, après avoir rappelé le sujet et la démarche de cette recherche en soulignant la confidentialité, l'anonymisation et la liberté de parole des enquêtés, j'ouvre l'entretien sur une question large, permettant à la fois à l'interviewée de parler librement des différentes expériences de bénévolat auxquelles elle participe, tout en cadrant implicitement le sujet de la discussion.

Je vais commencer avec une question assez large, racontez-moi votre parcours personnel dans le bénévolat. Votre premier engagement, ce qui vous a poussé à le faire et dans quel contexte cela s'est-il produit ? Tout cela, jusqu'à aujourd'hui, à votre situation de bénévole avec des personnes issues de la migration. Sentez-vous libre de l'ordre dans lequel vous souhaitez raconter les événements.

Cette question permet de lancer la narration et de parvenir à élaborer un tour d'horizon comme première entrée dans le sujet tout en laissant la personne développer un discours à sa manière. Ce qui est énoncé dans cette partie sert de base pour rebondir sur des questions en liens avec les thématiques principales des sous-questions de recherche, à savoir les pratiques, les motivations, les attentes et enjeux personnels, par exemple. Durant les entretiens, je prends l'initiative de rebondir sur les éléments mis en avant par les participantes, afin de rester proche de leurs discours tout en me focalisant sur certains éléments pertinents pour la recherche.

3.4. Prise de contact

Les prises de contact s'articulent en trois temps forts, entrecoupés de réflexion sur les possibilités d'approfondissement du terrain d'enquête et sur les pistes à explorer pour étayer le sujet. En voici le détail reconstitué.

Aux prémises de la recherche, travaillant pour une institution et aidant à la coordination d'un projet avec des bénévoles, il s'avère que la matière première est relativement accessible. Toutefois, je décide de ne pas solliciter ce terrain. En effet, après avoir opéré un premier travail de mise à plat des préjugés et prénotions, il ressort que la recherche menée ici dépasse le cadre de ce projet et qu'il n'est pas pertinent de s'y cantonner. C'est pourquoi je prends la décision de commencer par contacter d'autres collectifs d'association, afin de pouvoir opérer, dans un premier temps, une certaine distanciation face à l'objet d'étude, et de poser un regard plus frais sur certaines pratiques, en considération de l'affirmation de Paugam qui explique que « La construction d'un objet d'étude passe par un ensemble de distanciations par rapport à soi et au choix initial du sujet de recherche, mais aussi par rapport aux prénotions et à la demande sociale et institutionnelle adressée au sociologue. » (Paugam 2012, 53).

Cette première phase consiste donc en une prise de contact avec les responsables des organisations dans le but de présenter le projet et de demander l'accès à la rencontre avec des bénévoles. Ceci concerne essentiellement les personnes donnant des cours de français ou d'alphabétisation. Cette étape se déroule sans encombre et permet d'aboutir à plusieurs entretiens.

Dans un second temps, je mobilise mon réseau personnel pour entrer en contact avec des individus s'étant rendus dans des camps en Grèce. Durant cette phase, l'approfondissement d'un réseau a permis de creuser le champ d'investigation.

Dans un troisième temps, les réseaux sociaux me permettent de me centrer sur des collectifs venant en aide aux migrants. Après une prise de contact, je mène des entretiens avec une des instigatrices d'un mouvement et une des bénévoles faisant partie du collectif en question. Ces deux entretiens sont particulièrement riches. À ce moment précis de la recherche, je prends du recul pour évaluer et sous-peser les données préalablement récoltées et je décide de mener encore quelques entretiens avec des personnes dont l'engagement semble venir compléter mes données, ou dont l'engagement se situe dans plusieurs collectifs d'associations, ce qui permet d'introduire une dimension intéressante, que j'aborde dans l'analyse.

3.5. Situation d'entretien

Créer une situation d'entretien confortable qui enjoint à l'épanchement du discours et à la confiance volontaire de l'enquêté·e soulève des questionnements se rattachant à la question de recherche elle-même et aux aspects qu'elle tend à mettre en lumière. Le lieu et les enjeux de la relation entre le chercheur et la personne interrogée sont centraux dans la co-construction du discours. Dans cette optique, les éléments qui peuvent paraître secondaires, tels que le lieu de l'entretien, méritent qu'on y porte une attention particulière.

3.5.1. Un lieu adéquat

La réflexion relative au lieu spécifique de l'entretien peut sembler anodine, toutefois, elle se fait prégnante au début du terrain de la recherche. Pour cette recherche spécifique, quel lieu d'entretien semble le plus adapté ? Le domicile des participants est rapidement écarté en raison de l'intimité personnelle qu'il induit sans que la recherche ne justifie une telle promiscuité. Les lieux publics types « café » sont envisagés pour leur « décontraction » et la perspective d'être à égalité dans un terrain qui peut sembler « neutre ». Nonobstant, suivant le conseil de Barbot qui en décrit le manque de calme et d'intimité (Barbot ssdir Paugam 2012, 123) je prends la décision de donner rendez-vous aux participants à l'Université. Avant chaque entretien il s'agit donc de faire le tour des salles libres et d'en réserver une, afin de créer un climat serein et calme, propice à la confiance. Cet exercice s'avère parfois quelque peu stressant de part la responsabilité de mettre à disposition un lieu calme, tout en ayant une incertitude quant à la place disponible. C'est ainsi que les entretiens se déroulent dans des salles libres des bâtiments universitaires. Je relève que certaines participantes apprécient le calme et l'intimité pourvues par ces lieux, comme en dénotent leurs remarques préalables, « *C'est sympa cette petite salle, on est tranquille* » (Louise) « *Ah, on est dans une salle au calme, c'est pratique, on est pas dérangé comme ça* » (Yvonne).

3.6. Enjeux des entretiens

Les entretiens soulèvent une foule de questions aussi bien en amont que pendant le terrain, et même après. À l'origine, la première interrogation se porte sur la quantité d'entretiens à mener. Sans le savoir une erreur, se situe au cœur même de ce questionnement. En effet, il

s'agit pour moi d'entreprendre un travail qualitatif, en conséquence la « quantité » ne peut définir un barème quelconque.

De plus, se poser la question du nombre d'entretiens s'apparente à une « question erronée », pour Beau et Weber, elle « (...) met sur le même plan des entretiens qui ont des statuts très différents » (Beaud et Weber, éd. aug. 2010, 156). En toute logique, un entretien plus long où l'interviewée s'interroge sur ses pratiques et son univers peut aboutir à des avancées plus significatives par exemple. Indubitablement, les entretiens menés dans cette enquête n'ont pas pour vocation d'être « représentatifs » et ils ne couvrent que certains aspects du milieu des enquêtées. Ces aspects, se retrouvent sous formes de thèmes dans la grille d'entretien (c.f. Annexe I) et permettent à la fois de cibler mon attention et de graviter autour de la question de recherche.

Le véritable enjeu des entretiens se situe pour moi dans la tentative de conscientisation des différents enjeux à l'œuvre. Selon Bourdieu, un point central « (...) lorsqu'on instaure une relation d'entretien, c'est d'abord tenter de connaître les effets que l'on peut produire sans le savoir par cette sorte d'intrusion toujours un peu arbitraire qui est au principe de l'échange (...) » (Bourdieu 1993 par Dantier 2004, 5). Toutefois, avoir conscience des biais liés à la position de la chercheuse que je suis, ainsi qu'au contexte d'énonciation, n'implique pas la construction d'une série de pare-feu visant à les annihiler.

En effet, pour Barbot dans le cadre d'un entretien dans une enquête qualitative, se focaliser sur une trop grande maîtrise technique dans ses interventions ou dresser un cahier des charges trop précis peu s'avérer contre-productif puisque « (...) l'enquêteur doit s'attacher l'enquêté actif [pour] explorer progressivement les perspectives émergentes (...) » (Barbot ssdir Paugam 2012, 118). En outre, toujours selon l'auteur, lorsque l'entretien est « en train de se faire », il s'agit parfois de courir le risque de laisser le discours de l'enquêtée s'éloigner quelque peu du sujet afin de voir ce qui pourrait en ressortir, plutôt que de perdre des développements importants en se précipitant pour le recadrer trop promptement (Barbot ssdir Paugam 2012, 133). Ceci permet de rentrer dans l'univers singulier du discours de l'enquêté, d'en appréhender les différentes dimensions et significations, en somme, « (...) de le suivre et de l'accompagner dans le déploiement de son récit et de ses opinions. » (Barbot 2012, 133).

Dans cette recherche, cette réflexivité s'est opérée au niveau de la posture adoptée, fluctuante au fil de l'enquête et de la pratique de l'entretien.

3.7. Enchevêtrements et implications : enjeux de la posture de praticien-chercheur

Une des dimensions centrales dans la recherche est de questionner l'implication et le mode de production des connaissances au travers de l'enquête. Comme mentionné plus haut, le terrain de cette recherche n'était pas inconnu. En résumé, je travaille dans le même temps pour le développement et la coordination d'un programme dans lequel interagissent bénévoles et réfugiés statutaires. De ce fait, la pratique professionnelle et la recherche scientifique souvent opposées dans le discours commun, sont ici réunies. La vigilance constante qui ébranle toute recherche doit être décuplée, et une foule de questionnements se bousculent dans mon esprit.

De Lavergne, questionne cette « double casquette ». Selon elle, lorsque le « praticien-chercheur » mène une recherche sur des terrains proches de son terrain professionnel, il se peut qu'il soit investi d'un double statut (De Lavergne 2007, 33). La casquette du chercheur, alors endossée, ne peut effacer le fait que certains le connaissent en tant que praticien, il en devient un « chercheur de l'intérieur ». En ce sens Morin décrit la confrontation entre deux logiques hétérogènes (Morin 1990 par De Lavergne 2007, 33). Quelle posture adopter alors ? Comment se distancer suffisamment de son objet de recherche pour ne pas lui imposer une foule de prénotions presque inhérentes à l'exercice de l'activité professionnelle ? Paugam amène une piste de réponse en dessinant le fait que pour le chercheur qui connaît déjà un peu son objet d'étude, il « (...) lui faudra beaucoup d'efforts pour se départir des prénotions et des préjugés propres au milieu qu'il étudie. » (Paugam 2012 2^e éd., 11)

Je réponds à ces questionnements qui m'habitent en privilégiant, un terrain dans lequel je n'ai pas d'attaches relationnelles préalables, non pas pour contourner le problème, mais parce que dans le cadre de cette recherche, cela s'avère bien plus pertinent. De même, j'accorde une grande importance au journal de bord, afin de coucher sur papier les impressions, prénotions et sensations liées à cette connectivité entre moi-même et le terrain. Dans ce cadre spécifique, Perrault Soliveres ajoute que la professionnalité peut se retrouver au service de la recherche

(Perrault Soliveres 2001 par De Lavergne 2007, 29), tout en restant conscient·e des différents enjeux sous-jacents.

Ainsi, la réflexivité qui accompagne une recherche qualitative en sciences sociales constitue une dimension centrale de la démarche méthodologique. Paugam postule qu'il est nécessaire de « (...) prendre conscience de ses préférences au moment même où il délimite les champs de ses investigations et s'efforce de rendre compte de la façon la plus objective possible des limites et des inconvénients de la relation intime qu'il entretient le plus souvent avec son objet. C'est à cette condition qu'il pourra vraiment s'affranchir des prénotions et éviter les pièges de la sociologie spontanée. » (Paugam 2011, 16).

3.8. Réflexivité sur la conduite d'entretien

Durant la conduite des entretiens, il est rapidement paru évident que la grille préalablement conçue, tout en donnant un fil directeur, ne constitue pas le socle de l'interaction. En effet, quelquefois, les questions sur la feuille paraissent soudainement trop directes voire directives. C'est alors que j'ai développé un processus d'improvisation qui consiste à rebondir sur les interventions des bénévoles à mesure que leurs discours se développent. Il s'agit alors d'annoter les étonnements et questionnements qui en émergent pour y revenir et les approfondir ensuite. Parfois, je tente de synthétiser certaines idées ressorties du discours, que je pose à l'interrogée sous forme de questionnements, comme des petits tests, des petits raisonnements expérimentaux que conseillent Beaud et Weber. (Beaud et Weber 2010, 177).

Au départ, lors du premier entretien, une sensation de devoir « coller » à la grille a émergé. Je pense, à tort, que cela peut être une manière d'atteindre une qualité d'entretien. Mais la pratique induit presque immédiatement une posture inverse. Chacune des personnes est si distincte de la précédente que presque instinctivement s'opère un ajustement du langage, du ton de voix et de la posture. Ainsi, la grille d'entretien s'en retrouve elle-même chamboulée. Elle demeure toujours à proximité, afin de ne pas perdre le fil, mais la discussion se fait d'elle-même, sur des relances et questions en lien avec ce qui vient d'être dit plus tôt. De la sorte, après avoir parcouru les premiers entretiens pour faire émerger des pistes d'amélioration, l'un des axes principaux que j'en ressort, est de centrer sur les pratiques, en invitant à la description et en sollicitant des anecdotes. Ceci permet dans une certaine mesure,

de faire émerger des positions, motivations et représentations sous-jacentes au travers de la description d'actes concrets liés au terrain d'exercice en tant que bénévoles.

En poussant la réflexion, un élément récurrent se profile. À chaque entretien, quelques questions restent en suspens, comme la question des attentes préalables à l'engagement par exemple. Je les pose comme pour boucler l'entretien et peut-être déclencher de nouvelles réactions, ce qui semble fonctionner. Toutefois, ces questions ne laissent pas indifférentes les personnes interrogées et déclenchent plusieurs types de réactions. Le premier type de réaction était de l'ordre de l'étonnement et d'une envie d'y réfléchir, « *c'est une question intéressante* » (Louise) « *je ne me serais pas posé cette question seule, c'est bien, ça me fait réfléchir* » (Magda). Le second type de réaction de l'ordre de l'incompréhension « *Je ne comprends pas la question* » (Louise), « *Pouvez-vous préciser ?* » (Maurine).

Ces réflexions faites par les interviewées mènent à une interrogation sur la formulation des questions. En consultant un regard académique extérieur, je prends conscience que certaines questions semblent abondamment tournées vers l'analyse. Elles pourraient être plus proches du concret. En effet, ce constat mène à observer et à mesurer une caractéristique personnelle qui transparaissait à travers le rôle de chercheuse. Je me positionne de manière parfois vivement frontale dans le questionnement, trait de caractère personnel dans l'interaction, qui transparaissait dans la grille d'entretien. Suivant le point de vue de Lelubre, il s'avère en effet, qu'« (...) au-delà de la posture scientifique du chercheur, il semble que tout processus de recherche implique inévitablement un engagement personnel. Le chercheur est avant tout un être humain avec ses caractéristiques intrinsèques. » (Lelubre 2013, 21). Si le niveau interpersonnel induit inévitablement tout une série de conséquences, je tente de questionner mes pratiques et de conscientiser mon influence dans l'interaction. De ce fait, certaines questions nécessitent une réflexivité de la part des enquêtés que je n'ai peut-être pas toujours su révéler. Cependant, après réflexion et quelques ajustements dans la finesse des questionnements posés, je décide d'assumer ce point de vue direct tout en sachant qu'il ne convient pas à tous·tes et qu'il requiert, à ce moment-là de rebondir, ou simplement d'observer la réaction des personnes participantes.

De surcroît, dans les moments informels de l'entretien lors desquels l'interviewée s'exprime en posant des questions, plusieurs personnes manifestent le désir d'avoir accès à la recherche

lorsque celle-ci sera terminée. En premier lieu, la responsable d'une association à laquelle j'ai fait appel, émet le souhait de pouvoir le consulter, puis de le mettre à disposition des bénévoles. Plusieurs personnes se manifestent lors des discussions post-entretiens, « *Votre dossier de mémoire vous allez le transmettre à l'association, j'en avais déjà vu, moi ça m'intéresse toujours de lire, je trouve que c'est très enrichissant* » (Louise), « *Vous le terminez quand votre travail ? Vous pourrez me mettre sur une liste de personnes à qui le transmettre, c'est juste pour moi j'aime bien apprendre des choses. C'est comme de venir faire ça, ça fait réfléchir.* » (Maurine). Je leur réponds qu'elles peuvent, bien entendu, avoir accès à ce travail, une fois terminé.

Ces constats marquent les phases informelles des entretiens pendant la récolte des données. Leur succèdent également de plus abondantes prises de notes réflexives afin de maintenir une vigilance constante sur la pratique.

4. Stratégie d'analyse

Ce chapitre est voué à décrire, développer et justifier les différents choix concernant les méthodes d'analyse des données récoltés lors des entretiens.

4.1. De l'oral à l'écrit : choix de transcription

Selon Beaud et Weber, « (...) la transcription fait subir une double transformation à l'entretien (...) » (Beaud et Weber 2012, 211) dans le sens où l'interaction initiale est réduite à des paroles enregistrées dans un premier temps, et que, dans un second temps, il s'agit de les coucher sur le papier. L'opération de transcription n'est donc pas neutre dans la mesure où elle nécessite, au sens de Bourdieu, une forme de réécriture (Bourdieu 1993) de ce qui a été dit, elle constitue une traduction de l'oral à l'écrit. Dans ce travail, la retranscription se fait, comme le préconisent Beaud et Weber, de façon aménagée (Beaud et Weber 2012, 212) puisque j'ai fait le choix de ne pas retranscrire à la lettre tous les développements parasites liés au langage oral. Les paroles des interlocuteurs sont traduites le plus fidèlement possible sans toutefois coller à une transcription littérale relatant tous les parasites et tics de langage qui rendent la relecture et l'analyse vainement laborieuse.

En parallèle, des annotations indiciaires concernant l'accent du locuteur, le rythme d'élocution, le temps de réflexion employé avant de répondre et le volume de la voix par exemple ont parfois été consigné. Ceci me permet essentiellement de replonger plus facilement dans l'entretien en rapportant les éléments saillants et utiles lors de la relecture et de l'analyse.

4.2. Mémos et prises de notes dans les moments informels

Il convient de préciser qu'en amont des entretiens, il a été décidé de noter les idées préconçues concernant la problématique et le sujet de recherche. En effet, un petit carnet personnel toujours à portée de main, constitue une aide précieuse dès les prémises de la réflexion portée sur le sujet et m'accompagne tout au long de la pratique. S'y regroupent des *a priori*, des représentations et même des sensations entourant l'objet d'étude. Ceci apparaît d'autant plus primordial que je baigne, au moment de commencer l'enquête, dans un milieu professionnel similaire au terrain, d'où l'importance saillante de se parer de vigilance, d'autant plus lorsque l'objet d'étude est familier. Lorsque le sujet étudié entre en résonance avec les valeurs et la vie affective du·de la chercheur·se comme c'est le cas dans ce type de recherche, il apparaît vain d'ignorer le fait que l'enquêteur·trice soit socialement positionné ou de nier ce que Flick nomme les biais subjectifs qui l'habitent (Flick 2009). C'est pourquoi il semble crucial de tenir compte des attaches personnelles et des intérêts qui m'animent tout au long de l'enquête afin de pouvoir les inclure à l'analyse et d'en mesurer pleinement la portée influente sur les résultats. Ainsi, les conséquences pour cette enquête seront la prise en compte de la co-construction des données entre chercheur et enquêté sans viser une totale objectivité.

Comme mentionné auparavant, la fin des entretiens et les moments qui suivent, permettent une prise de notes méthodologiques favorisant la mise en lumière des obstacles rencontrés, des impressions et des moments vécus comme émotionnellement chargés ou encore simplement surprenants. Au fur et à mesure de l'avancée du terrain, certaines notes analytiques surgissent, il est ainsi possible d'établir des liens et de relever des points intéressants pour l'analyse.

Comme le met si justement en avant Voynnet Frouboul, les stratégies d'analyse qualitative dénotent d'une extrême richesse et d'un caractère évolutif indéniable (Voynnet Fourboul 2012). Ici, pour commencer, j'ai pris le parti de l'analyse globale.

4.3. Analyse globale

Après les transcriptions, j'entreprends de procéder à une analyse globale au sens de Flick, dont le but est, « (...) to obtain an overview of the thematic range of the text which is to be analyzed. » (Flick 2009, 328). Cette méthode permet d'obtenir une vue d'ensemble du matériel à analyser. Ainsi avec la problématique et la question de recherche bien en tête, et suivant les conseils de Flick, j'annote le texte avec les passages marquants et intéressants, ajoutant certains concepts et idées sous forme de phrases ou de mots-clés, qui sont regroupés sur des feuilles à part, permettant d'en obtenir une vue d'ensemble.

4.4. Codage théorique

Avant de me lancer dans l'analyse à proprement parlé, j'entreprends de suivre les conseils de la Professeure Dahinden. En relisant les entretiens, je procède à un codage théorique simplifié, inspiré par les éclaircissements de Strauss et Corbin (1990) et de Charmaz (2011) basé sur des interprétations de la *grounded theory*. Le codage, revu par Strauss et Corbin en 1990, est intéressant pour l'analyse en cela qu'il consiste en une entreprise de conceptualisation transversale qui permet, pour Voynnet Fourboul, de « (...) découvrir des données, se poser des questions à propos des données, essayer d'interpréter, trouver des réponses provisoires aux relations entre les données. » (Voynnet Fourboul 2012, 82). En sortant quelque peu des sentiers stricts du codage théorique, je décide de relire mes données en procédant méthodiquement avec chacun des entretiens de manière individuelle. J'annote chacun des entretiens, avec pour objectif d'en ressortir des grands axes qui pourraient potentiellement former des chapitres. À ce stade, je crée pour chaque entretien, des fiches structurées regroupant les thèmes et les catégories significatives par pages, afin de pouvoir les retrouver plus aisément. Ceci me permet de cerner la diversité et la richesse de chacun des entretiens en organisant les points thématiques centraux que je souhaite approfondir.

Après l'attention portée à chaque entretien, je reprends les fiches et entame les axes centraux d'analyse en les étudiant de manière transversale et en regroupant les thèmes qui forment la charpente de mes chapitres d'analytiques. Dans cette optique, je relève les grandes thématiques qui se regroupent, puis je constitue le squelette de l'analyse en continuant de catégoriser et en faisant des liens directs avec les différentes théories, avant de passer, à la rédaction de l'analyse qui suit.

Ce chapitre méthodologique se termine ici. Il permet d'édifier la charpente de l'étude qui suit et de mettre en lumière les choix opérés tout au long de la recherche tant sur le plan du terrain que sur celui de la méthode. J'espère avoir su souligner l'importance des questions d'ordre éthique et la prégnance des retours réflexifs sur ma pratique de chercheuse afin de me montrer intègre, d'abord avec les personnes qui ont participé à cette recherche, mais aussi avec celles qui la liront.

ANALYSE

Dans cette analyse, j'ai pour objectif principal de répondre à la question de recherche qui motive cette étude : comment comprendre l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s ? Cette interrogation, volontairement vaste, permet de laisser émerger les enjeux du terrain, c'est pourquoi, les discours des bénévoles constituent le point de départ qui permet d'approcher l'engagement bénévole dans une perspective compréhensive. Je tente d'éclairer et d'analyser le sens subjectif que les individus donnent à leurs actions tout en posant un regard critique et en ayant conscience des contraintes inhérentes au discours. Bien sûr, une telle démarche ne peut supporter à elle seule la charge d'une restitution exhaustive de l'engagement bénévole dans le cadre de la migration. De fait, en m'inspirant de Vermeersch, c'est ici le vécu des acteurs et la construction subjective du sens de leurs actions (Vermeersch 2004) qui m'intéresse, le tout appréhendé dans la dimension d'activisme individuel mise en avant par Fillieule et Mayer (Fillieule et Mayer 2001) .

Afin de rendre la lecture fluide, j'ai créé quatre chapitres distincts. Le premier, traite des motivations, le deuxième des pratiques, le troisième du processus dynamique que constitue l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s et le quatrième, étroitement lié aux trois chapitres précédents, met en lumière les questionnements qui parcourent l'engagement des enquêtées. Il est essentiel d'aborder ces parties comme des éléments à la fois potentiellement interdépendants et qui ne suivent pas une trajectoire linéaire. En effet, le discours, la situation d'entretien ou encore la restitution des données se doivent de suivre une trajectoire plus linéaire et ordonnée que les enjeux qui découlent de cet engagement particulier. Il s'agit donc de garder à l'esprit l'existence de ces aspects contraignants qui façonnent et co-construisent les résultats présentés. Parmi les textes et les citations qui ont permis de réaliser l'analyse, les plus pertinents ont été sélectionnés dans l'optique de rendre compte de manière claire et aérée des résultats de l'étude. De plus, comme précisé préalablement, en raison du fait que ce sont uniquement des femmes qui ont été interrogées, j'ai décidé de féminiser le texte afin de me montrer cohérente avec les données récoltées.

1. Qui sont les bénévoles de cette étude ?

Pour commencer la partie analytique de ce travail, je propose de se familiariser avec les différentes bénévoles. Elles sont neuf à avoir partagé le récit de leur engagement et leurs parcours sont variés. C'est pourquoi, afin de mettre en valeur la parole de chacune d'entre elles et de ne pas se perdre au fil de la lecture, je choisis de commencer par dresser succinctement leurs portraits respectifs en suivant l'ordre du tableau présenté précédemment dans la méthodologie. Dans les descriptifs de leurs profils, je reprends les formulations utilisées par les bénévoles elles-mêmes durant les entretiens ainsi que les éléments mis en évidence par chacune tout en conservant des éléments particuliers, ceci dans le but de plonger au cœur de l'univers de chacune d'entre elles. Les qualificatifs qui suivent les noms des participantes ont été choisis afin de permettre aux lecteurs·ices de les reconnaître au fil de l'analyse, même si je m'emploie à rappeler certains aspects afin de replonger plus facilement dans leurs univers.

1.1. Karine : bénévole dans un camp

Karine a 24 ans, elle est célibataire sans enfants et est enseignante dans une école primaire. Elle est allée trois fois dans un camp en Grèce et compte y retourner, car selon elle, une fois que l'on a vu ce qui s'y passe, on ne peut plus rester sans rien faire. Selon ses propres mots, ce qui la touche le plus dans les conflits, c'est le sort des innocents et de ceux qui n'ont pas choisi d'y prendre part, particulièrement les enfants. Elle précise à plusieurs reprises que la foi est une partie importante de sa vie. Son premier engagement dans un camp s'est fait sous l'impulsion d'une amie proche du domaine professionnel de la migration. Puis, elle y est retournée deux fois avec d'autres amies qui souhaitaient s'engager. Elle explique que son métier et sa situation familiale lui sont favorables pour entreprendre ce type de bénévolat.

1.2. Zelda : bénévole dans un camp / bénévole dans une institution

Zelda a 23 ans, elle est en couple sans enfant et termine ses études universitaires en sciences politiques. Elle a entrepris un engagement bénévole d'une semaine dans un camp en Grèce puis s'est engagée dans une institution pour une aide ponctuelle auprès des réfugiés statutaires en Suisse. Selon ses dires, elle a été amenée à s'intéresser à la thématique de la migration ces

dernières années et c'est un sujet qui lui tient de plus en plus à cœur. Zelda met en évidence à de nombreuses reprises un doute qui la confronte à une vision où les occidentaux vont aider quelques jours ou quelques semaines pour se faire de l'expérience puis reviennent à leur vie quotidienne. Ceci la pousse à se questionner encore aujourd'hui sur ses propres motivations. Pour elle, cette expérience s'est avérée être un test pour un possible avenir professionnel. Les situations dans le camp l'ont passablement marquée et elle a souhaité s'engager en Suisse également.

Zelda est bénévole au sein de deux collectifs d'associations c'est pourquoi au cours de l'analyse, je prendrai des exemples de ces deux « casquettes bénévoles » tout en spécifiant s'il s'agit de son bénévolat dans un camp ou dans une institution.

1.3. Maurine : bénévole dans une association

Maurine a 64 ans et est retraitée du domaine de l'enseignement. Elle est bénévole pour des cours de français depuis plusieurs années dans une association. Selon ses dires, elle aime rester active et le fait de s'engager lui permet d'avoir du plaisir. Elle insiste sur le fait que c'est ce bénévolat-là qui lui convient, car elle entre en contact avec des personnes riches, aux origines variées ce qui la fait voyager. Maurine dit qu'elle apprécie beaucoup cette association sinon elle n'y resterait pas. Selon ses mots, ce qui lui importe est d'avoir du plaisir et de pouvoir aider. Pour elle, c'est lier l'utile à l'agréable.

1.4. Yvonne : bénévole dans une association

Yvonne a 67 ans et est retraitée des télécommunications. Depuis sa retraite, elle fait du bénévolat dans une association où elle initie les migrant·e·s à la langue française. Elle dit vivre seule et apprécier de pouvoir aller chaque semaine faire son bénévolat, mais insiste sur le fait que cela lui fait beaucoup de travail et qu'elle a l'impression de ne plus trop atteindre les objectifs depuis quelque temps. Au moment de l'entretien Yvonne, me confie qu'elle arrête momentanément son bénévolat. Elle souhaite continuer, mais en s'impliquant dans cette association de manière différente et reprendre dans quelques mois. Elle s'est faite la réflexion qu'elle allait s'ennuyer sans le contact qu'elle a au sein de l'association.

1.5. Magda : militante dans un collectif

Magda a 21 ans et est étudiante en niveau bachelor en sciences politiques via uni-distance. Originnaire d'un pays d'Amérique latine, elle est arrivée en Suisse il y a un peu plus de deux ans avec sa mère, toutes deux fuyant des persécutions liées aux engagements politiques de son père. D'entrée de jeu, Magda précise que pour elle ce qu'elle fait n'est pas juste du bénévolat, elle est militante, elle s'engage pour la cause des réfugiés et pour un traitement humain envers les migrants au sein d'un collectif de soutien aux migrant·e·s. Elle dit qu'elle apprécie communiquer avec les personnes, car elle dit savoir ce que c'est que d'être confrontée à la solitude et à ne pas savoir comment se comporter pour entrer en communication avec les autres lorsque l'on est réfugié.

1.6. Serena : cofondatrice d'un collectif

Serena a 24 ans, est célibataire sans enfant, réside dans un squat et termine son master universitaire en anthropologie. Serena a cofondé un collectif d'aide aux migrants et s'engage tant au niveau social que juridique, même si elle a dû lever le pied pour cause de surmenage dû à son bénévolat. Elle n'était pas tout de suite convaincue par l'utilité d'un tel collectif, mais après avoir commencé le projet elle y a vu du sens et a fait partie des personnes qui se sont battues pour que le collectif puisse continuer. Pour Serena, ce qu'elle fait est un travail, elle s'engage tout autant, et le fait de vivre dans un squat et d'avoir peu de dépenses, lui permet de pouvoir poursuivre un tel engagement.

1.7. Louise : bénévole dans une association

Louise a 38 ans et est mère de deux jeunes enfants de 4 ans et 2 ans. Louise a un emploi à 30% et est bénévole à 20% dans une association où elle donne des cours de français. Elle dit avoir la chance de pouvoir exercer ce bénévolat, car son mari gagne suffisamment pour faire vivre la famille, mais elle confie que si elle trouvait un emploi à 50% qui lui convenait, il se pourrait qu'elle arrête son bénévolat pour maintenir son équilibre familial. Selon ses dires, elle apprécie l'association et ses valeurs qui sont les mêmes que ce qu'elle recherche dans un emploi rémunéré. Elle dit s'être questionnée sur la différence entre son bénévolat et un travail rémunéré, car son investissement ne change pas.

1.8. Cloé : bénévole suivant une famille via une institution / dans une association

Cloé a 34 ans, est en couple sans enfant et termine son doctorat en ethnologie. Elle s'est engagée presque simultanément dans deux programmes d'aide aux migrants. Selon ses propres mots, elle a souhaité s'engager pour le côté humain, mais également pour avoir des expériences pratiques ce qui pourrait la rendre plus crédible sur le marché de l'emploi qu'elle réintégrera prochainement. Cloé fait du bénévolat dans une association où elle accompagne les migrant·e·s pour des sorties culturelles telles que le théâtre ou des concerts, selon ses dires, cela lui prend peu de temps, une fois par mois au maximum. En parallèle, elle s'est investie dans une institution où elle suit une famille dans la scolarité des enfants. Comme elle le précise, son objectif de mission mis en place par l'institution est de familiariser les parents à suivre la scolarité de leurs enfants, mais, selon ses propos, elle finit par donner des cours d'appui la plupart du temps.

Tout comme Zelda, Cloé est bénévole au sein de deux collectifs d'associations, c'est pourquoi au cours de l'analyse, je prendrai des exemples de ces deux « casquettes bénévoles » tout en spécifiant s'il s'agit de son bénévolat dans l'association ou dans une institution.

1.9. Angela : militante et bénévole dans un collectif

Angela a 34 ans, est en couple sans enfants et est enseignante pour des adolescents dans un centre professionnel. Elle a commencé son engagement dans un collectif il y a quelques années et se dit ouvertement militante. Elle me montre son sac sur lequel est écrit « Si aider une personne dans le besoin est un crime alors je suis une criminelle et fière de l'être ». Selon ses propos, son engagement s'inscrit dans une vision du monde plus globale où la consommation et le capitalisme créent des situations qui provoquent la migration des populations. Elle ne fait pas de distinction entre migrants économiques et réfugiés de guerre, selon elle, c'est le système qui crée ces situations. Elle dit que son investissement est presque aussi important que son emploi et elle a plusieurs fois hébergé illégalement des migrants afin de leur donner un coup de pouce, même si elle trouve aujourd'hui que ce n'est pas forcément la bonne solution.

À présent que les présentations sont faites, je propose de passer à la suite de l'analyse que j'ai choisie de diviser en quatre chapitres principaux. Le premier chapitre met en évidence les motivations des bénévoles, le deuxième les enjeux relatifs à leurs pratiques, le troisième dessine l'engagement bénévole comme un processus dynamique et le quatrième met en scène les questionnements mis en avant par les bénévoles sur leurs propres pratiques ainsi que l'incidence de leur engagement dans leur quotidienneté.

CHAPITRE 1 : Les motivations

Les « déclencheurs » de l'engagement auprès des migrants-es

Ce premier chapitre, dédié aux motivations permet de prendre la mesure des nombreux paramètres sociaux, évènements et incitations qui se sont dégagés des discours des bénévoles et qui les ont « motivées » à s'engager bénévolement auprès des migrant·e·s. Il convient de garder à l'esprit que pour favoriser la fluidité de la lecture, j'ai choisi de présenter les résultats en commençant par les motivations, toutefois, comme spécifié plus haut, cette étude ne traite pas d'une analyse linéaire des engagements bénévoles. Les imbrications entre les motivations, les pratiques, les attentes et les autres enjeux que je soulève sont à prendre en compte tout au long de ce travail, je reviens d'ailleurs sur ce point au long de la présentation des résultats.

1. Perception de la Suisse

Au court de l'analyse, j'ai pu remarquer, en toile de fond, une vision bien spécifique de la situation en Suisse qui constitue pour beaucoup de bénévoles un point déclencheur fondamental, en cela qu'il est le socle d'une comparaison des chances et des ressources au niveau international, et induit une motivation dans l'action.

Si les accords Dublin continuaient à être appliqué comme ils le sont ça voudrait dire que nous la Suisse on accueillerait personnes, (...) c'est un peu facile, faut aussi qu'on prenne nos responsabilités et pis se dire ben nous aussi on a une capacité d'accueil en plus on est quand même un pays riche donc on peut tout à fait faire quelque chose. (Angela, militante bénévole dans un collectif)

Pour Angela, le point d'ancrage dans lequel elle se situe est celui d'une Suisse perçue comme un pays riche ayant les moyens d'intervenir dans le soutien des situations de vie des migrant·e·s. Son engagement s'inscrit dans ce contexte précis.

Je trouve que comme nous ici en Suisse, on a beaucoup de chance et bien, on est un des pays qui pouvons aider ces personnes-là, ce qui n'est pas le

cas de tous les pays (...) pas forcément tout le monde a les moyens que nous on a en Suisse. (Karine, bénévole dans un camp en Grèce)

Karine, perçoit également un environnement favorable en Suisse en terme de moyens d'assistance en comparaison avec d'autres pays.

Moi, je me suis dit que dans ma position, en tant que Suisseuse je suis clairement privilégiée, j'ai la chance de pouvoir faire ça, aider pour quelque chose, moi, j'ai tout ici, on a tout pour aider. (Zelda, bénévole dans un camp en Grèce et dans une institution en Suisse)

Zelda évoque même qu'elle « a tout pour aider » qu'elle est privilégiée de part son statut de Suisseuse.

Ces éléments, qui apparaissent comme concrets pour les bénévoles, symbolisent une part de leur engagement exprimé comme un devoir d'assistance envers les personnes qui en ont besoin, au sein d'un contexte national « favorable » et même « privilégié ». Je trace un parallèle avec les propos de Fassin qui expose l'assistance comme une évidence qui représente une norme fortement intériorisée et peu questionnée (Fassin 2011). Je reviendrai sur ces enjeux au cours de l'analyse.

Une vision contextualisée d'une Suisse riche et en position internationale de pouvoir porter assistance s'est dessinée dans le récit des enquêtées, de même qu'une forte identification à la Suisse part les bénévoles. Celles-ci semblent associer les possibilités économiques et la pérennité du système économique et politique suisse à une responsabilité individuelle du citoyen. Opposée à « l'ailleurs » et à des situations moins confortables, j'ai vu se dessiner la perception d'une forme d'asymétrie des possibilités d'aide (venu d'autres pays notamment) qui, dans l'imaginaire des interrogés enjoint une implication individuelle dans un contexte où les personnes qui migrent sont perçues comme « moins chanceuses ».

À partir de cette première analyse relative à la perception du contexte économique et politique de la Suisse, il est relevé que les personnes interrogées construisent un discours autour du sens de leur engagement qui pourrait s'articuler autour de trois éléments. Tout d'abord, l'influence de forces sociales dans un contexte sociopolitique précis appréhendé comme « urgent »,

ensuite l'importance des autres (proches et groupes d'action existants) et enfin une forme de volonté individuelle, ou pour reprendre le terme de Fillieule, une idiosyncrasie (Fillieule 2001), c'est-à-dire un comportement propre à chacun·e, qui pousse à effectuer le choix de l'engagement. Ce sont ces trois dimensions qui sont abordées dans la suite de ce premier chapitre dressant le portrait des motivations.

2. L'urgence du contexte

Chacune des bénévoles interrogées a pu faire part d'une certaine vision du contexte politique et/ou social dans lequel s'inscrit son bénévolat au niveau international. Le contexte sociopolitique a pris une place prépondérante dans la justification d'un engagement immédiat, parfois perçu comme une urgence face à une situation de « crise », décrite comme telle par les acteurs politiques et de nombreux médias qui, selon les propos d'Agier, véhiculent des images de migrations souvent dramatiques sous les formes « de catastrophes et de polémiques publiques » (Agier 2016, 9).

Moi, je voulais trop m'engager dans la migration parce que c'est le truc ici, c'est l'endroit, c'est le moment, ça se sent et c'est génial. Et toutes les conditions étaient faites pour ça. (Magda, militante politique dans un collectif)

Pour Magda, il s'agit du bon moment pour s'engager et de surcroît, toutes les conditions sont réunies. En arguant, « *c'est l'endroit, c'est le moment, ça se sent* », elle explicite également cet aspect qui amène certaines conduites sociales à se retrouver dans « l'air du temps » ce qui selon Simonet-Cusset leur confèrent de plus grandes ressources et une légitimité accrue (Simonet-Cusset 2002).

On voulait former une association de migrants. Vu que c'était quelque chose qu'on pouvait observer et agir, vu qu'il y avait une lutte dans laquelle agir aujourd'hui très importante. On voulait faire quelque chose qui avait plus de sens et qui était dans l'action (...) et maintenant on se rend compte que c'est ça qu'il faut faire. (Serena, co-fondatrice d'un collectif)

Selon Serena, le fait d'observer l'actualité et les luttes à mener dans ce domaine précis l'ont poussée elle et ses amis à fonder un collectif d'aide sociale et juridique pour les migrants

J'imagine que c'est aussi une réaction à ce qui se passe ces dernières années, le fait que ce soit plus visible médiatiquement, ce qu'on voit, ce qu'on entend, ça donne envie de comprendre ce qui se passe, c'est un peu un tout, qui fait que c'est une cause que je connais de mieux en mieux et que me tient de plus en plus à cœur. (Zelda, bénévole dans un camp et dans une institution)

Zelda met en exergue la visibilité médiatique et l'accumulation d'informations sur le phénomène qui l'ont poussé à vouloir se pencher plus intensément sur la question et à vouloir agir. Il est possible de tisser un lien avec la thèse de Fassin par le fait que Zelda opère une attache entre la connaissance des faits et le fait même d'être touchée par cette actualité politique. Ainsi, se profile les contours d'une logique sociale décrite par Fassin comme un révélateur du fait que la raison humanitaire « (...) occupe une place cruciale dans l'ordre moral contemporain. » (Fassin 2010, 319). Selon lui, la raison humanitaire est mobilisée dans les pratiques sociales que représente le traitement de la pauvreté et de l'asile, et les organisations gouvernementales d'aide d'urgence représentent l'inscription de la raison humanitaire dans notre modernité, notamment par ce qu'il nomme « la généralisation du référentiel des sentiments moraux » (Fassin 2010, 319).

Ainsi, je constate que les enquêtées mettent en relief la visibilité et l'actualité des problématiques relatives aux migrations. Au travers des éléments mis en avant par les bénévoles, il est possible de tirer un parallèle avec la thèse de Simonet-Cusset qui stipule que l'engagement bénévole est fortement influencé par la mise en avant médiatique et politique de la question des migrants relayée par des acteurs individuels et institutionnels, dont l'Etat ou les médias (qu'ils soient classiques ou sociaux), se fait souvent le relais (Simonet-Cusset 2002). Selon Simonet-Cusset, ces éléments permettent de valoriser certaines pratiques au détriment d'autres et ce faisant contribuent à établir une norme sociale (Simonet-Cusset 2002).

De surcroît, le contexte est étroitement lié avec ce qu'une des enquêtées a nommé « l'opportunité de s'engager » (Zelda).

Je pense clairement que c'est une question d'opportunité. Pas d'opportunisme, mais d'opportunité, quand il y a eu cette route des Balkans, que tu te rends compte que c'est près de chez toi, que tu peux y aller aussi à court terme, ça devient plus concret, plus accessible comme type d'engagement et de bénévolat. (Zelda, bénévole dans un camp)

En effet, selon Zelda, le fait que l'Europe soit touchée, qu'il soit plus facile de se rendre sur place dans les Balkans, en Grèce ou ailleurs sur le continent européen, rend cette réalité plus concrète et palpable et motive son engagement, de par le fait qu'il devient aussi plus « faisable ».

Pour donner une perspective contextuelle à ce que mettent en évidence les bénévoles, j'ajoute que, dans le rapport présenté en avril 2016 au Secrétariat d'État aux migrations, il est stipulé que le travail bénévole contribue de façon décisive à la cohésion sociale en Suisse. Selon ce même compte rendu, il apparaît que le travail bénévole envers les populations migrantes est « reconnu » et « encouragé » (Rapport SEM 2016, Freiwilligenarbeit im Integration). Ainsi, il semble que certaines politiques suisses « encouragent » l'engagement bénévole dans le domaine de la migration. Pour Agier (Agier 2016), le contexte politique est déterminant dans l'émergence de ce que les médias traduisent souvent comme étant des « élans de solidarités ».

Ainsi, cette partie a permis de mettre en évidence que la congruence de différents aspects structurels permet la concrétisation de certaines actions et plus particulièrement de certains actes d'engagement.

3. Le rôle des proches

Au sein de ce que j'ai préalablement nommé « forces sociales » qui influencent indéniablement les trajectoires d'engagement des personnes interviewées, un des éléments que la totalité des enquêtées ont abordé dans leur narration est le rôle joué par leurs proches. En effet, l'entourage au sens large, que ce soit les connaissances, la famille ou encore les amis proches, a enjoint de manière directe ou indirecte la majeure partie des interrogés à s'engager. Les proches sont alors analysés comme des déclencheurs de leur engagement ; tantôt, une amie avait un pied dans une association, tantôt certains étudiants se sont motivés les uns les autres pour créer un collectif de soutien, etc.

Je l'ai croisé une fois par hasard, elle m'a dit « Ah, mais tu as la retraite, tu ne voudrais pas venir ? », parce qu'elle donne des cours de couture dans l'association. Elle m'a un peu expliqué comment ça se passait et moi j'ai pris contact avec la responsable. (Maurine, bénévole dans une association)

Alors c'était par une amie qui travaillait à l'association et puis je la croisais de temps en temps et je venais de prendre la retraite et comme je suis seule, divorcée, mes enfants sont grands et c'est elle qui m'a dit, viens regarder. (Yvonne, bénévole dans une association)

Pour Yvonne et Maurine, toutes deux retraitées de leurs activités professionnelles, le rôle des connaissances est prépondérant en cela qu'il leur a permis de se motiver dans un engagement qu'elles envisageaient déjà dans le but de « rester active ». Dans une société où le travail semble être perçu, selon les célèbres thèses de Barel comme un « grand intégrateur » (Barel 1990), la retraite laisse entrevoir une forme de désengagement social qu'il serait possible de réaffirmer en s'engageant bénévolement.

Avec des amis, on discutait beaucoup et on a commencé à réfléchir pour créer des associations pour les migrants. (Serena, co-fondatrice d'un collectif)

Les discussions et les motivations de ses amis à s'engager ont poussé Serena à concrétiser un projet porteur de sens.

C'est parce que cette connaissance et mon amie m'ont dit « mais viens boire un café avec les gens du collectif » que ça m'a motivée et puis tout est parti comme ça. (Magda, bénévole dans un collectif)

Pour Magda, le fait d'être invitée par des connaissances à venir participer à une activité du collectif, l'a poussé à rencontrer les personnes et à s'engager.

La première fois que je suis partie c'est avec cette amie avec qui on s'était dit qu'on voulait faire quelque chose, et puis après, à chaque voyage, j'ai pris une nouvelle personne avec moi. (Karine, bénévole dans un camp en Grèce)

Le fait d'être deux pour partir pour la première fois dans un camp de réfugiés a été déterminant dans l'engagement de Karine. Par la suite, c'est elle qui a « motivé » des amies pour repartir, une deuxième puis une troisième fois. Selon elle, il est préférable de ne pas y aller seule, cela permet de « *se serrer les coudes* » (Karine).

C'est, influencées, motivées, encouragées par leurs proches et les connaissances qui faisaient partie avant elles des groupes et associations travaillant dans le contexte de la migration, que les enquêtées ont été amenées à s'engager. Que l'idée leur ait déjà traversé l'esprit ou non, qu'elles aient eu des connaissances préalables sur le monde des associations actives dans la migration ou pas, le contact de leurs proches, qui leur ont vanté les mérites de l'expérience et les ont souvent accompagnés dans la démarche, a été un des éléments incitateurs.

Ainsi, le contexte social et politique ainsi que les proches sont les deux premiers éléments importants et déterminants qui poussent les enquêtées à s'engager. Il semble important de s'arrêter sur un aspect qui influence également les motivations, celui du genre. Après cet aparté, je poursuivrai l'analyse annoncée plus haut, sur les motivations idiosyncratiques.

3.1. Prénance d'une identité de genre et besoin de reconnaissance

Devereux met en avant l'importance d'isoler un aspect dans la démarche scientifique tout en sachant que le « reste » existe et qu'il ne faut pas en négliger les apports fonctionnels (Devereux par Guienne 2001). Dans cette optique, j'analyse l'importance des motivations, des pratiques et des enjeux relatifs à ce type de bénévolat spécifique, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'intégrer une dimension structurelle de laquelle ressortent les questionnements liés au genre.

Le rôle des proches ne se résume pas à une influence directe sur l'engagement, mais la situation créée par le fait d'être une femme à la retraite ou encore le fait d'être une femme et d'avoir des enfants en bas âge, comme pour Louise, la mère de famille, sont des éléments qui motivent certaines bénévoles qui souhaitent « rester actives » et qui influencent les engagements.

Je voulais rester active, j'avais vraiment besoin. Je ne m'y retrouvais pas d'être qu'à la maison, quand mon fils est né aussi. (Louise, bénévole dans une association)

Dans cette affirmation, Louise met en opposition deux possibilités qui s'offraient à elles. Soit rester à la maison pour s'occuper de ses enfants (de 4 ans et 2 ans), soit trouver une activité « à côté » pour ne pas « être qu'à la maison ». J'ai alors demandé à Louise, pourquoi souhaitait-elle rester à la maison ? Elle m'a répondu qu'elle souhaitait être présente pour ses enfants. Sa réponse n'est pas anodine. Le fait que Louise soit une femme a une forte incidence sur son choix de vie de s'occuper de ses enfants et sur le fait que dans son temps libre elle souhaite s'orienter vers du bénévolat social. Les domaines du social et du care restent essentiellement occupés par des femmes.

Si je fais un travail où je me sens pas bien, où j'ai pas de plaisir et où je suis pas reconnue, je vais arrêter ce travail. Et à ce niveau-là, ce bénévolat m'apporte autant qu'un autre travail donc je continue. (Louise, bénévole dans une association)

Louise place le bénévolat sur un pied d'égalité avec ce qu'elle nomme « un autre travail », sous-entendu un travail rémunéré. Ainsi, dans son bénévolat, elle se sent reconnue pour son activité et celle-ci lui permet d'aménager son temps pour être présente pour ses enfants.

Il est possible de se questionner sur une possible quête de reconnaissance pour les femmes dont l'accès au milieu professionnel peut se restreindre au moment de la maternité. Comme par exemple pour Louise qui affirme, « *Moi je dis je vais au travail, et après on me répond « ah mais tu fais du bénévolat », oui, mais pour moi c'est un travail, je donne autant. C'est particulier, j'ai une reconnaissance humaine mais pas salariale. Mais pour moi c'est un travail.* » (Louise). Ainsi, son engagement bénévole lui confère une forme de reconnaissance sociale. Je conçois ici ce type de reconnaissance basé sur les théories de la reconnaissance développées par Honneth qui postulent que « (...) l'identité personnelle est intimement liée à un besoin de reconnaissance, au sens d'un besoin de voir reconnue notre propre valeur par autrui. » (Honneth par Renault 2007, 123). Selon ses thèses, il existe plusieurs formes de reconnaissances. L'une d'entre elles concerne le travail et constitue la reconnaissance de la valeur sociale de nos facultés et de notre capacité d'être utile à la société ou à des groupes

sociaux plus particuliers (Honneth par Renault 2007). Ceci peut constituer une piste d'explication pour l'engagement de Louise dont le travail domestique n'est pas socialement reconnu. Cette quête de reconnaissance sociale peut s'étendre aux autres âges de la vie comme le montre le cas de Yvonne et Maurine, toutes deux retraitées et dont l'activité bénévole leur permet de maintenir des liens sociaux qui ne sont plus comblés par une activité professionnelle.

Par ailleurs, les études de Bouffartigue (2005) sur la division sexuée du travail professionnel et domestique démontrent que les inégalités liées au genre demeurent fortes. En effet, au niveau familial, le « temps parental », qui inclue les activités directement consacrées aux enfants, « (...) demeure une prérogative essentiellement féminine. » (Bouffartigue 2005, 15). Au regard de ce constat, il apparaît judicieux de prendre la mesure des contraintes structurelles qui peuvent influencer sur les choix de Louise. La décision de consacrer la plupart de son emploi du temps à ses enfants est ancrée dans des représentations parentales genrées et la difficulté de trouver un emploi qui puisse être facilement aménagé au regard de ses responsabilités parentales laisse entrevoir un espace structurel contraignant. Au regard de ces différents aspects, le choix du bénévolat social apparaît comme un compromis enrichissant, permettant de « rester active » pour le jour où elle pourra retrouver et reprendre une activité professionnelle qui lui convienne. Comme bon nombre de femmes, Louise marque une pause dans sa carrière professionnelle pour avoir des enfants, le bénévolat joue ici un rôle à la fois d'épanouissement personnel en dehors de la sphère familiale tout en permettant de développer des compétences qui favoriseront la reprise d'une activité professionnelle plus tard.

Cette analyse, d'abord compréhensive, tente de maintenir une vigilance critique sur les activités bénévoles analysées dans ce travail au regard d'une perspective incluant l'importance des relations de genre. Le parcours de Louise a été choisi comme exemple, puisqu'il semble représentatif, par le fait qu'elle ait deux enfants en bas âge. Cependant, le questionnement reste transversal à l'analyse.

De ces constats, certaines questions émergent : quelle place dans la société pour les personnes qui n'occupent pas ou plus d'activité professionnelle ? Et lorsque l'on sort du circuit professionnel, le bénévolat est-il une manière de maintenir une forme « d'existence sociale » ? Est-ce un medium de maintien d'une existence sociale pour certaines femmes ?

Ces questions restent en suspend dans ce travail, qui n'a pas pour visée d'y répondre directement, mais elles permettent de prendre la mesure des enjeux qui peuvent se jouer au sein des pratiques bénévoles et pourrait faire l'objet d'une recherche spécifique plus approfondie.

Après ces questions relatives à la prégnance d'une identité de genre, je reviens sur la dernière partie d'analyse des motivations. Celles-ci met en évidence des motivations individuelles au sens de « propre à chacune », qui jouent un rôle prépondérant dans cette étude. Je tisse un parallèle avec la dimension d'idiosyncratie personnelle dont parle Fillieule tout en mettant en avant le fait que l'approche identitaire permet de comprendre certains enjeux liés à l'engagement. Ici, l'identité ne sera pas perçue comme un « donné » mais plutôt comme, au sens de Fillieule, un processus de « formation et reformation continue dans le temps même de l'action » (Fillieule 2001, 204).

4. Idiosyncrasie et identité en construction

Comme vues précédemment, les dimensions individuelles, qui pourraient être perçues dans le sens commun comme une « vocation », ne sont, pour moi, pas le simple produit d'une volonté individuelle ou d'une seule impulsion personnelle. Elles constituent même, au sens de Vermeersch, le résultat d'un ajustement entre histoire sociale personnelle et institution qui la suscite et la reconnaît (Vermeersch 2004). Le contexte sociopolitique et les proches s'avèrent être des incitateurs déterminants dans le processus d'engagement. Dans la continuité de ma réflexion analytique, je mets en avant un aspect théorique développé par Fillieule, à savoir la dimension idiosyncratie (Fillieule 2001) au sens de comportements particuliers aux individus face aux agents extérieurs, qui selon moi, ne peut être négligée. Ainsi, le contexte sociopolitique et les forces sociales souvent mises en avant par les individus dans un premier temps, ne sont pas les uniques clefs de voûte de compréhension des motivations qui s'inscrivent, toujours dans la perspective de Vermeersch, dans un processus de construction identitaire (Vermeersch 2004). Dans l'appréhension de Harvard Duclos et Nicourd, aujourd'hui, l'engagement relève aussi de certains enjeux identitaires (Harvard Duclos et Nicourd 2005), que j'intègre à mes réflexions.

Afin de retranscrire la densité des motivations « idiosyncratiques » (Fillieule 2001) ou « individuelles », je choisis de les organiser en différentes catégories. Ces classifications ne doivent en aucun cas masquer l'importance de leur possible interdépendance dans une appréhension dynamique du processus de congruence et de possible construction identitaire au travers de l'engagement bénévole auprès des migrants-es. La première catégorie relève des motivations placées sous la bannière du « pour autrui » et la deuxième explique la dimension du « pour soi ». Ces deux catégories s'appuient notamment sur les travaux de Behnia qui stipulent que « research on volunteers indicates that people do volunteer work to maintain or enhance the welfare and wellbeing of others (altruistic reasons) and of themselves (self-interest reasons) » (Behnia 2012, 7). La troisième met en avant « l'univers des convictions » qui sont intimement liées avec les deux premières.

J'ai constaté au fil des lectures et de l'analyse que les motivations idiosyncratiques sont conjointes aux attentes et aux éléments perçus comme des rétributions pour les bénévoles. Toutes les bénévoles n'expriment pas avoir eu des attentes particulières, mais je comprends que les bénéfices retirés par la pratique de l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s sont étroitement liés avec les motivations. Ceci me mène à appréhender les motivations individuelles, comme un enchevêtrement mêlant intentions, appréhensions et rétributions, d'où l'importance de maintenir un regard transversal sur cet engagement.

4.1. « Pour autrui » : entre émotion et relation

Les motivations d'engagement « pour autrui » se révèlent être, pour les participantes qui en ont fait mention, un trait identitaire reposant sur un élan, souvent difficilement explicable même si pour certaines, il remonterait au cœur de l'enfance « *moi déjà à l'école, je me mettais du côté de celui que les autres embêtaient, pour le défendre* » explique Serena en se référant à ses premières « conduites altruistes » comme faisant partie de son identité. De son côté, Zelda affirme « *j'ai toujours voulu aider les autres, depuis aussi loin que je me souviens* ». Ce flou dans la temporalité indique que pour elle l'acte d'aider fait partie intégrante de sa « personnalité » de la personne qu'elle incarne aujourd'hui. Pour toutes deux, cette référence au passé dans une dimension temporelle élargie permet d'asseoir une identité marquée par la durée de la volonté d'aider, comme fondatrice d'un caractère sociable et altruiste.

4.1.1. *Le désir d'aider, d'accompagner, de faire du bien aux autres*

Certaines bénévoles manifestent un « désir d'aider » et d'accompagner, ce désir est lié dans leur discours à des traits qu'elles attribuent à leur personnalité.

Je voulais être un guide par rapport à des personnes, pouvoir faciliter les échanges entre la Suisse et eux, une sorte de guide intermédiaire bienveillant. (Cloé, bénévole suivant une famille via une institution)

En se projetant comme un guide, Cloé se positionne comme bienfaitrice à travers un désir d'aider et d'accompagner. Ceci, pour elle, constitue aussi bien une motivation qu'une attente éprouvée en amont du bénévolat, puisque, comme dit précédemment, ces deux dimensions ne sont pas nécessairement séquentielles et séparées l'une de l'autre.

Moi j'aime assez aider les autres je suis comme ça. (Yvonne, bénévole dans une association)

Yvonne, elle, opère un lien direct entre son désir d'aider et sa personnalité. Selon elle, ce désir est fondateur même de ce qu'elle est, elle s'identifie à ce goût d'aider les autres. Ce trait de caractère fait partie de son identité.

Je constate également que certaines bénévoles donnent sens à leur engagement de manière différente, « *J'ai l'impression de partager quelque chose avec eux, ils me font voir la vie autrement, c'est un échange* » (Louise). Pour Louise par exemple, son expérience est vécue comme un partage dans le sens d'un échange bilatéral, elle apporte autant qu'elle reçoit.

4.1.2. *L'empathie dans un univers qui privilégie les émotions*

S'engager par empathie, parce que l'on se sent humain et que l'on se projette à la place de la souffrance de l'autre, équivaut pour certains auteurs à s'engager au nom de la souffrance. Pour Agier, cela implique que l'on suppose que l'autre souffre et qu'on l'aborde ainsi comme une « victime » (Agier 2016, 15). Or, il est apparu que certaines bénévoles, se défendaient d'agir dans un cadre de victimisation « *Au début, j'étais très réticente, j'avais peur de ce truc de charité, j'avais peur de les misérabiliser, « les pauvres migrants »* » (Serena, co-fondatrice d'un collectif).

Dans un autre temps, les manifestations empathiques se montrent plus présentes chez les personnes considérant ayant vécu une expérience similaire. Je perçois dans les discours une démarche d'identification au parcours et à la souffrance de l'autre, entrant en résonance avec ce vécu personnel.

J'ai beaucoup voyagé. Et d'avoir été en Afrique et de voir des gens dans des situations précaires, mais aussi de voir ce que moi j'ai vécu en étant en Afrique, les chocs culturels, et tout ce qu'on doit s'adapter. Ici, je m'imagine comme ils doivent être perdus et manquer de repères. (Louise)

Louise se remémore ses moments difficiles passés en Afrique, lorsqu'elle a dû s'adapter aux coutumes locales et transpose son expérience personnelle à celle des migrant·e·s arrivant en Suisse.

Comme je suis migrante du coup, je comprends très bien la situation dans laquelle les gens se trouvent parce que je l'ai vécue. Et puis ça me touche profondément, parce que je sais ce que c'est d'arriver, de ne connaître personne, même pas parler la langue, sentir que c'est complètement différent, pas savoir où aller, ou quoi dire, à quel moment le dire, à qui le dire. (Magda, engagée dans un collectif)

Magda met en avant le fait qu'elle est, elle-même, issue de la migration établissant ainsi un lien personnel avec le vécu présumé des autres migrant·e·s. Selon les thèses d'Agier « la « cause » dans ce cas, c'est soigner l'autre qui incarne l'autre-moi-qui-est-en-moi » (Agier 2016, 18). Pour l'auteur, cette identification permet également d'inscrire la cause des migrants dans son propre récit. Je constate ici, les liens étroits qui mêlent l'engagement pour les autres à la construction d'une identité individuelle et d'un récit autour de son propre parcours biographique, qui est, selon Bleuzen, une façon de faire sens par rapport à sa propre histoire (Bleuzen 2006). Pour l'auteure, « L'engagement serait donc un ajustement entre une histoire sociale personnelle et une organisation (...), le collectif d'engagement mobilise et reconnaît, dans des contextes sociohistoriques particuliers, les itinéraires individuels. » (Bleuzen 2006, 134). Il est alors possible de s'interroger. L'engagement co-construit-il l'identité et apporte-t-il une congruence permettant de faire le lien entre l'histoire personnelle passée et les actes du présent ?

Je reviens plus tard sur le rapport des bénévoles à ces collectifs d'engagement (c.f. chapitre 3), pour l'heure, je passe aux motivations de l'engagement qui relèvent du « pour soi ».

4.2. « Pour soi »

4.2.1. *Montrer une bonne image de soi en ayant une bonne image de soi*

Les études de Forbes et Zampelli permettent de mettre en avant le fait que les engagements volontaires constituent une opportunité pour les individus « (...) to express values related to altruistic [and] humanitarian concerns [for others] (...) » (Forbes et Zampelli 2014, 228), comme une ressource ou un bien symbolique qui permet de montrer ses valeurs et sa compassion pour les autres.

En fait moi ce qui me plaît beaucoup, c'est l'image que ça renvoie de moi aussi. Dans le sens où quand je dis « ah oui je vais faire mon bénévolat », je trouve que c'est hyper cool et si je rencontrais quelqu'un qui disait ça, je me dirais « ah cette fille elle est trop cool, elle est trop sympa ». Alors bien sûr c'est pas que ça, mais ça c'est l'image de moi-même que je peux renvoyer à moi-même et à ma famille, de quelqu'un qui est engagé et ouvert. Parce que cette image me plaît, de quelqu'un d'ouvert, qui s'engage pour les autres. (Cloé, bénévole suivant une famille via une institution)

Ce que met en avant Cloé est, l'image que lui renvoie son engagement comme un médium pour exprimer ses valeurs et pour les montrer aux autres, ainsi qu'une manière d'asseoir une identité d'ouverture, de tolérance et d'altruisme qui incarnerait une forme d'accomplissement moral, dans une société qui valorise ces types de comportements sociaux. Le fait que Cloé ait envie de correspondre à une image de personne engagée, véhiculant des valeurs d'ouverture, peut être mis en parallèle avec les thèses de Fassin. Selon l'auteur, l'entrée de la souffrance en politique et dans les discours, induit la mise en valeur sociale non plus de la passion endurée, mais de la compassion éprouvée pour autrui, « (...) ce sentiment moral devient à son tour source d'action puisqu'on veut corriger la situation qui provoque le malheur des autres. » (Fassin 2010, 323). Fournier exprime cette dimension en suggérant que, ce serait même là l'émergence d'une nouvelle forme de lien social, puisqu'en « (...) nous rendant sensibles aux

intérêts d'autrui, nous donnons aux autres l'image d'une « belle personne », ce qui a pour avantage de fortifier notre estime de soi. ». (Fournier 2011, 34).

4.2.2. *Se sentir utile*

Dans la perspective et le besoin exprimé par les bénévoles de se rendre utiles, Harvard Duclos et Nicourd théorisent que l'articulation entre les ressources identitaires fournies par l'organisation et les attentes de cohérence identitaire des individus permet de rendre le désir d'être utile, en pratiques bénévoles concrètes (Harvard Duclos et Nicourd 2005). Plusieurs bénévoles ont mis en avant cette dimension « utilitaire » : « *Je sens que ce que je fais est utile.* » (Serena). Cet aspect, relevé à plusieurs reprises, permet de lier les différentes dimensions qui la motivent et de donner une congruence globale à son action.

En effet, les auteurs relèvent que « Les bénévoles et militants (...), se sentent habités du désir d'être utile (...) » (Harvard Duclos et Nicourd 2005, 61). Or, cette utilité est liée non seulement à la pratique, mais également au contexte associatif et politique qui permet d'intégrer le désir d'action dans un tout, producteur de sens. Pour Zelda, dans le camp, la dimension d'utilité était étroitement liée avec l'organisation et le contact. Être dans l'action et en contact direct, donner des vêtements ou de la nourriture de manière organisée, lui permettait de se sentir plus « utile », « *Je me suis sentie utile dans un système qui fonctionne extrêmement bien* » (Zelda). De ce fait, les désirs individuels s'inscrivent dans un contexte, qui permet leur émergence autant que leur continuité temporelle. Le désir de se rendre utile, lui, est mu par différents facteurs, dont un contexte favorable qui le favorise et permet dans le même temps sa réalisation. J'aborde plus tard le lien entre le sentiment d'être utile et la continuité de l'engagement (cf. chapitre 2).

4.2.3. « *Diversité culturelle* »

Les bénévoles ont relevé une dimension qualifiable d'« interculturelle » dans l'interaction liée à leur bénévolat. Au regard de ce qu'elles ont exprimé, j'entends utiliser le terme de « culture » avec toutes les précautions qui s'imposent. Les recherches de Dahinden permettent de mettre en avant le fait que cette notion est devenue une sorte de ressource symbolique utilisée par des acteurs d'horizons divers (Dahinden 2011). Selon l'auteure, « Die Kategorie

Kultur ist allgegenwärtig präsent und kann mit unterschiedlichen Absichten mobilisiert werden (...) » (Dahinden 2011, 37).

Plusieurs bénévoles ont mis en avant le mouvement impliquant une volonté de rentrer en relation avec « quelque chose de différent », pour paraphraser Agier, quelque chose « d'exotique » (Agier 2016). Cloé affirme « *Je suis jamais allée en Erythrée je suis curieuse qu'on me raconte à quoi ressemble les rues d'Asmara* ». Cette curiosité constitue une part de motivation importante pour Cloé.

C'est le fait que je rencontre ces gens et qu'ils m'apprennent des choses sur leur pays, moi j'adore la cuisine donc on a beaucoup échangé sur la cuisine, donc c'est cet échange culturel qui, moi m'intéresse, que je trouve stimulant. (Cloé, bénévole suivant une famille via une institution)

Dans son discours, Cloé met en avant le pays d'origine des migrant·e·s et les plats qu'ils cuisinent Être en contact avec ces éléments représentent, pour elle, une forme d'intérêt et de richesse.

Ça m'apporte beaucoup. J'aime être dans un univers multiculturel, j'aime cette diversité. (Yvonne, bénévole dans une association)

Yvonne parle de diversité et d'univers multiculturel comme d'une richesse. Je remarque que Cloé et Yvonne, utilisent cette catégorie de « culture » comme une forme de ressource symbolique (Dahinden 2011) positive qui motive leur élan d'engagement auprès des migrant·e·s.

Pour Louise, la curiosité se mêle à une volonté de ce qu'elle nomme « décentration » qui implique, selon elle, un mouvement vers l'autre, mu par une curiosité qui lui permet d'appréhender d'autres manières de fonctionner.

Ça m'a toujours intéressée quand je voyage, ça m'intéressait d'aller voir un peu comment les gens vivent, chez eux. Essayer d'avoir cette décentration. Plutôt que de dire « ah c'est pas comme chez nous », mais plutôt de voir comment les gens fonctionnent. Du coup j'ai toujours trouvé

ça riche de voir des gens qui fonctionnent différemment. (Louise, bénévole dans une association)

La volonté de rentrer en contact avec une « diversité » ou un « univers multiculturel », l'« impression de voyager en restant là » (Louise), tous ces éléments se trouvent étroitement liés à la catégorie de culture mise en avant par Dahinden. Selon la chercheuse, il y a eu une période dans les années 1990, où « (...) Kultur floss in die Argumentation einer Reihe von Akteuren ein und war normativ positiv untermauert. » (Dahinden 2011, 36). Dans les discours des bénévoles, j'analyse cette utilisation de la notion de « culture » comme une ressource symbolique, qu'elles perçoivent comme « positive » et comme une richesse qui viendrait « compléter » leur propre culture. Les migrant·e·s sont ainsi directement assimilés à des modes de vie et des habitudes, qui sont perçues par les bénévoles interrogées comme des « différences positives » porteuses de richesses.

4.2.4. De l'expérience par l'acquisition de compétences professionnelles

Forbes et Zampelli démontrent que certains volontaires, « (...) use volunteer work to gain labor market experience and skills to enhance their own employment prospects (...) » (Forbes et Zampelli 2014, 229). Ainsi, le bénévolat se pense pour certains comme une expérience « professionnalisante » ou tout du moins un moyen d'acquérir de l'expérience pour le marché de l'emploi et des compétences pour embrasser ses propres objectifs professionnels (Forbes et Zampelli 2014).

Je prends la mesure de l'importance de ce phénomène lors des entretiens. En effet, hormis les bénévoles ayant atteint l'âge de la retraite, la plupart ont attesté avoir mis en avant leur engagement dans leur *Curriculum Vitae*. Pour certaines, le fait même de s'engager auprès des migrants-es constitue un premier pas dans le domaine de la migration ou alors une possibilité de concrétiser un désir professionnel.

[C'est l'occasion] de faire un test pour savoir si je suis adéquate dans ce genre de situation pour savoir si je veux vraiment faire ça comme métier, si ça peut me convenir. (Zelda, bénévole dans un camp et bénévole dans une institution)

Pour Zelda, son unique expérience dans un camp, accomplie lors de sa dernière année d'études, s'est avérée être une forme de « test » pour connaître ses limites et savoir si elle pouvait travailler dans des situations d'urgence. Elle l'a effectué comme une forme de barème personnel afin de pouvoir diriger ses prochaines recherches professionnelles.

Oui je le mets clairement sur mon CV. J'ai appris plein de choses, c'est pas quelque chose qu'on jette aux toilettes, tu développes plein de compétences. (Serena, co-fondatrice d'un collectif)

Pour Serena, encore étudiante, les compétences développées lors de son bénévolat pourront lui permettre de trouver un emploi, et constitue une part importante de son expérience qu'elle considère comme, professionnelle bien que non rémunérée.

Ça fait une ligne de plus sur le CV, c'est peut-être vulgaire de dire ça comme ça, mais pour moi c'est aussi peut-être un peu stratégique, tu développes un réseau de compétences, des connaissances, tu rencontres des gens, tu apprends à être avec des gens et ça c'est quelque chose que je peux valoriser pour mon futur professionnel disons. (Cloé, bénévole suivant une famille via une institution)

Cloé, qui termine son doctorat, avoue s'être engagée stratégiquement dans ce bénévolat pour son futur professionnel, car elle souhaite pouvoir mettre en avant des compétences qui dépassent le milieu académique.

Ah oui, c'est marrant, j'ai postulé pour un emploi dernièrement, et j'ai mis ça en avant sur mon CV au même titre que mon autre emploi. (Louise, bénévole dans une association)

Louise, la mère de famille qui a souhaité rester proche de ses enfants, a également mis en avant son bénévolat au même titre qu'un autre emploi. Pour elle, la seule différence entre les deux est la rémunération.

Qu'elle forme un premier contact avec le milieu du travail, une expérience supplémentaire ou encore un « test de compatibilité » pour un milieu professionnel, l'activité de bénévole ne se retrouve pas en opposition avec le milieu professionnel, bien au contraire. La régularité et

l'investissement personnel sont des éléments récurrents qui permettent de justifier du caractère sérieux de la tâche malgré la non-rémunération qu'elle induit.

4.3. « Pour ses convictions » : valeurs, militantisme et foi

Ce troisième axe de lecture, centré sur l'univers des convictions dans l'appréhension des motivations idiosyncratiques des bénévoles, permet de dépasser les deux précédents. En effet, le duo du « pour soi » et « pour autrui » de nos deux premiers axes de lecture peut induire une vision morcelée des motivations de l'engagement, comme si les unes ne naissaient pas de l'existence des autres ou inversement. Ce binarisme, qui facilite toutefois la lecture des résultats, esquisse deux notions perçues comme antagonistes : l'altruisme et l'égoïsme. Or, il s'agit ici d'envisager la possibilité de leur interaction dans l'univers de signification des individus, comme le propose Soulet, cela serait une manière de combiner des convictions avec des « intérêts » (Soulet 2004, 13).

4.3.1. *Quand le sentiment d'injustice envers les uns induit la solidarité des autres*

Selon la thèse de Guienne, « Comprendre ce qui fonde les sentiments d'injustice relève en effet de différents registres. La difficulté, avec les sentiments moraux, est qu'ils sont à la fois le moteur et l'expression d'enjeux intimes et politiques, de réaction à une histoire familiale et une histoire sociale. » (Guienne 2001, 139). Par ces propos, l'auteur dessine la complexité des fondements et des contextes qui peuvent faire émerger un sentiment d'injustice. Celui-ci peut naître au sein d'une famille, d'un couple, dans le cadre d'organisations, d'institutions ou en réaction à la vie politique, sociale ou encore face à la ségrégation, etc. En ce sens, le sentiment d'injustice possède un caractère multiple qui ne renvoie pas aux mêmes réalités (Guienne 2001). J'ai délibérément mis en évidence cette clé de lecture afin d'appréhender le sentiment d'injustice qui sera mis en avant par les bénévoles comme une composante individuelle qui motivent l'engagement. Je n'insinue pas ici que cette composante émerge en dehors des contraintes du monde social. Je désigne simplement le fait qu'elle provient d'un ressenti individuel, marqué par ces mêmes contraintes, mais qui peut être perçu par certains individus et pas par d'autres. Ce sentiment d'injustice est, pour Angela un véritable moteur dans son engagement bénévole et son action militante, « *C'est aussi parce qu'il y a des choses que je trouvais injuste que je me suis engagée dans un des domaines que je trouvais particulièrement injuste* » (Angela).

Pour Guienne, penser l'injustice revient à se questionner sur la solidarité (Guienne 2001). Or, selon Rorty, « Notre sentiment de solidarité n'est jamais plus fort que lorsque ceux dont on se dit solidaires sont perçus comme des nôtres (...) » (Rorty 1993 par Guienne 2001, 138).

Après je sais pas d'où ça vient ce truc pour l'injustice, mais ça ressort beaucoup là-dedans mais c'est quelque chose que je sais que j'avais déjà avant. Mais je me rappelle quand j'étais petite le pauvre garçon qui devenait la cible de toutes les blagues, j'essayais de le défendre du coup. j'en suis devenue une aussi un peu à un moment, du coup, c'était devenu un peu ça à un moment, de défendre. (Serena, co-fondatrice d'un collectif)

Serena s'est sentie proche des personnes qu'elle dit vouloir défendre. La notion d'injustice est ressortie chez plusieurs des bénévoles comme moteur de leur engagement, pour « *lutter contre l'injustice* » (Serena).

Il y a toujours un peu ce rapport à l'injustice, au militantisme, de se dire mais purée c'est injuste et ça vaut la peine de les accompagner. (Angela, militante dans un collectif)

Le sentiment qu'une injustice existe et que sa propre action peut rétablir une situation jugée plus « juste » motive Angela. Accompagner des migrant·e·s dans certaines démarches administratives et voir des résultats est pour elle créateur de sens en cela que son engagement permet de rétablir une situation perçue comme précisément injuste. Ce sentiment d'injustice a été soulevé de manière significative chez les personnes engagées dans des collectifs. Celles qui travaillent au travers d'une association ou d'une institution ont privilégié des aspects de solidarité et de dignité humaine.

La solidarité, le partage, ça se traduit, par « on l'écoute ». Après j'ai l'impression que c'est la même chose que je fais avec mes enfants ou n'importe qui. C'est écouter, il a le droit de le dire, donner la parole, je pense que ça fait beaucoup dans la dignité. Accueillir l'autre sans jugement. Vous êtes quelqu'un vous faites parties d'un tout et vous avez quelque chose à amener pour l'humanité (Louise, bénévole dans un association)

Louise met en avant la notion de « dignité ». Ce concept, très connoté est, selon les thèses de Mesure, devenu « une partie intégrante de notre conscience contemporaine » (Mesure 2017, 211). Dans l'imaginaire collectif, ce terme est de plus en plus associé « (...) à l'idée d'autonomie, de droits et de liberté, il constitue (...) le socle normatif de nos sociétés et la justification éthique de toute critique sociale pour plus de justice. » (Mesure 2017, 224). La thèse de Mesure permet de comprendre les enjeux qui entourent l'utilisation de la notion de « dignité » dans un contexte qui met en avant une justice sociale et dont Mesure rappelle que, les éléments s'y rapportant, sont fondés sur des représentations ancrées socialement et historiquement (Mesure 2017). Au regard de cet apport théorique, la mobilisation de cette notion par Louise reflète un contexte précis dans lequel est véhiculée une représentation positive de la dignité humaine comme un dû, dont chacun devrait disposer afin d'être reconnu comme un être humain à part entière.

4.3.2. Convictions politiques et résistance envers le « système »

Au tout début de son entretien, alors que je lui pose la première question qui permet de développer la thématique librement, Magda tient à clarifier « *Pour moi, c'est un travail d'engagement bénévole par conviction. Là, je m'engage pour mes convictions politiques* » (Magda). Le ton est donné et elle n'est de loin pas la seule à manifester clairement une volonté d'action dans un contexte politique prégnant. Plusieurs bénévoles souhaitent montrer, à travers leur engagement, un point de vue envers les politiques nationales et internationales d'accueil et de traitement des migrants.

Des pays ont décidé ça, des organisations agissent comme ça, mais voilà, ça ne veut pas dire que tout le monde partage cet avis. Montrer ça, je pense que ça peut leur donner de l'espoir, de se dire « ah non il n'y a pas tout le monde qui ne nous veut pas chez eux. Il y en a d'autres qui essaient de nous accueillir. (Karine, bénévole dans un camp)

Dans son bénévolat, Karine montre une véritable volonté de s'engager dans une dynamique contraire que celle mise en avant par certaines politiques suisses et européennes qui se montrent restrictives dans le domaine de l'asile. Dans son action individuelle, elle vise à assurer un mouvement d'accueil.

Je fais pas de politique mais pour moi, c'est aussi une manière de résistance politique, de montrer par les actes, par les faits, une forme de pensée politique qui est ouverte en termes d'immigration. Il y a un peu cette idée-là sous-jacente de manifestation un peu politique, de contrer les différents courants politiques qui sont un peu trop extrémistes à mon avis, je trouve que le fait de s'engager c'était assez simple et assez humble. J'ai pas envie de m'engager en politique mais j'ai juste envie de démontrer par ma personne par ce que je fais et le temps que je donne, qu'il y a d'autres idées qui sont possibles et qu'on peut les mettre en application complètement. (Cloé, bénévole suivant une famille via une institution)

Pour Cloé, ses actions sont liées à une pensée qu'elle veut « ouverte à l'immigration ». Face à cette affirmation, je lui demande des précisions et elle me rétorque qu'elle souhaite s'inscrire dans un courant de « personnes ouvertes », qui ne fonctionnent pas sur la peur. Ces éléments dénotent d'une opposition qu'elle effectue entre les politiques migratoires restrictives et une nécessité de rester ouvert. Cette notion d'ouverture est métaphoriquement intéressante puisqu'elle peut être comprise comme une image ayant trait à l'ouverture d'esprit et comme une action concrète d'ouverture des frontières. Les deux semblent être en lien pour Cloé.

C'est une comparaison que les gens acceptent pas trop mais pour moi c'est un peu comme pendant la deuxième guerre mondiale, c'est une forme de résistance vis-à-vis d'un système qu'on trouve injuste. Pour moi, c'est quelque chose de citoyen, presque un devoir citoyen. L'autre jour j'ai pas pu aller à une manif et je me sentais pas bien avec ça. Pour moi c'est presque à égalité avec mon boulot. (Angela militante dans un collectif)

La comparaison qu'opère Angela avec la Seconde Guerre mondiale m'a questionnée. Est-ce une forme de « figure de rhétorique choc » ou est-ce pour Angela une comparaison qui fait véritablement sens dans les motivations de son engagement ? De fait, l'analogie est fortement connotée. Après cette déclaration j'ai interrogé Angela et elle s'est expliquée en ces termes, « Pour moi, on va nous reprocher de ne pas avoir agit, comme pendant la guerre. Un jour c'est sûr qu'on va nous le reprocher. » (Angela). Ainsi, son analogie portait sur ce qu'elle estime être une inaction face une situation dramatique. Ce point la motive à s'engager afin de

ne pas se dire, *a posteriori*, qu'elle aurait pu ou dû agir. Le contexte historique passé constitue pour elle un élément qui l'a poussé à vouloir éviter des catastrophes humaines.

De surcroît, le sentiment de devoir œuvrer pour le bien commun, le bien des autres, en tant que citoyen-ne passe pour Angela par une conscience des conséquences des actions politiques des pays occidentaux à l'étranger « *En Lybie, depuis qu'on a zigouillé Kadhafi, on a eu plein de réfugiés Libyens, ça questionne, la Syrie aussi cette guerre où il n'y a jamais eu d'intervention internationale, il n'y a pas d'aide, il y a bien une raison.* ». Angela constitue une forme de contre-exemple à ce qu'Agier met en avant comme un manque d'écho dans les sociétés d'accueil au regard des problématiques de dictatures, de pétrole ou de corruption et des alliances diplomatiques qui minent les pays ou leur région, souvent en compromission avec des hommes d'affaires européens ou américains (Agier 2016, 14). De fait, Angela tisse des liens directs entre les politiques européennes à l'étranger et la venue des migrants.

Soit on mène une politique qui est cohérente en se disant ok, on veut bien un repli sur nous-mêmes et pis refuser des réfugiés, mais à ce moment, on va pas piller leurs terres ou bien profiter des matières premières ou bien vendre des armes. Pour moi, c'est comme un tout en fait. Je trouve que c'est un peu facile d'aller profiter des ressources des autres ou des possibilités économiques qu'on peut tirer de certaines situations et puis ensuite, quand on crée de la misère humaine et ben là celle-là, on la veut pas et on l'accepte pas. On parle souvent de la différence entre un réfugié économique et politique et moi je suis pas d'accord avec cette distinction, parce qu'on a tous des natels, même moi hein, on a tous des natels et on se rend pas très bien compte que pour créer nos natels on va extraire dans les mines au Congo et qu'à cause de ça t'as de la pauvreté, des gens qui ne peuvent plus se nourrir parce que du coup ça fait une sorte d'inflation dans leur système économique. Et quand un Congolais arrive ici, c'est pas un réfugié de guerre donc il a pas le droit de vivre ici.

Par ces exemples, Angela met en avant son appréhension holistique de la migration comme découlant de phénomènes globaux tels les modes de consommation et les actions menées par les politiques, émanant des pays développés, à l'étranger. Le fait qu'elle se retrouve

imbriquée dans ce fonctionnement global induit pour elle ce qu'elle nomme une responsabilité de citoyenne, qui la pousse à agir auprès des migrant·e·s, dont le déplacement est perçu comme une conséquence de décisions politiques et d'échanges économiques.

4.3.3. La foi

J'ai décidé de considérer la notion de foi au lieu du terme de « religion » plus restrictif, car j'entrevois que les participantes qui ont exprimé une forme de croyance se sont par ailleurs défendues d'une optique exclusivement « religieuse » en mettant en avant des valeurs qu'elles qualifient de « chrétiennes ». D'autant plus que, selon les recherches de Harvard Duclos et Nicourd « À la base de la certitude qu'il faut s'engager, on trouve chez nombre de bénévoles une foi chrétienne acquise dès la jeunesse » (Harvard Duclos et Nicourd 2005, 69).

Les personnes qui ont exprimé leur foi l'ont fait pour clarifier le fait qu'elle leur était personnelle, dans un désir de s'extraire d'une vision religieuse prosélyte au sein d'un contexte qui les fait côtoyer des personnes de confessions différentes. Cloé précise d'ailleurs, « *Je suis croyante pratiquante, mais plus à l'Église. Celle que je fréquentais ne respectait pas les croyances d'autrui, ça ne correspond pas avec ma vision du monde.* » (Cloé). Sa foi reste intacte, mais sa vision du monde semble ne pas trouver écho dans la « ségrégation » proposée par son église.

Pour Karine, la foi intervient comme une conviction-moteur qui la pousse à s'engager parce que « *Chacun a une raison d'être sur terre* » (Karine). Cette croyance lui permet de ne pas perdre espoir dans des situations qui paraissent sans issues, comme elle l'a constaté dans les camps « *Quand tu as tout perdu, il ne reste plus que Dieu* » (Karine). Cette dimension lui permet de se rapprocher des migrants qu'elle côtoie. Bien qu'ils ne partagent pas la même religion, cela leur permet de « *De se raccrocher ensemble à quelque chose de plus grand que ce que l'on peut voir en deux dimensions* » (Karine). Pour Zelda, la foi est quelque chose dont elle ne parle pas avec ses proches mais qui la motive dans toutes ces actions solidaires. De fait, les personnes interrogées qui ont mis en avant la foi, l'ont fait avec précaution et dans un désir de mettre en avant des valeurs d'entraide et de compassion.

Une dimension a attiré mon attention au fil de l'analyse des récits. Il est apparu que les valeurs relevant de la foi « chrétienne » et les valeurs laïques, concernant les personnes qui

n'ont pas manifesté des croyances rattachées à la religion, n'étaient pas dissemblables sur le fond. La forme prenait certes d'autres atours, suivant qu'elle se situait sous la bannière du religieux ou de la laïcité, mais les fondements semblaient s'accorder. Cette dimension interroge sur l'empreinte judéo-chrétienne au cœur de valeurs dites « laïques » de solidarité. Est-ce que « (...) l'ultime victoire du religieux serait dans sa permanence au cœur de nos valeurs laïques démocratiques dans la valeur accordée à la vie et le sens donné à la souffrance » ? (Fassin 2010, 321).

Pour conclure ce premier chapitre portant sur les motivations de l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s, il convient de rappeler l'essentiel de ce qui a été présenté sur trois niveaux d'analyse. Au niveau macrosociologique, l'urgence du contexte sociopolitique reflète une part essentielle de la motivation à l'engagement. Au niveau intermédiaire, le rôle des proches, famille et amis, est fondamental dans le lien qu'ils ont permis de créer avec les collectifs d'associations. Enfin, au niveau microsociologique, les motivations idiosyncratiques, connexes à une identité en construction ont permis de relever trois niveaux d'interprétation ; le « pour autrui », le « pour soi » et le « pour ses convictions » qui permet de tisser un lien entre les deux premiers. Par ailleurs, j'ai relevé une forte prégnance de la dimension genrée au cœur même de ces motivations qui laisse place à des questions ouvertes et qui relèvent une nouvelle fois, une dimension structurelle, au cœur même des motivations individuelles. À présent que j'ai présenté les motivations qui permettent d'ouvrir la grande porte de la compréhension des bénévoles engagées auprès des migrant·e·s, je propose de m'intéresser à leurs pratiques, afin d'approfondir la compréhension des processus qui jalonnent leurs expériences.

CHAPITRE 2 : Les pratiques bénévoles

Au cœur d'un engagement particulier, un ajustement continu

Ce deuxième chapitre est consacré à l'explicitation des pratiques qui ont trait à ce bénévolat particulier ainsi qu'à l'analyse des processus connexes. Dans un premier temps je décris les différentes tâches effectuées par les bénévoles afin de se plonger dans l'univers de ces pratiques. Dans un second temps, je tente de saisir les enjeux relatifs à ces pratiques. Ainsi, j'analyse les questionnements et stratégies mis en place autour des notions « d'aide » et « d'accompagnement », qui se situent au cœur de la pratique et qui sont exprimées par les enquêtées elles-mêmes. J'aborde également la question de l'investissement personnel et des limites individuelles qui en découlent. Par ailleurs, j'approche la notion de « plaisir » décrite par de nombreuses personnes comme un point central de la pratique.

1. Les pratiques

Les pratiques des personnes interrogées sont très variées, c'est pourquoi j'ai entrepris de les regrouper en quatre catégories principales.

Catégorie de bénévolat	Tâches	Bénévoles associées
Apprentissage du langage	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de familiarisation à la langue française (nouveaux arrivants·es) • Cours de langue française 	<i>Yvonne, Maurine, Louise</i>
Soutien administratif et juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement pour les procédures administratives usuelles (recherche d'un appartement, traitement des factures) • Soutien juridique pour les cas Dublin et les renvois 	<i>Serena, Angela, Zelda</i>

Accompagnement social	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au théâtre, à des expositions • Accompagnement pour des missions ponctuelles de soutien individualisé (soutien au suivi scolaire à domicile) • Discussion, partage de repas en communauté 	<i>Magda, Cloé</i>
Aide d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de nourriture et de matériel de première nécessité dans un camp • Assistance à l'arrivée des bateaux sur les plages de Grèce 	<i>Karine, Zelda</i>
Activité militante	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des manifestations politiques anti-renvoi Dublin, distributions de tracts informatifs etc. 	<i>Serena, Angela, Magda</i>

Ce tableau permet de donner un aperçu, non-exhaustif, des tâches effectuées par les différentes bénévoles. Les noms que j'ai associés aux tâches indiquent ce que chacune des bénévoles a effectué en majorité, même si certaines d'entre elles peuvent se retrouver dans plusieurs pratiques. Les catégories formées dessinent la diversité des aspects de la pratique bénévole auprès des migrant·e·s et permettent d'entrevoir la complexité des enjeux qui y sont relatifs. Afin de ne pas tomber dans un format descriptif, j'ai décidé de ne pas inventorier au cas par cas les pratiques de chacune des bénévoles, mais d'inclure les exemples particuliers à l'étude des enjeux généraux, connexes aux pratiques.

2. Des relations dans la pratique

Comme constaté, les activités pratiques des bénévoles enquêtées sont extrêmement diverses. Pour certaines, il s'agit de donner des cours de français ou d'alphabétisation, pour d'autres d'apporter un soutien social ou juridique, pour d'autres encore il convient de pourvoir et distribuer des biens de premières nécessités, d'occuper des enfants dans un camp ou d'accueillir les migrant·e·s à l'arrivée des bateaux. Certaines personnes se rendent au domicile des migrants, d'autre restent dans le lieu mis à disposition par le collectif d'engagement, d'autres encore partagent repas, soirées festives et marches militantes. Ce bref panorama des pratiques variées auxquelles s'adonnent les bénévoles interrogées dans cette enquête, met en lumière deux aspects de la pratique. Tout d'abord, chacune exerce la pratique de manière individuelle et est en charge de tâches dissemblables de celles des autres. Ensuite, chacune est là non uniquement pour les tâches qui lui seront confiées à proprement parlé, mais bien pour tous les éléments qui ont été détaillé dans le chapitre précédent sur les motivations. Ceci implique pour moi, que le cœur de la pratique ne se situe pas seulement dans les tâches elles-mêmes, mais également dans la relation qu'elles permettent de créer.

2.1. Les enjeux de la relation : la communication

Ici, la relation sera prise au sens de Fischer, comme « (...) un ensemble de processus à travers lesquels la vie sociale et individuelle s'exprime (...) » (Fischer 1999, 4) et dont les modalités d'expression sont variées (Fischer 1999). L'un des modes de construction et d'expression de la relation les plus courant est celle qui s'opère sur un premier plan verbal. Or, le bénévolat auprès d'une population migrante aux origines différentes instaure un climat relationnel distinct qui constitue un défi pour de nombreuses enquêtées. En effet, plusieurs bénévoles ont mis en avant l'importance de la communication et la difficulté inhérente aux barrières de la langue dans un bénévolat tel que celui-ci. Pour Louise qui donne des cours de français, les supports visuels constituent de bons moyens d'entrer dans une dimension au travers de laquelle il est possible de se faire comprendre.

C'est vrai que c'est ça aussi la difficulté de se faire comprendre. On passe beaucoup par les images, les supports visuels, c'est vraiment pas facile la communication. Oui, la communication. Des fois, des personnes essaient

d'expliquer quelque chose, mais on ne comprend pas. (Louise, bénévole dans une association)

Les images et les supports visuels sont utilisés dans des contextes d'apprentissage comme les cours de français ou les cours d'alphabétisation d'Yvonne « *On leur demande de dessiner comme ça c'est plus facile* » (Yvonne). Pour celles qui se retrouvent dans des contextes moins formels comme Cloé qui suit une famille dans la scolarisation des enfants, la gestuelle devient alors centrale « *On parle plus avec les bras qu'avec les mots, montrer, mimer et surtout je répète, une fois, deux fois, trois fois* » (Cloé). La gestuelle, le langage corporel et la répétition viennent alors pallier ce qui ne peut être exprimé avec des mots. L'entrée en relation est vécue comme plus compliquée en raison du langage et de la difficulté à communiquer avec les migrant·e·s.

Le contexte des camps diverge d'un bénévolat associatif hebdomadaire, en cela que l'engagement s'exerce sur un période plus courte et plus intense, puisque les volontaires s'engagent sur des durées d'une ou plusieurs semaines, « *C'est du matin au soir ou parfois même la nuit, ça dépend si on a le night shift, où on surveille les arrivées de bateaux* » (Karine). Karine et Zelda, toutes deux volontaires dans des camps, ont mis en avant la difficulté de créer une relation ou même un lien étant donné le laps de temps très court dévolu aux tâches dites « d'urgence » effectuées au sein des camps. Les tâches sont extrêmement variées : distributions de nourriture, accueil des bateaux, activités pour les enfants dans le camp, courses pour les besoins de première nécessité, etc.

Il y a certaines personnes avec qui j'ai pas du tout pu créer de lien, c'était un peu frustrant. La plupart, c'était ça. Bon, il y en a tellement aussi. D'autres tout à coup ils sont hyper sympas avec toi, tout à coup ils t'invitent dans leur tente pour un thé, et pis ça fait quand même aussi respirer, t'as l'impression de créer un lien, mais un lien qui est aussi quand même instantané, je sais pas s'il y a vraiment un impact sur du long terme, la preuve là je sais pas du tout où ils en sont. (Zelda volontaire dans un camp et bénévole dans une institution)

Pour Zelda, ce manque de relation avec les migrants s'est avéré frustrant. Pendant son engagement, il lui a été donné comme tâche de repeindre une école et selon elle, même si cela

s'avère utile pour les enfants dans le camp, elle l'a vécu comme une expérience sans contact direct ou possibilité de lien avec les migrants, ce à quoi elle s'attendait au départ. Ainsi, dans la pratique, certaines des attentes des bénévoles ne se sont pas réalisées créant une dissonance entre les motivations de l'engagement et la pratique concrète.

2.1.1. Des comportements inattendus

Pour mettre en évidence la situation complexe de relation basée sur une communication parfois difficile, selon les termes des bénévoles elles-mêmes, je souhaite m'arrêter brièvement sur deux situations ayant généré des comportements inattendus pour les bénévoles.

Quand un bateau de migrants est arrivé, on essayait de sortir les gens du bateau, des enfants pleuraient, certains criaient et ils sont venus vers nous et qu'ils nous ont demandé « on peut faire un selfie avec vous, on est tellement content d'être vivant » et je ne voyais pas le rapport de faire ça maintenant alors qu'ils avaient réussi à passer et après, en prenant du recul, je me dis je comprends. Ils ont envie d'envoyer une photo à leurs familles comme quoi ils sont vivants mais pour nous c'est irréel en fait. C'est un peu des situations où tu te dis c'est pas le moment où tu fais un selfie normalement, ou tu sais pas trop quoi penser. (Karine, volontaire dans un camp)

Pour Karine, cette situation, lors de son premier engagement dans un camp grec l'a particulièrement marquée puisque le comportement adopté par les migrants-es ne correspondait pas à ses attentes, « en fait, je ne m'y attendais pas du tout et j'ai pas compris » (Karine). Le fait que les migrants souhaitent prendre une photo, une activité considérée par Karine comme un loisir dans une situation précise, ne correspondait pas pour elle, aux comportements qu'elle s'attendait à voir lors de l'arrivée d'un bateau, après une traversée dangereuse.

Pour Louise, c'était lors d'un cours de français.

D'un coup, une dame dans un cours de français a claqué son livre, elle était fâchée, elle parlait très vite dans sa langue et on ne comprenait pas

pourquoi elle s'énervait. Elle avait l'air vraiment très froissé. On ne sait pas pourquoi et parfois, on comprend après et des fois non. On reste sans savoir. (Louise, bénévole dans une association)

Louise ne s'attendait pas à ce type de réaction et la barrière de la langue ne lui a pas permis de comprendre ce qui avait poussé cette femme à s'énerver durant le cours.

Ces deux situations mettent en évidence des moments de la pratique bénévole auprès des migrants-es, durant lesquels il est difficile pour les engagées de faire correspondre leurs attentes préalables et les réactions des individus. À partir de cette dimension « d'incertain » se pose alors une nouvelle question, celle de la place des bénévoles dans la relation « d'aide ».

3. La question de « l'aide »

La question de « l'aide » est distinctement ressortie des discours et des situations vécues par les enquêtées, c'est pourquoi j'utilise ce terme précis. Les bénévoles ont évoqué des réflexions personnelles sur le fait de « bien aider » les migrant·e·s dans le cadre de leur bénévolat. Pour certaines, la question des motivations et de l'intentionnalité influençait le fait d'apporter une aide perçue comme adéquate.

Je pense par rapport à tes motivations d'aider. Je pense qu'il y a différentes motivations, ça peut être pour combler un manque que toi t'as pas, ou bien ça peut être vraiment dans l'intérêt de l'autre. Mais en fait, est-ce qu'il y a une bonne manière... ? euh pff, je pense pas forcément tant que ça ne fait pas du mal à l'autre, mais je pense que si vraiment tes intentions sont pures, dans le sens pas un intérêt ou une recherche de quelque chose qui est malsain dans le fait d'aider, ben ton aide elle est encore plus puissante. Parce que du coup, l'autre va le voir, que c'est transparent que tu cherches pas à aider pour être mieux vu, ou je sais pas pour aller raconter que t'as fait ça, ou pour ton intérêt personnel, pour le mettre sur le CV... Non. Tu l'as fait pour eux en fait. Je pense que ça c'est aussi important, mais au final, ça c'est une question qui regarde chacun. (Karine, bénévole dans un camp)

Ainsi, pour Karine, le fait d'avoir une motivation exclusivement altruiste permettrait d'intensifier la force de l'action. Toutefois, comme vu dans le chapitre précédent, les motivations qui poussent à l'engagement auprès des migrants sont empruntées de complexité où s'entremêlent de multiples aspects tant contextuels que sociaux et individuels. En outre, les convictions de Karine la mènent à solliciter un univers normatif, selon elle, il existe des motivations « *malsaines* » ou « *plus pures* ». Ainsi, sa foi et ses convictions (analysée plus haut comme motivation) influencent sa pratique en cela qu'elle tend vers des actes qu'elle souhaite poser dans le but de « faire pour autrui », d'être altruiste, et de penser aux autres, symbolisant le « pur » contrairement au « malsain » où l'action serait mue par une forme d'égoïsme.

Je me voyais un peu être et je savais si je faisais juste ou faux, si j'en faisais assez ou pas, c'était dur de savoir comment être. (Zelda, bénévole dans un camp)

Pour Zelda, c'est la manière d'être « *juste* » ou « *faux* » qui a parcouru son engagement. Sans pouvoir identifier le « juste » et tout en ne sachant pas qu'est-ce que représentait le « faux », ces pensées normatives sur sa pratique l'habite et la font douter de sa pratique.

Pour d'autres, il ne s'agit au contraire pas de pourvoir une aide, mais d'entrer dans un échange. « *Pour moi, c'est plus un échange, j'aime pas cette vision de l'aide qui met un peu l'aidant au-dessus* » (Louise). Pour elle, prendre le point de vue de l'échange mutuel permet de se situer dans une relation plus égalitaire.

Si chacune des bénévoles met en avant des arguments différents à travers le prisme de « l'aide » ou de « l'accompagnement » ou encore de « l'échange », il apparaît que la plupart se sont questionnées sur le sujet et tentent de pallier ce qui est perçu comme un déséquilibre dans la relation d'aide.

4. Les difficultés au cœur de la pratique

Si la pratique est, une source de plaisir pour de nombreuses bénévoles, certaines situations sont vécues comme émotionnellement difficiles à gérer. Pour Serena, bénévole d'un collectif qui apportent, entre autres, une aide juridique à des demandeurs d'asile, le système

administratif la place dans des situations émotionnellement très chargée « *la plupart des requérants avec qui je suis en contact sont devenus mes amis, et la vérité, c'est que tu sais pas si demain, c'est eux qui reçoivent une réponse négative. C'est très dur à vivre.* » (Serena).

Un contexte qui met en scène des situations chargées est celui, encore plus particulier des camps, qui sont le théâtre de situations humaines vécues comme dramatiques par les bénévoles qui en ont fait l'expérience.

C'est dur quand tu vois arriver les gens spécialement sur la plage avec tous les gilets de sauvetage, ils ne savent pas où ils débarquent en fait. Cette traversée et souvent traumatisante pour beaucoup. Parfois, il donne de la drogue aux femmes et aux enfants pour ne pas qu'ils crient, pour ne pas se faire repérer, parce qu'ils passent souvent la nuit. Les gilets de sauvetage sont souvent des faux qui sont vendus en Turquie. C'est ça, c'est quand on pense à toutes ces choses et aux milliers d'autres qu'on se dit que ce n'est pas vraiment réel. Et quand ils arrivent il y a toutes sortes de réactions et toi, tu es là au milieu, et tu te dis voilà quoi... Tu ressens tout à la fois et ça c'est pas facile à gérer. (Karine, bénévole dans un camp)

Face à des situations et à des moments vécus comme difficiles émotionnellement, les bénévoles ajustent leurs pratiques et mettent en place des formes d'explications « rassurantes » et porteuses de sens qui leur permettent de continuer. Voici, plus particulièrement, l'exemple de Karine.

4.1. Garder l'espoir, l'exemple du camp : « You're standing with them »

Pour Karine, les difficultés rencontrées dans le cadre de son bénévolat dans un camp touchent à l'affect et au psychologique. Pour elle, le fait de ne pas voir la progression de la situation et d'être « *entourée par le désespoir partout* » l'a menée à interroger les autres bénévoles qui travaillaient avec elle. Ceux-ci ont mis en avant le fait que sans leur aide, la situation serait encore pire et que c'est la raison pour laquelle il fallait persévérer. Ce constat, permet de continuer à agir même sans voir le fruit de son travail. Pour dépasser le sentiment d'impuissance Karine, se répétait « You're standing with them ».

« You're standing with them », tu te tiens debout à leurs côtés et ça, c'est déjà hyper important. Et même si matériellement ou humainement on peut pas faire grand chose, parce qu'il y a beaucoup de décisions politiques, le fait que tu montres à d'autres que t'es avec eux, que t'es leur ami, que tu les aimes, c'est ça dont ils vont se souvenir après. Si on pense à nous, quand on a des difficultés dans nos vies, au final, c'est aussi ce dont on se souvient, quand on a pu pleurer avec quelqu'un qui nous a soutenu, il a été avec nous pour notre cause en fait. Souvent, les réfugiés nous disent « merci d'être mon ami, merci d'être là, merci de parler avec moi », parce qu'ils savent qu'on ne peut pas faire plus. (Karine, bénévole dans un camp)

Malgré les difficultés rencontrées, Karine se concentre sur le lien qu'elle parvient à créer, même si elle sait qu'il est éphémère. Son exemple dévoile des pans plus difficiles dans la pratique bénévole, des instants qui pourraient enjoindre une rupture de l'engagement. Mais pourquoi les bénévoles interrogées maintiennent-elles leur engagement malgré les difficultés rencontrées ? Voici quelques pistes d'explication.

5. Des rétributions

5.1. La question de l'argent : dépasser *l'Homo œconomicus*

La question de la rétribution financière se situe au cœur des pratiques bénévoles de par son absence. Dans sa théorie anti-utilitariste de l'action, Caillé (2009), a permis de dépasser le paradigme de *l'Homo œconomicus* qui ne peut expliquer à lui seul la complexité des actions humaines puisque selon lui, la quête de reconnaissance est souvent plus importante que la désir d'accumulation matériel chez les individus (Caillé 2009, 13).

Toujours dans cette mise en perspective, Fournier, qui se distance d'une logique de l'intérêt, pense que de nombreux travaux récents « (...) qu'ils viennent des sociologues ou des psychologues, des tenants du culturalisme ou de la psychologie évolutionniste, [montrent] que les émotions ont une grande part dans les conduites humaines. La multiplicité des formes de solidarité apparaît comme une preuve que *l'Homo œconomicus* ne saurait suffire à définir l'être humain dans sa totalité. » (Fournier 2011, 35). Selon ces thèses, il n'est pas possible de

réduire les conduites humaines à une pesée d'intérêts uniquement rationnel. Toutefois, dans notre système social et économique, le travail est pensé comme un échange entre force de travail et salaire. Mais qu'en est-il pour les bénévoles interrogées ? Comment perçoivent-elles l'absence de rémunération ? Certaines bénévoles considèrent leur bénévolat comme un travail à part entière, comme pour Louise, la mère de famille (c.f. chapitre précédent). Pour d'autres, il constitue, *a contrario*, un espace hors des contraintes du monde du travail, qui permet d'acquérir des ressources (c.f. chapitre 1), Angela le compare à l'Université.

Ça peut aussi être un moment de rencontre ou d'échange ou bien j'associerai presque ça des fois à l'uni, parce que t'es pas payé mais t'apprends plein de choses, moi j'ai appris plein de choses sur le système politique, social, sur le parcours des gens, sur comment ça fonctionne, comme une Uni, une Uni du système. (Angela, militante et bénévole dans un collectif)

Cet espace hors du monde du travail « ordinaire » permet à Angela de se distancer d'avec ce qu'elle appréhende comme un « système corrompu ». Comme analysées dans le chapitre 1, les motivations par conviction peuvent être liées à une vision globale et à un regard sur le monde social qui vise à se mettre en porte-à-faux de celui-ci.

Oui, le système est corrompu, je dirais, basé sur l'argent. Le maître mot c'est vraiment l'argent pour moi, c'est ce qui guide beaucoup de politiciens et de politiques et malheureusement c'est devenu l'objectif principal. C'est là que je dis, ben moi je pense que je pourrais me retourner en arrière et dire « ben moi c'est pas ça qui a motivé ma vie ». Alors je gagne ma vie quand même, il y a d'autres personnes qui sont dans des modes de vie plus en dehors, moi je contribue quand même au système, je paye mes impôts, je travaille, j'ai des baskets. Je suis dans le système, mais il y a des choses que je trouve injustes du coup, j'essaie de pas être régie par cette valeur-là. J'accepte de faire partie de cette société mais j'essaie de pas être complètement l'esclave de l'argent ou en tout cas de ne pas prendre mes décisions que sur ça. Donc le bénévolat et mon militantisme font partie de cette démarche. (Angela, militante et bénévole dans un collectif)

Angela tente de trouver une forme de situation intermédiaire qui fasse sens avec ses convictions. Elle accepte de faire partie du « système » tout en essayant de maintenir des valeurs qui ne placent pas le facteur économique au centre de toutes ces actions. Le bénévolat et le militantisme lui permettent d'œuvrer dans une dimension intermédiaire entre un système idéal pour elle et le système dans lequel elle évolue, elle crée de ce fait une congruence entre actes et valeurs défendues.

5.2. Lien entre facteur « non-rémunération » et mode de vie

Le bénévolat peut s'insérer dans un parcours de vie à un moment précis, comme par exemple le passage à la retraite. Pour Maurine, il permet de « *Rester active, mais sans avoir trop d'obligations* » (Maurine). Il peut également faire partie intégrante d'une forme de choix de vie dans un temps particulier, celui des études. Serena, elle, a fait des petits boulots rémunérés, mais elle a fini par choisir de réduire au maximum ses dépenses pour donner de son temps et de son énergie dans un projet auquel elle « croit ». Elle a ainsi adapté son mode de vie à la pratique du bénévolat, puisqu'elle a cofondé un collectif d'aide aux migrants.

J'ai un mode de vie où j'ai appris à vivre sans argent. Un peu, j'en ai besoin. J'ai un subside de 600.- par mois et j'arrive à vivre avec ça. Après le fait de pas être rémunérée c'est aussi que j'ai pas de règles, c'est moi qui décide à quel point je m'engage donc je dois aussi apprendre à gérer. J'ai pas un chef qui me dit « ça non, tu peux pas le faire. Je peux être créative et je me sens utile dans ce que je fais, je sais que ça sert à des gens vraiment. (Serena, co-fondatrice d'un collectif et bénévole)

Pour Serena, l'engagement bénévole lui donne une autonomie et laisse la place à la créativité dans ses tâches. Il convient de préciser que Serena est étudiante et n'a pas d'enfants à charge, elle a donc pu poser ses choix à ce moment donné précis de son parcours biographique.

Qu'en est-il pour Louise, mère de famille ?

Je m'étais déjà fait cette réflexion avant, quand j'étais éducatrice c'était pas si différent, là, j'utilise mes compétences. Et une fois à la fin du mois, j'ai « x » milliers de francs sur mon compte à la fin du mois et une fois rien.

Parce que moi mon engagement il est le même, en tout cas en terme de sérieux. C'est pas : « je vais de temps en temps quand j'ai envie », il y a quand même des gens qui deux fois par semaine nous attendent pour suivre un cours, c'est pas n'importe quoi. Et qu'est-ce qui fait qu'une fois, on a un salaire et une fois pas. Après, il faut quand même vivre, faut manger, donc moi mon mari travaille et on arrive à tourner. Mais si je trouve un emploi à un plus haut pourcentage et pour réussir à maintenir mon équilibre familial aussi je devrai arrêter ou diminuer. C'est quand même le premier truc qu'on arrête pour des raisons économiques. (Louise, bénévole dans une association)

Le point de vue de Louise est intéressant en cela qu'elle est mère de famille et que par conséquent, contrairement à Serena, elle a des responsabilités envers ses enfants. Pour elle, il est évident qu'elle peut s'investir sans être rémunérée, car sa situation familiale actuelle le lui permet. Dans cette configuration, le salaire de son mari est suffisant pour la faire vivre elle et sa famille ce qui la place dans une situation de dépendance financière dans laquelle se trouve bon nombre de femmes avec des enfants en bas âge. Ainsi, elle précise qu'elle a tenté de trouver un emploi à temps partiel plus élevé et que, faute d'avoir trouvé, elle s'est tournée vers un bénévolat qui correspondait à ses valeurs et capacités afin de « *rester active* » (Louise). Au sein de structure dans laquelle il apparaît difficile pour les mères d'harmoniser la vie familiale et la vie professionnelle, cet exemple n'est pas anodin, comme je l'ai précédemment mis en avant dans les réflexions relatives à la prénance d'une identité de genre (c.f. point 3 du chapitre 1).

Cet exemple fait ressortir un aspect du bénévolat ressenti par la majorité des bénévoles interrogées : il est possible de travailler sans contrepartie pécuniaire, toutefois ceci présuppose que l'on a suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins : soit parce que l'on est étudiant·e avec de faibles dépenses, soit parce qu'un·e conjoint·e peut subvenir aux besoins familiaux.

5.3. La notion de plaisir au cœur de la pratique et du maintien de l'engagement

Comme défini au préalable, le bénévolat n'est pas une activité rémunérée, elle ne peut donc reposer sur une appréhension basée sur le principe *d'Homo-oeconomicus* qui voudrait que les actions humaines soient principalement déterminées par l'appât d'un gain, financier en l'occurrence. Or, si la rétribution des bénévoles que j'ai interrogées n'a pas l'odeur de l'argent, l'analyse a permis de mettre en évidence une notion centrale pour les enquêtées, celle du plaisir. Cette notion n'annule en aucun cas les dimensions « d'aide » ou « d'accompagnement » analysées auparavant, elle ne remet pas non plus en cause une perspective altruiste, au contraire, elle permet d'étoffer la complexité des enjeux de l'engagement bénévole auprès des migrants. Puisque la relation constitue le cœur de la pratique, une grande partie des bénévoles ont souligné l'importance de la notion de plaisir.

Je fais aussi ça pour mon plaisir, je ne fais pas seulement ça pour donner quelque chose, les deux s'allient et ça me convient très bien comme ça. J'aime ce bénévolat-là parce que je prends mon plaisir à être en contact avec ces personnes, il y a une richesse incroyable. Donc les gens qui sont là m'intéressent. (Maurine, bénévole dans une association)

Pour Maurine, le plaisir se situe dans le contact avec les migrant·es et il fait même partie des attentes en amont de son bénévolat, « *Je voulais donner de mon temps pour aider et mon attente, c'est que j'ai du plaisir, et là c'est que cas, alors je continue* » (Maurine). Et ce plaisir qu'elle éprouve dans la pratique et lorsqu'elle donne des cours de français fait partie intégrante du fait qu'elle poursuit son engagement. Selon les études de Marie, le plaisir est une notion controversée en sociologie, notamment en raison du fait qu'il est peu dit mais plutôt éprouvé (Marie, 1997) et selon lui, « (...) il semble que ce plaisir ressenti possède un certain degré de « communicabilité », qu'il est davantage vécu dans l'altérité que dans le corps propre. » (Marie 1997, 4). Dans cette optique, la relation créée au cœur des pratiques engendre un plaisir ressenti au niveau des émotions des bénévoles, et ce plaisir sera pour elles, une rétribution importante voire une force qui pousse à continuer l'engagement.

Alors que plusieurs bénévoles mettent en avant la notion de plaisir, j'ai pu analyser que ce plaisir était en lien non seulement avec la pratique qui se manifeste par le contact avec les

migrant.e.s, mais également avec la structure, à savoir les collectifs d'engagement. Comme vu dans l'ancrage théorique, dans le cas de cette étude, il s'agit soit d'une association, soit d'une institution, soit d'un collectif. En l'occurrence, ici ce sont les bénévoles issues d'associations qui ont mis en avant l'importance du cadre associatif dans leur plaisir.

C'est une association qui est parfaite, elle est positive, elle ne critique personne, elle est gérée par quelqu'un de formidable, elle essaie de se renouveler, c'est très cadrant, non, c'est parfait. Moi, je me sens très bien dedans. Si je ne me sentais pas bien, je ne resterais pas. Encore une fois, je le fais pour mon plaisir, je ne vais pas me battre pour que cette association fonctionne, je vais me battre pour aider cette association, parce qu'elle est déjà bien et que j'y trouve mon plaisir. (Maurine)

Pour Maurine, l'ambiance de l'association et la personnalité de la coordinatrice sont des facteurs très importants dans le maintien de son engagement. Il en va de même pour Louise qui estime beaucoup la coordinatrice de son association, « *C'est une personne que j'estime énormément et qui donne vraiment sa couleur. On est quelqu'un, on est très considéré en tant que bénévole, elle est à disposition s'il y a quoi que ce soit. C'est un gros facteur de cette bonne condition et du fait que je reste.* » (Louise). Cette vision positive de la coordinatrice permet à Louise d'être en accord avec son investissement et de maintenir son engagement. Je souligne l'importance des collectifs d'engagement dans le désengagement dans le chapitre suivant.

5.4. Les contreparties

En plus de la rétribution du « plaisir », Yvonne, une des femmes retraitées, aborde la présence de cours facultatifs prévus pour les bénévoles. Selon elle, suivre ces cours lui a permis de donner, mais de recevoir une contrepartie non-rémunérée, mais « *qui vaut quelque chose* » (Yvonne).

Moi ça me plaît bien, j'ai droit à des choses, on a pas mal de cours à disposition. On peut choisir ceux qu'on veut suivre. Par exemple, moi, j'ai fait un cours de peinture et un cours d'espagnol. Alors ça, c'était vraiment chouette. (Yvonne, bénévole dans une association)

Ces cours pourvus par l'association permettent aux bénévoles de parfaire une langue ou une activité artistique par exemple. Si elle avait dû prendre ces cours ailleurs, cela lui aurait coûté de l'argent et le fait que l'association mette ces cours à disposition n'est pas un motif en soi pour s'engager, mais contribue à son bien-être au sein du bénévolat.

Harvard Duclos et Nicourd mettent en avant les rétributions matérielles et les gratifications sociales comme un facteur de durée dans l'engagement (Harvard Duclos et Nicourd par Bleuzen 2006). L'analyse a mené au constat que les rétributions sont étroitement liées avec les motivations de départ, les convictions, les valeurs, la foi par exemple sont autant d'explications contribuant au maintien d'un engagement dans la mesure où celui-ci entre en congruence avec leurs désirs et leurs visions du monde. Toutefois, il apparaît que la pratique et l'investissement personnel amène à constater ses propres limites.

6. Investissement personnel : percevoir ses limites et ajuster ses objectifs

De nombreuses bénévoles ont évoqué des moments où elles avaient touché leurs limites, émotionnelles, physiques, psychiques, etc. Ces périodes de rupture avec la force de l'engagement qui était investie ont été vécu de différentes manières. Pour Angela, cela représente des « *piqûres de rappel* » de ses propres limites qu'elle oublie ou qu'elle a négligé, parfois dans le feu de l'action, et dans son désir de justice.

Quand tu milites, tu te donnes du mal, tu es à fond et quand, à la fin, la personne te dit « qu'est-ce que je peux faire de plus » et que tu dois lui dire « je suis désolée je ne peux plus rien faire », et bien ça c'est dur, parce que tu as une limite et c'est dur d'admettre ça. (Angela, militante dans un collectif)

Les échecs vécus par Angela dans les moments où elle a réalisé n'avoir plus de moyen pour agir lui ont permis de prendre du recul par rapport à son engagement. À l'instar d'Angela, Serena, aussi militante dans un collectif, a également atteint certaines de ses limites. Pour elle, les manifestations ont été de l'ordre du psychologique et du physique.

A un moment je suis arrivée à un point où je faisais trop, cet été j'ai fait une sorte de dépression, je me sentais vraiment mal, je ne pouvais plus faire, je

faisais beaucoup trop. Mais là ça va mieux, j'essaie de me dire que ce que je fais et que ce que le collectif fait, c'est déjà bien. (Serena co-fondatrice d'un collectif)

Le surmenage et le surinvestissement de Serena, qui a travaillé de huit heures du matin à minuit pour son collectif durant un été entier, l'a amené à prendre conscience qu'elle ne pouvait pas tout gérer. Souvent abordé au sein des structures professionnelles, le surmenage touche manifestement également le domaine du bénévolat, particulièrement lorsque les bénévoles s'impliquent émotionnellement avec les migrant·e·s qu'elles souhaitent accompagner.

Pour ces deux bénévoles, il s'agit d'accepter leurs propres limites, car elles se sont retrouvées dépassées. En tension entre leur volonté d'action et leurs possibilités concrètes et matérielles d'influence sur un contexte structurel qui dépasse leurs collectifs d'engagement. Cela passe par une forme d'acceptation pour Serena, « *Il faut que j'accepte le fait que je ne peux pas tout faire sinon je vais devenir dingue.* » (Serena). Se mettre des limites et avoir conscience de la portée restreinte de son action a permis à Serena de « mieux » vivre son bénévolat.

À l'inverse, certaines bénévoles ont mis en place, une forme de barrière de protection afin de « *ne pas trop se laisser atteindre* » (Maurine). De même, Louise dit ne pas entretenir de relation personnelles avec les migrants-es à qui elle donne des cours, pour elle cela constitue un gage du bon équilibre de leur relation dans un cadre qu'elle conçoit comme « professionnel ».

Pour conclure ce deuxième chapitre portant sur l'analyse des processus connexes aux pratiques bénévoles, il semble judicieux de rappeler ce qui vient d'être analysé. Tout d'abord, j'ai souhaité mettre l'accent sur l'importance de la relation au sein de la pratique d'un bénévolat social au travers duquel s'articulent des enjeux de communication. Ensuite, la question de « l'aide », ressortie des discours, a mis en lumière les différentes dimensions relatives à l'accompagnement. Ce point a permis de déboucher sur les difficultés de la pratique induite par des situations particulières, comme par exemple, au sein d'un camp. Puis, la question des rétributions a été abordée en reflétant les processus spécifiques liés à une pratique bénévole dans ce contexte particulier, comme la question de l'argent, le mode de vie, la notion de « plaisir » et les contreparties. Pour terminer, j'ai souhaité mettre en évidence

l'importance de l'investissement personnel au cœur de la pratique tout en reflétant la perception des limites et les ajustements effectués par les bénévoles lors de situations spécifiques.

Au regard de ce chapitre, qui a permis de poser les bases de la pratique et des processus qu'elle induit, il convient de se questionner sur l'engagement bénévole lui-même en tant que processus. En effet, comment est-il vécu par les bénévoles ? Maintenant que j'ai esquissé des clefs de lecture quant aux raisons qui poussent à continuer l'engagement, qu'en est-il du désengagement ? Pour répondre à ces questions, je propose d'analyser deux exemples distincts et significatifs : ceux de Cloé et d'Yvonne. Ceux-ci permettent de faire un pas de plus dans la compréhension des processus d'engagement bénévole auprès des migrant·e·s.

CHAPITRE 3 : L'engagement un processus dynamique

Du désengagement à l'importance des collectifs d'engagement

Ce troisième chapitre tend à mettre en valeur un constat que j'ai pu tirer des différents entretiens. L'engagement bénévole auprès des migrants est un processus dynamique. Le définir comme un processus « dynamique » permet de lui conférer deux significations qui le qualifient. D'une part, je l'analyse comme un processus en mouvement et en constante construction, influencé par des aspects multifactoriels, comme je le constate dans les deux chapitres précédents. D'autre part, j'entends qu'il semble indispensable de considérer ce processus dans son évolution dans le temps puisqu'il peut, ne pas être linéaire, et se faisant, mettre en scène des périodes de désengagement.

Dans ce chapitre, je me concentre sur deux cas concrets qui permettent de mettre en lumière les aspects dynamiques du processus d'engagement bénévole auprès des migrant·e·s. Le premier est celui de Cloé. Pour rappel, Cloé termine son doctorat, elle est bénévole dans une association comme accompagnante pour des activités culturelles ainsi que dans une institution où elle suit une famille dans la scolarité des enfants, c'est ce second bénévolat qui sera pris comme exemple ici. Le second est celui d'Yvonne, retraitée et bénévole dans une association où elle familiarise des migrant·e·s à la langue française.

1. L'exemple de Cloé : des éléments de ruptures

J'ai choisi l'exemple de Cloé parce qu'elle est engagée dans deux bénévolats simultanément, tous les deux dans le domaine de la migration. D'un côté, elle est bénévole dans une association dans laquelle elle accompagne des migrantes lors de sorties culturelles (cela implique d'aller voir un spectacle ou une exposition avec des migrant·e·s par exemple). De l'autre, elle suit une famille de quatre Érythréens dans le cadre d'un programme d'intégration institutionnel. Cloé a, à un moment donné, songé à quitter son engagement dans la structure institutionnelle, car elle a découvert que le soutien qu'elle apportait à la famille ne correspondait pas exactement aux attentes institutionnelles.

Dans le cadre de l'institution, sa situation est particulière puisqu'elle suit une famille érythréenne afin d'encourager les parents à accompagner la scolarité de leurs deux enfants, en leur expliquant le système, en les accompagnant aux réunions et en essayant de les impliquer dans le suivi scolaire de leurs deux enfants. Durant cette mission qui dure environ six mois, l'institution prévoit des bilans avec les bénévoles et les migrants afin de s'assurer de son bon déroulement. Au moment du premier bilan avec le coordinateur du projet, Cloé se rend compte qu'elle ne satisfait pas exactement aux demandes institutionnelles, puisqu'elle se retrouve presque toujours à offrir du soutien scolaire direct aux enfants, comme des cours de soutien au devoir, *« A ce moment-là, je me suis rendue compte que je ne satisfaisais pas aux objectifs de la mission, je ne devais pas faire de l'appui scolaire, donc je ne me sentais pas bien, j'ai vraiment hésité à continuer » (Cloé)*. Après avoir conscientisé le décalage entre les demandes de l'institution et les possibilités dans l'exercice de sa pratique, elle décide tout de même de poursuivre.

Suite à cette rupture, trois éléments interviennent dans la prise de décision de continuer : l'encouragement de son compagnon *« il m'a dit essaie encore un moment et tu verras »*, les motivations de base de son engagement (ses valeurs, dont celles de donner l'image d'une Suisse accueillante et de créer du lien) et enfin l'engagement pris envers la famille et l'attachement qui en découle, *« je me dis aussi que je me suis engagée envers eux, je ne vais pas au bout de deux mois leur dire « je m'en vais » »*. Toutefois dans sa pratique bénévole, ce sentiment d'insatisfaction a créé une rupture qui aurait pu être à l'origine d'un véritable désengagement, *« à un moment je me suis dit je n'y arrive pas donc pourquoi je m'embête à faire ça alors que c'est bénévole. Si c'était mon boulot et que j'étais payée pour, je ferais les choses différemment, là, c'est du bénévolat, donc si ça m'apporte pas satisfaction, ben autant arrêter. » (Cloé)*. Je remarque ici que lorsque les attentes de Cloé ne sont pas satisfaites et qu'elle a l'impression de ne pas pouvoir réussir à accomplir les tâches qui lui ont été confiées par l'institution, elle utilise des éléments d'argumentation matériels pour justifier son désengagement, comme le fait de ne pas être rémunérée. Alors que le salaire n'est pas ce qui l'a poussé à s'engager, lorsque des éléments de rupture surviennent tel que l'insatisfaction, l'argument de la non-rémunération refait surface. Il est possible de se questionner sur les enjeux de ce désengagement, est-il particulier à ce type de bénévolat ? Le soutien aux

migrant.e.s induit-il plus facilement une insatisfaction face aux « objectifs » d'apprentissage ou d'accompagnement visés ?

A la fin de l'entretien, je suis revenue sur le sujet et j'ai pu avoir quelques réponses quant à son positionnement pour son engagement futur. Elle semble avoir déjà pris une décision compte tenu de certains paramètres qui influencent grandement sa décision.

Le projet avec l'institution je sais déjà que je ne vais pas le continuer, je me suis remotivée pour la famille d'érythréens que je suis parce que je me suis attachée à eux, mais quand ça sera un peu fini, je vais arrêter, je ne vais pas continuer mon engagement dans l'institution. Mais l'autre je vais le continuer, j'ai un lien plus fort avec l'association, c'est personnel, les deux sont biens mais c'est très différent. J'ai un lien plus fort avec l'association, je me sens appartenir à quelque chose, il y a vraiment un lien social direct avec les responsables et on a réfléchi ensemble à ce que je pourrais faire. Dans l'institution c'est plus utilitaire, j'ai dû faire un entretien pour voir si je correspondais à un certain profil, c'est plus froid, on m'a demandé « quelle est votre vision de la migration ? », c'est moins une ambiance chaleureuse. Alors que dans l'association c'est « qui es-tu, qu'est-ce que tu peux apporter ? » c'est plus accueillant, je sens que j'ai une place et on nous le dit aussi. (Cloé, bénévole suivant une famille via une institution et bénévole dans une association)

Bien que Cloé ne se soit pas encore désengagée, une rupture s'est opérée lorsqu'elle a eu le sentiment de ne pas satisfaire aux exigences de l'institution. Un manque de satisfaction est apparu et il semble, comme j'ai pu le constater dans le chapitre précédent, que le plaisir et la satisfaction soient des éléments centraux dans ce bénévolat particulier.

Le lien créé avec l'association ou l'institution semble primordial pour elle, tout autant que la reconnaissance de son travail. Son double engagement lui permet de comparer les différents fonctionnements et gestion des bénévoles. D'un côté un cadre « froid » et de l'autre une « ambiance chaleureuse ». La place qu'elle donne à ses impressions et sentiments lui permet de dire que, dans quelques mois, elle quittera son engagement dans l'institution tout en conservant celui dans l'association.

Dans cet exemple, je constate que la structure, autrement dit les collectifs d'engagement, tiennent une place prépondérante dans le maintien de l'engagement bénévole ainsi que dans un éventuel désengagement et que l'insatisfaction, relative à la difficulté d'accomplir les tâches spécifiques demandées, peut créer une rupture de motivation qui incite également à se désengager.

2. L'exemple d'Yvonne : un désengagement non-définitif

Le second exemple est celui d'Yvonne. Yvonne est retraitée et bénévole dans une association où elle anime, en binôme, un groupe avec des migrant·e·s nouvellement arrivés. Elle est bénévole depuis quatre ans avec des migrants-es et c'est sa première expérience de bénévolat. Au moment de l'entretien, début décembre, elle annonce qu'elle a décidé, il y a quelques semaines d'arrêter d'animer ce groupe et de se retirer de son bénévolat. Elle invoque différentes raisons, « *Tout à coup, j'ai moins d'idées, je trouve plus compliqué qu'au début, il faut toujours se renouveler dans les animations et là, j'ai l'impression qu'il y en a de plus en plus qui ne comprennent pas. Et du coup ça demande beaucoup d'investissement, beaucoup, beaucoup* » (Yvonne). Yvonne confie qu'elle ne se sent plus les épaules assez solides, les tâches lui semblent plus compliquées qu'auparavant, les idées lui manquent, elle a l'impression de ne plus réussir à accomplir le travail demandé, c'est pourquoi en accord avec la coordinatrice elle s'est désistée du projet. Pourtant, quelques jours avant notre rencontre, elle entend parler d'une autre formule de bénévolat, où il lui serait possible de former un tandem avec une migrante pour discuter et échanger. Après s'être désengagée pour le mois de janvier, elle me confie qu'au mois de juin, elle espère pouvoir reprendre le bénévolat sous cette forme-là.

De fait, les éléments qui ont poussé Yvonne à se désengager ne relèvent pas cette fois-ci de la structure puisqu'elle la qualifie de « *magnifique association où on se sent bien, en contrepartie, on a droit à des cours si on veut* » (Yvonne). Elle éprouve le sentiment de ne plus réussir à atteindre les objectifs fixés par le cadre associatif, « *le but, c'est de faire parler tous les participantes, mais là ça fait un moment qu'on y arrive plus, c'est vraiment pas facile* » (Yvonne). Yvonne s'est posée des questions et a longuement mûri sa réflexion. Je remarque cependant que son désengagement n'est, selon elle, pas voué à être définitif, elle a besoin d'une pause, mais elle envisage d'y revenir.

Ces deux exemples permettent de mettre en lumière un aspect central qui a trait à l'engagement bénévole auprès des migrants. Celui-ci est dynamique, au sens où il n'est pas nécessairement linéaire et où il se construit dans le temps, et ces deux cas particuliers ne sont pas les seuls à le mettre en évidence. De ce fait, Louise, mère de deux enfants affirme, « *Le jour où j'ai besoin de travailler plus, c'est sûr que je devrais peut-être arrêter le bénévolat, mais ça veut pas dire que j'y reviendrai pas après.* » (Louise). Louise souligne le fait que si le salaire de son mari ne suffisait plus à subvenir aux besoins de la famille elle devrait trouver un emploi avec un temps plus élevé et arrêter son bénévolat.

Les parcours de ces bénévoles sont jalonnés d'engagements, de désengagements et de réengagements. Les désengagements peuvent dépendre, comme je l'ai montré, d'aspects structurels ou encore d'insatisfaction par rapport aux tâches demandées. Le cas de Louise, la mère de famille, souligne les contraintes liées au cadre familial qui peuvent évoluer et enjoinde un désengagement.

3. Le rapport aux collectifs d'engagement : entre vision positive et identification

Un constat central du lien entre les bénévoles interrogées et les structures auxquelles elles sont affiliées dans leur travail bénévole est l'importance de l'image positive qu'elles en ont « *magnifique association où on se sent bien* » (Yvonne), « *le fait qu'on soit un collectif ça nous rend très autonome et c'est ça qui me plaît le plus, on s'autogère et on est plus libre comme ça* » (Magda), et du bien que ces collectifs d'engagement font pour la société, plusieurs d'entre elles en font même l'éloge.

Dans cette association les gens sont biens, la structure est bien, la structure est belle, il y a aussi des formations qu'on nous offre pour former les migrants. On a aussi des réunions avec les autres bénévoles on n'est pas tout seul dans notre petit coin. Tout ça me plaît énormément. On a des réunions deux fois par semestre en moyenne. On a des fêtes qui sont organisées aussi qui sont formidables, on a des apéritifs, les derniers mercredis du mois, j'aime beaucoup y aller, c'est vraiment très festif, très chouette. (Maurine, bénévole dans une association)

Les « prestations » du collectif d'engagement telles que les réunions avec les autres bénévoles, les fêtes, les apéritifs, etc., sont autant d'éléments qui permettent à Maurine de se sentir à l'aise et de s'identifier à son activité dans l'association.

C'est une organisation où je me retrouve à un tas de niveaux, des valeurs, de ce que j'en retire. Oui je pense que j'en retire autant que ce que je donne. C'est ça qui fait que je continue aussi. La coordinatrice est une personne que j'estime énormément et qui influe...avec elle on est quelqu'un, on est très considéré en tant que bénévole. Il y a un climat comme on voudrait que ce soit dans la vraie vie partout. (Louise, bénévole dans une association)

Louise met en avant l'association comme un microcosme qu'elle oppose à la vraie vie. Le respect qu'elle éprouve pour la coordinatrice et le climat ambiant lui permettent d'avoir envie d'y aller et de maintenir son engagement.

Angela s'identifie fortement à son collectif d'engagement et l'exprime à travers « l'exemple du porte-monnaie ».

Je me souviens d'une petite anecdote au début qu'on a lancé le collectif, il y a un type qui est arrivé tout paniqué et il avait oublié son port-monnaie la semaine passée lorsqu'il avait fait la permanence, pis je me disais « oublie, il ne va jamais le retrouver son porte-monnaie » et pis en fait non seulement il l'a retrouvé mais en plus avec tout son fric dedans et il avait vraiment un paquet de fric, et il n'y avait rien qui avait disparu. Et je me suis dit, ben tu vois, dans la grande société qu'on a ça serait pas possible, par contre dans cette microsociété qu'on a créée avec ces gens engagés qui viennent autour d'une cause, les gens, ils ne piquent pas du fric quoi. Et pis tu te dis c'est comme une micro société qui est créée et pis j'ai eu que des bonnes surprises comme ça en me disant ben voilà, à c'est ça la société dans laquelle j'ai envie de vivre en fait. Si on pouvait repeupler la société avec que des gens du collectif, ce serait super parce que j'ai l'impression qu'on est tous autour d'une cause commune en fait, je trouve qu'on a des idéaux un peu commun, après il y a des petites chamailleries humaines comme partout

mais au niveau des valeurs il y a pas de combats comme dans la société extérieure et on a tous une place en fait, ce qu'on a pas l'impression d'avoir forcément en vrai. (Angela, bénévole et militante dans un collectif)

Angela met en avant le fait que le collectif d'engagement serait une version améliorée de la vie en société de part le fait qu'il existe, en son sein, un partage de valeurs communes. Pour elle, il lui donne la possibilité de se développer avec les valeurs qui sont les siennes. Vermeersch pointe l'importance de l'identification en affirmant que le collectif d'engagement constitue « (...) une possibilité d'affiliation ou de réaffiliation collective, ainsi que d'étayage identitaire, au sein d'une société dont les structures classiques de socialisation sont déstabilisées. » (Vermeersch 2004, 682).

Ce troisième chapitre a permis de relever l'importance de concevoir l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s comme un processus dynamique au sein duquel s'articulent des processus de désengagement et de possible réengagements. Les ruptures d'engagement pouvant survenir avec un sentiment d'insatisfaction, une dissonance avec la structure représentée par le collectif d'engagement ou encore lors d'un changement de configuration familiale.

Je passe dès maintenant au quatrième et dernier chapitre de cette analyse, qui vise à mettre en lumière des espaces de questionnements au sein de l'engagement bénévole en relevant les doutes ainsi que les écarts entre attentes et réalités qui ont manifestement poussé les bénévoles à s'interroger sur elle-même et sur leur engagement. Pour terminer, je relèverai un dernier aspect de l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s qui dépasse le cadre des collectifs d'engagement pour intervenir au cœur même de la sphère privée en atteignant, parfois même, les modes de consommation des bénévoles.

CHAPITRE 4 : Des questionnements individuels ?

De l'existence du doute aux implications dans la vie privée

Après avoir pu appréhender, les motivations de l'engagement, les pratiques relatives aux bénévoles dans un contexte auprès des migrants-es ainsi que les dimensions dynamiques de l'engagement, ce dernier chapitre analytique met l'accent sur les questionnements analysés dans les récits et discours des bénévoles.

Dans ce chapitre, il est question de mettre en avant des éléments analysés comme des questionnements, des remises en question de la part des bénévoles. Pour certaines, il s'agit de remises en question de leur place en tant que bénévole, pour d'autres, des questionnements plus généraux sur leur appréhension du contexte politique. Ces questionnements personnels et ces remises en question influencent leur façon de penser et le discours qu'elles ont partagés dans les entretiens et sont transversales à l'analyse qui précède puisqu'ils questionnent les motivations, les pratiques et les dynamiques de l'engagement.

1. La place du doute

Au terme de l'analyse des entretiens, j'ai pu constater une forme de questionnement prégnante dans les discours des bénévoles et ce sont ces questionnements qui traversent tant leurs motivations que leurs pratiques bénévoles, leurs engagements que leurs désengagements, que j'ai souhaité analyser ici.

Si plusieurs bénévoles ont décrit une absence d'attentes tournées vers les migrant·e·s avant leur engagement, Zelda l'a vécu autrement. Pour elle, la situation de terrain dans le camp a confronté son imaginaire et les représentations des migrant·e·s qu'elle se faisait avant son expérience, à une nouvelle réalité.

Ce qui a changé par rapport à mon imaginaire et après quand j'étais là-bas, c'est que c'est pas des bébés que tu vas aider. Ça paraît logique, mais un bébé il peut pas faire autrement, t'es là vraiment et tu l'aides. Là, c'est des adultes qui ont tout à fait leur tête, qui ont un métier, une formation et

qui sont simplement dans des conditions matérielles complètement inhumaines et pas du tout logique, par rapport à une vie humaine comme on pourrait s'imaginer, mais au final, t'es pas là pour leur parler comme à des enfants, t'es là pour remplir des besoins, mais pour remplir des besoins plus matériels. Ça a été une prise de conscience importante. (Zelda bénévole dans un camp)

Pour Zelda, le bénévolat auprès des migrants-es était perçu, avant son départ, comme une expérience hautement humaine dans le sens où elle s'imaginait « créer un lien » avec les personnes. Or, la réalité s'est avérée plus complexe de part la situation d'urgence, la rapidité des interventions et le fait que ces personnes sont en déficit matériel et que ce sont les premiers besoins à remplir. Faire la conversation est souvent complexe et le nombre de personnes augmente la difficulté à créer des liens. Au cœur de cet écart ressenti entre les attentes du bénévolat et la réalité vécu en tant que bénévole, émergent pour Zelda des questionnements quant à sa place au cœur de ses pratiques dans le camp, je constate un « gap » entre ses attentes préalables et la réalité du terrain. Comment a-t-elle vécu et donné du sens à cet écart ?

1.1. « Gap » entre attentes et réalité : une quête de sens

Pour certaines bénévoles, la question de leur place dans ce bénévolat particulier et du sens conféré à celui-ci se sont avérés être des enjeux ; savoir comment se situer, comment entrer en interaction, comment considérer les migrants-es. Pour exemplifier ce point continuons avec le cas de Zelda qui s'est énormément questionnée sur son bénévolat.

Pour moi, être bénévole dans le camp, c'était aussi me définir là-dedans, au milieu de tout ça. Je trouve que dans le court terme c'est difficile de créer une amitié et du coup, qu'est-ce que t'es ? Si t'es ni un professionnel médecin ou psy, ni un spécialiste de la logistique ou quelque chose comme ça... du coup qu'est-ce que t'es ? Parce que t'es pas un professionnel et en même temps c'est trop court pour créer une amitié ou une relation vraiment. (Zelda bénévole dans un camp)

Dans sa réflexion, Zelda soulève la question de la place occupée par le-la bénévole au cœur d'un dispositif où s'organisent des professionnels. Dans cet espace, la place attribuée aux bénévoles est ressentie comme floue ce qui mène Zelda à s'interroger. De plus, en interrogeant sa propre place au sein de ce dispositif, elle remet en question la relation même entre bénévoles et migrants-es.

Il y avait des aspects qui me dérangent un peu. On faisait des distributions par exemple de savons et on était dans des containers et eux, ils venaient chercher et en plus matériellement on était au-dessus, on leur donnait depuis en haut. Et dans ma tête, il y avait deux aspects, d'un côté c'était super parce que c'était une aide directe : on donnait du savon. D'un autre côté, moi j'arrive je leur donne des trucs et après mon avion repars dans quelques jours. Voilà, il y a un truc qui me dérange et qui me dérange toujours d'ailleurs et je pense qu'il n'y a pas de solution à ça parce que le fait qu'on soit dans des réalités différentes, c'est un fait. Et on doit vivre avec, et encore, c'est plus facile pour nous. Parce que tu rentres, la routine reprend et voilà. (Zelda bénévole dans un camp et dans une institution)

De par ses questionnements, Zelda interroge cette relation « d'aidant » au cœur du clivage entre les bénévoles et les migrant·e·s dans le camp. Elle s'interroge sur la symbolique des actes tels que la distribution de matériel où elle se situait géographiquement surélevée par rapport à eux. Le fait de pouvoir repartir chez elle, alors que les autres doivent rester dans le camp, la « dérange » également.

Pour Serena, il est aussi question de « se situer » au cœur de la pratique, ce qui la mène à réfléchir sur ses propres fonctionnements. Les codes sociaux inconnus auxquels elle est confrontée l'incite à s'interroger sur elle-même, sur sa manière de se vêtir, de se comporter.

Je me pose beaucoup de questions par rapport à moi, à comment je me situe. Par exemple l'autre fois, j'étais à une fête afghane et j'ai passé la soirée à ne rien comprendre des codes. Il y avait des femmes qui pouvaient danser d'autres non, la plupart du temps, c'était que les hommes. Et après j'ai compris que les femmes afghanes ne pouvaient pas danser seulement les femmes iraniennes. Et nous-mêmes femmes blanches, ils nous

poussaient dans le cercle, et moi je me suis dit mince je suis en mini-jupe, tu veux respecter les gens mais en même temps te respecter toi-même. C'est plein de petites choses comme cela qui me trainent dans la tête et auxquelles je réfléchis beaucoup. (Serena, co-fondatrice d'un collectif)

Les questionnements qui la traversent lors de ces rencontres sont relatifs aux codes sociaux et aux déterminants culturels et forment une part importante de son engagement puisqu'ils prennent une place particulière lorsqu'elle se retrouve en interaction avec les migrant·e·s.

Pour ces bénévoles, ces aspects laissent une place conséquente au doute sur des comportements et des manières d'agir dans le cadre de leur bénévolat, et induisent à des questionnements sur leurs propres motivations, leurs propres pratiques et sur la continuité de leur engagement.

2. Un engagement individuel au quotidien

Le dernier point que je soulève dans cette analyse est une continuité dans l'engagement, qui dans certains cas, « dépasse les frontières du collectif d'engagement » comme je l'ai défini au niveau théorique. Si certaines bénévoles mettent une distance entre leur vie privée et leur engagement auprès des migrants-es « *Quand je passe la porte c'est fini, je n'y pense plus* » (Maurine), « *J'aime bien le fait qu'on soit cadrés, ça met des limites, ça protège* » (Louise), d'autres, en revanche, trouvent une forme de continuité à leur engagement au cœur de leur vie quotidienne.

Deux cas de figure permettent de dégager cet engagement qui passe de ce que j'ai nommé « bénévolat » tout au long de cette recherche, à une dimension étendue impactant de manière plus concrète la vie privée, au sens où elle intervient hors du cadre des collectifs d'engagement bénévole comme je les ai définis dans la partie théorique. Je ne vise pas à mettre en opposition les formes d'engagements, j'analyse l'engagement de certaines bénévoles comme restant dans la dimension stricte et plus formelle proposée par le collectif d'association, alors que pour d'autres, celui-ci prend une dimension particulièrement engagée, en ce sens qu'elle impacte leur sphère privée. J'ai conscience que je dichotomise les termes et ouvre un débat sémantique et conceptuel, sur les dimensions du bénévolat formel et informel,

mais en définissant l'appréhension que je fais de ces deux notions dans cette recherche particulière, j'espère dissiper quelques doutes.

2.1. Des liens qui interviennent dans la sphère privée

Pour Serena, son bénévolat ne s'arrête pas à l'espace du collectif qu'elle a cofondé. Elle entretient un véritable lien d'amitié avec certains-es des migrants-es qu'elle a connu au travers du collectif. En ce sens, son engagement ne s'arrête pas à la sphère « formelle », « *Pour moi, s'il y en a un qui a un problème, il m'appelle, je suis là, même si je devais pas venir ce jour là* » (Serena). Sa disponibilité en dehors des heures où elle s'investit, le fait qu'elle donne son numéro de téléphone privé démontre un engagement qui sort du cadre strict du collectif d'engagement.

Angela elle, est allée plus loin. Elle a hébergé des migrants-es en difficultés à plusieurs reprises. « *À un moment, je suis rentrée dans un processus de désobéissance qui pouvait potentiellement impacter ma vie privée même, c'est quand j'ai hébergé des gens illégalement* » (Angela). Après avoir hébergé quelques personnes sur des durées allant de quelques jours à plusieurs semaines, Angela me confie qu'elle sait que cela n'est pas une solution durable. Néanmoins, permettre à des personnes de ne pas dormir dehors la nuit est important pour elle, surtout si elle a connaissance de la situation en question. Son implication dépasse donc le simple cadre du collectif d'engagement puisque les personnes qui résident chez elle, entrent dans le cadre de sa sphère privée. Elle dit se comporter avec les personnes qu'elles héberge comme avec des colocataires.

2.2. Un engagement qui influence le mode de vie

Comme le chapitre sur l'analyse des motivations qui ont trait aux convictions a permis de le montrer, Angela perçoit son engagement comme porteur de sens dans un « système capitaliste » qui génère des pauvretés et des conflits incitant à la migration. Ainsi, dans la continuité de son engagement bénévole avec les migrant·e·s, elle a décidé d'agir en tant que citoyenne sur certains modes de consommation qui, selon elle, influent grandement sur la situation précaire des pays émergents.

Je m'engage dans le collectif et puis après dans ma vie privée, j'essaie de consommer différemment, j'essaie de m'engager aussi de manière individuelle, vu que pour moi notre mode de consommation influe aussi sur des misères sociales et humaines. (Angela, militante dans un collectif)

Pour Reisch, « La consommation est une activité très ancrée culturellement conférant l'identité, le respect de soi, la participation sociale, le bon sens et l'acceptation. » (Reisch 2008, 44), agir sur sa consommation n'est donc pas un positionnement anodin. Il s'inscrit dans un mouvement de société plus large qui vise à déconstruire le postulat selon lequel consommer serait l'aboutissement d'une économie pérenne. Angela étend son raisonnement, non pas uniquement à son confort personnel, mais à une appréhension des méfaits indirects de certaines de ses actions en tant que citoyenne, « *Moi, je sais que suivant quel objet j'achète, il aura fait souffrir des personnes, donc voilà, je réfléchis à ça, j'essaie de faire local aussi* » (Angela). La migration est, pour Angela, la résultante de nombreux facteurs politiques et économiques notamment, c'est pourquoi sa manière de consommer est également une manière d'agir en congruence avec les valeurs qu'elle porte au sein même de son engagement bénévole auprès des migrant·e·s. De ce fait, son engagement devient transversal, puisqu'il ne se cantonne plus au seul cadre associatif.

Ce dernier chapitre permet de faire le lien avec les trois chapitres analytiques précédents en mettant en évidence des espaces de doutes au cœur des engagements des bénévoles. J'espère avoir su relever l'importance des questionnements que se posent les bénévoles sur leurs motivations, leurs pratiques et leur engagement, comme étant un point central de ce même engagement puisqu'ils peuvent émerger tant avant de s'engager, que pendant l'engagement et certains questionnements peuvent même mener au désengagement. La dernière partie, consacrée à l'engagement « débordant sur la sphère privée » a permis d'ouvrir la sphère de l'engagement comme étant, pour certaines, transversal à leur quotidienneté, comme lorsque celui-ci influence la sphère personnelle ou le mode de vie.

Conclusion

Pour conclure ce travail, il convient d'effectuer un bilan réflexif des résultats de l'étude. Tout au long de l'analyse, la question de recherche est restée très présente : comment comprendre l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s ? Les sous-questions y étant associées ont permis de décomposer l'analyse en quatre chapitres, fruits de l'analyse des données de terrain récoltées. Eux-mêmes sont organisés en de multiples sous-chapitres qui rendent compte des enjeux soulevés par la question de recherche tout en y apportant des réponses. Comme mentionnées au cours de l'analyse, ces différentes parties ne peuvent être appréhendées séparément au regard de la complexité des implications de l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s.

Je vais à présent entreprendre un bref retour sur les chapitres de l'analyse afin de souligner les réponses qu'ils apportent tout en permettant d'englober la question de recherche dans plusieurs de ses dimensions.

Le premier chapitre a pointé l'existence de motivations multifactorielles sur l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s. J'y ai relevé l'importance du contexte sociopolitique dans ce bénévolat précis, le rôle et l'influence des proches dans l'engagement ainsi que la prégnance d'une identité de genre dans cet engagement humanitaire et social. Ce dernier point a finalement permis de dépasser une vision « linéaire » du parcours bénévole en introduisant l'importance des différents stades de la vie, comme la retraite ou la maternité, appréhendée dans une perspective de genre. Par la suite, en décortiquant les résultats du général au particulier, je me suis centrée sur les motivations idiosyncratiques au sens de Fillieule (Fillieule 2001). Trois grands axes sont ressortis de cette sous-analyse, à savoir, les motivations « pour autrui », « pour soi » et « pour ses convictions ». La première a permis d'identifier deux notions centrales dans le discours des bénévoles, celle « du désir d'aider » et celle de « l'empathie ». La deuxième, a mis l'accent sur les particularités se rapportant à soi-même dans l'engagement en soulignant l'importance de « montrer une bonne image de soi », de « se sentir utile », d'entrer en contact avec une « diversité culturelle » et enfin « d'acquérir de l'expérience pour un futur professionnel ». La troisième a permis de relever l'importance de l'univers des convictions dans l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s qui reflète un

« combat envers l'injustice du système », des « convictions politiques » ou encore « la foi ». Que retenir de cette première partie ? Appréhender les motivations des individus a permis de relever l'importance de facteurs macrosociologiques tels que le contexte politique dans l'engagement des personnes auprès des migrant·e·s et des facteurs microsociologiques et individuels. Ceci amène des clés de compréhension sur cet engagement. Celui-ci est influencé de façon multifactorielle et à des niveaux différents, dont le processus de construction identitaire et la question de la reconnaissance offre une lecture globale. Par ailleurs, il convient de souligner qu'il existe souvent une combinaison de plusieurs « motivations » qui se traduisent par l'acte concret de s'engager.

Le deuxième chapitre a mis l'accent sur les pratiques, d'abord en les catégorisant, afin de donner une idée générale des tâches des bénévoles interrogées, puis en traitant des processus connexes tels que : les enjeux de la relation, la question de « l'aide », les difficultés rencontrées ou encore les phénomènes de rétributions, tout en soulevant la question de l'argent et la notion de plaisir. Cette partie s'est conclue sur une réflexion concernant l'investissement personnel et les limites des enquêtées au sein de leurs occupations. Qu'à apporter ce deuxième chapitre ? Il a tout d'abord permis de mettre en lumière la diversité des pratiques qui concernent le bénévolat auprès des migrant·e·s, ouvrant ainsi une réflexion sur la diversité qu'offre ce type de bénévolat. Ensuite, il a enjoint à souligner que les pratiques en elles-mêmes mobilisent de nombreux aspects, au premier abord insoupçonnés. La perception de la relation, la question de la communication et les difficultés qui découlent de ce bénévolat particulier son autant de constats qui mènent à réfléchir sur la posture des bénévoles dans cet engagement, ainsi que sur les stratégies mises en place pour combler leur cahier des charges.

Le troisième chapitre a permis d'explicitier l'aspect dynamique de l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s. Par les exemples de Cloé et Yvonne, j'ai analysé des processus de désengagement qui peuvent être liés, soit aux collectifs d'engagement soit au sentiment d'insatisfaction face à la difficulté d'accomplissement des tâches demandées. Le rapport aux collectifs d'engagements a également été mis en avant afin d'étayer l'importance pour les individus de se développer en relation avec des valeurs partagées dans une optique d'affiliation collective participant de leur construction identitaire (Vermeersch 2004).

Le quatrième et dernier chapitre a relevé la place des questionnements et du doute au cœur des discours des bénévoles. Ces questionnements ont mené à expliciter l'existence d'un « gap » entre attente et réalités du terrain. Pour conclure l'analyse, j'ai abordé un espace spécifique d'engagement, dépassant l'engagement bénévole « formel » avec la mise en évidence de liens qui interviennent dans la sphère privée et de leur susceptible influence sur les modes de vie. Ce dernier chapitre a permis d'apporter une dimension transversale à l'analyse. En effet, les questionnements sont liés à l'aspect du processus d'engagement dans le sens qu'ils ont une influence sur celui-ci. Par ailleurs, les interrogations des bénévoles se rapportent à de multiples aspects comprenant leurs motivations ou leurs pratiques, comme le démontrent les exemples exposés.

Ainsi, à la question initiale : comment comprendre l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s ? J'estime qu'il est nécessaire, comme je l'ai montré dans l'analyse, de répondre en plusieurs temps. L'engagement bénévole peut être appréhendé par plusieurs angles analytiques que sont les motivations, les pratiques, les processus de désengagement et les enjeux réflexifs soulevés par les bénévoles elles-mêmes, toujours dans une restitution du contexte sociopolitique global, dont l'influence ne peut être écartée, puisque la congruence de différents aspects structurels permet la concrétisation de certaines actions et plus particulièrement de certains actes d'engagement. La compréhension de cet engagement s'appuie également, dans ce travail, sur des théories transversales à l'analyse, telles que les apports des questionnements relatifs à la construction identitaire et aux théories de la reconnaissance dans une perspective qui souligne l'importance des questions de genre.

Limites et ouvertures réflexives

J'espère vivement que ma tentative d'appréhender les multiples facettes de l'engagement bénévoles auprès des migrant·e·s permette de mesurer la complexité des imbrications des enjeux relatifs à sa compréhension. Néanmoins, cette étude fournit des pistes compréhensives sans englober totalement ou répondre de manière exhaustive à la question de recherche. En effet, le cadre posé et les lunettes de lectrice pour lesquelles j'ai opté, ne permettent pas de comprendre toutes les situations connexes à cet engagement bénévoles social et humanitaire. Cette thématique aurait pu être abordée sous différents angles, celui que j'ai choisi m'a permis d'arriver aux constats qui précèdent, tout en sachant que, s'ils en révèlent bien des aspects, ils en laissent autant d'autres dans l'ombre.

La première limite de ce travail est le nombre d'entretiens effectué. Au compte de neuf, ceux-ci mettent en avant l'aspect exploratoire d'une telle recherche, qui, même si elle donne à voir des pistes intéressantes, pourrait nécessiter un approfondissement du terrain. De ce fait, il pourrait être intéressant de solliciter un plus grand nombre de personnes dans l'approfondissement de cette étude. La deuxième limite que je souhaiterais mettre en lumière, est celle du récit des interviewées. Tout d'abord, je n'ai pas réussi à atteindre le même niveau de profondeur du récit avec chacune d'entre elle, notamment avec les deux femmes retraitées. Des questionnements personnels ont émergé suite à ce constat et quant à ma posture de chercheuse, comment entrer dans une relation d'intimité avec des personnes plus âgées ? Pourquoi cela semble-t-il plus fluide avec des individus de mon âge ? Ensuite, comme je l'ai mentionné aux prémices de ce travail, les descriptions narratives des enquêtées ont été récoltées à un temps donné et dans des circonstances précises, que ma présence et mes questions ont indéniablement influencé. De plus, les questions que j'ai posées enjoignaient, pour la plupart, des réflexions qu'elles ne s'étaient pas faites en ces termes ou de cette manière. Dans ce cadre, répondre si promptement peut constituer un exercice périlleux, dans lequel on ne se trouve pas toujours à son aise : certaines questions, « mal posées » ou trop directes ayant pu bloquer l'une ou l'autre enquêtée. La troisième limite, et qui m'apparaît comme la plus saillante dans cette recherche, est celle qui relève de l'emploi d'une catégorie générale, celle des « migrant·e·s ». En effet, en raison du fait que la perspective étudiée est celle des bénévoles, j'ai décidé de regrouper toutes les personnes avec lesquelles elles sont en

contact sous la bannière des « migrant·e·s » qui semble scientifiquement la plus idoine pour aborder mon propos. Néanmoins, j'ai conscience que ce type de catégorisations peut mener à des raccourcis, car ces termes tendent à simplifier symboliquement les parcours individuels des personnes qui expérimentent la migration à un moment donné de leur histoire biographique. De plus, les médias et les politiques utilisent ce terme en réduisant parfois ce phénomène humain à une forme de nuisance, ce que je ne souhaite en aucun cas représenter. J'ai conscience toutefois, que la récurrence de l'utilisation de cette notion tout au long de la présentation des résultats, peut laisser aux lecteurs·ices, une impression très nébuleuse des individus que le terme regroupe sous une même bannière trop simplificatrice. Même si pour un tel travail, le choix semblait pertinent, les mots véhiculent des idées et je déplore l'effet général et non-volontaire qui en ressort après coup. Pour pallier ce biais dans une future recherche, j'imagine la possibilité d'approfondir la perspective du bénévolat en interrogeant des personnes ayant bénéficié de ces programmes. Ceci permettrait d'inclure les parcours individuels des personnes ayant vécu la migration, tout en maintenant une perspective d'étude axée sur le bénévolat dans le contexte de la migration, sans réduire la catégorisation « migrant·e·s » à une masse indifférenciée.

En guise d'ouverture réflexive, si cette modeste recherche a permis de mettre en évidence les points que je viens de soulever dans la conclusion, il apparaît qu'elle permet également de mobiliser d'autres questionnements, dont certains ont pu être relevé au fil de l'analyse. Je souhaite en relever trois, qui me semblent pertinents au regard de cette recherche et dans une visée d'approfondissement des réflexions sociologiques qu'elle induit.

La question de la prégnance d'une identité de genre au cœur de ce bénévolat humanitaire et social pourrait être mobilisée plus précisément et pourrait faire l'objet d'une recherche plus élaborée. En s'éloignant cette fois de la thématique des migrations, il serait, en effet, intéressant d'approfondir ces questionnements spécifiques en les articulant avec le travail féminin et les enjeux relatifs au recours à des activités bénévoles sociales et humanitaires, lors de la maternité. Une perspective de genre serait idoine afin d'appréhender les enjeux et les représentations des tâches féminines en lien avec la conception de la maternité et la perception du travail bénévole comme une alternative à l'emploi pour les mères. Pour une telle recherche, peut-être serait-il intéressant de mobiliser des aspects de la sociologie critique ?

En continuité du chapitre 4.2.4., qui traite du lien avec la sphère professionnelle, il serait intéressant de se demander s'il existe une forme de « passage contraint » pour certaines personnes formées et sans expériences (comme dans l'exemple de Zelda), notamment chez les étudiants·es universitaires en sciences humaines et sociales. Dans cette optique, dans un second temps, il serait également intéressant de mesurer la capacité de ce type de bénévolat d'offrir un véritable tremplin vers l'emploi (comme dans le cas de Cloé).

Plus vastement, dans cette étude, je me suis interrogée sur le bénévolat auprès des migrant·e·s au sens large, en tentant de comprendre l'engagement bénévole, ma perspective visant à partir du point de vue des discours des individus afin d'appréhender les processus. Il serait intéressant de renverser le questionnement en s'interrogeant sur ce que le bénévolat permet de comprendre de la société. Notamment, par le prisme d'étude de Simonet, quant au niveau du rapport au travail ainsi que de la « bénévolisation » de certaines tâches sociales (Simonet 2010). Articuler ces questionnements avec l'analyse des politiques publiques en matière de soutien aux projets pour les migrant·e·s, permettrait également d'approfondir la question de l'engouement autour du bénévolat dans le cadre de la migration et de comprendre d'un point de vue différent, cet élan bénévole.

Annexe I : grille d'entretien

Questions de départ : contexte général de l'engagement (But : lancer la narration librement)

1) Racontez-moi votre parcours personnel dans le bénévolat :

Je vais commencer avec une question assez large, racontez-moi votre parcours personnel dans le bénévolat. Votre premier engagement, ce qui vous a poussé à le faire et dans quel contexte cela s'est-il produit, et jusqu'à aujourd'hui à votre situation de bénévole avec des personnes issues de la migration.

Sentez-vous libre de l'ordre dans lequel vous souhaitez raconter les événements.

2) Comment vous est venue l'idée de faire du bénévolat avec (...) ?

a. Comment en avez-vous entendu parler ?

i. Est-ce que vous connaissez d'autres personnes qui s'engagent ?

ii. Est-ce que vous avez des contacts avec d'autres bénévoles ? (deepen)

3) Et à partir du moment où vous avez eu l'idée de le faire comment est-ce que cela s'est passé ?

a. Quelles ont été les démarches pour y participer ?

b. Depuis combien de temps, êtes-vous volontaire dans ce programme ?

Pratiques

1) Racontez-moi ce que vous faites concrètement dans votre activité de bénévole, vos tâches ? (ou si dans un camp, comment se passe une journée-type) ?

2) Pour vous, quel rôle joue le fait de faire du bénévolat avec des personnes migrantes/réfugiés/sa déf. ?, (Est-ce que ça rend ce bénévolat différent d'un autre ? Si oui en quoi ? (pourquoi) ?)

3) Pour vous, quel rôle joue le cadre institutionnel/associatif dans lequel vous exercez ce bénévolat ? (Comment cela se traduit dans la pratique ?)

4) Dans votre démarche de bénévolat, souhaitez-vous « aider » (utiliser le vocabulaire de l'interviewé) des personnes en particulier ?

5) Est-ce que vous êtes confrontés à des difficultés particulières dans le cadre de ce bénévolat ? (Pourriez-vous donner des exemples ?)

6) Est-ce qu'il y a un moment ou une activité que vous aimez particulièrement dans votre bénévolat ? (Pouvez-vous me décrire laquelle ?)

7) Racontez-moi ce qui vous motive à continuer ?

Représentations (significations)

- 1) **Comment définissez-vous votre intervention auprès de ces personnes ?** (Qu'est-ce que c'est pour vous, ce que vous faites pour eux ?)
- 2) **Est-ce que le parcours migratoire de ces personnes vous intéresse particulièrement ? Si oui, en quoi, pourquoi ? Si non, pourquoi ?**
 - a. Vous vous intéressez à leurs expériences personnelles ?
- 3) **Le fait de vous engager, pour vous, qu'est-ce que cela signifie ?**
- 4) **Qu'est-ce qui est important pour vous dans le cadre de ce projet ?**
- 5) **Comment décririez-vous cette expérience ?**

Attentes

- 1) **Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager ?**
 - a. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans ce bénévolat en particulier ?
- 2) **Est-ce que la réalité était différente de ce que vous vous imaginiez ?**
 - a. Une fois que vous vous êtes retrouvé sur le terrain, est-ce que cela correspondait à l'image que vous en aviez ? Qu'est-ce qui était pareil, qu'est-ce qui ne l'était pas ?
 - b. **Aviez-vous des attentes ?** Est-ce que cela correspondait à vos attentes ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
 - c. Quelles sont les choses que vous vous imaginiez faire et que vous ne faites pas sur le terrain ?
- 3) **Est-ce que c'est important pour vous de « leur » apporter quelque chose ? Que pensez-vous que vous leur apportez ?**

Convictions / Croyances / Idéaux

- 1) **Est-ce que vous avez des idées ou des valeurs particulières qui vous tiennent à cœur ?** Lesquelles ?
 - a. Pensez-vous qu'elles peuvent influencer vos choix ou votre façon de voir le monde ? Dans quelle mesure ?
- 2) **Quel rôle jouent-elles dans votre vie quotidienne ?**

Entourage : Situation personnelle et familiale qui permet le bénévolat (comprendre qui sont ces bénévoles = comprendre aussi leur milieu)

- 1) **Âge, situation professionnelle, familiale, femme/homme**
 - a. Racontez-moi votre votre contexte familial de manière générale ?
 - b. Et votre situation professionnelle ?

- c. Comment est-ce que vous trouvez le temps de pratiquer une activité bénévole ?
Est-ce que ça vous demande une organisation particulière de vous engager ?
- 2) **Que pensent vos proches de votre engagement ?** (famille et amis) sont-ils engagés aussi ?
 - 3) **Pensez-vous que vous retirez quelque chose de cette expérience sur le plan personnel ?** Si oui, quoi ? Si non, quoi ?
 - 4) Et sur le plan professionnel ? Pour le CV ?

Ouverture (ou permet de relancer la narration)

- 1) **Que diriez-vous à un nouveau bénévole qui commence cette expérience ? Quel conseil lui donneriez-vous ?**
- 2) **Pensez-vous que vous allez continuer à pratiquer cette activité dans le futur ? (Demander des précisions) ?**

Fin : Est-ce que vous avez encore une question, un point que vous souhaiteriez éclaircir ?

N.B. : rebondir sur les propos des personnes, approfondir leurs visions personnelles

Bibliographie

- Agier, Michel. 2016. *Les migrants et nous: comprendre Babel*. CNRS Editions. Paris.
- Barel, Yves. 1990. « Le Grand Intégrateur », *Connexions*, n° 56 : 85-100.
- Beaud, Stéphane, et Florence Weber. 2011. *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. Paris: La Découverte.
- Becker, Howard S. 2002. « Les ficelles du métier ». *Éditions la découverte*. URL : http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Les_ficelles_du_m_tier-9782707133700.html. (Consulté le 20 avril 2017)
- Becker, Howard S. 2007. *Les ficelles du métier: comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La Découverte.
- Behnia, Behnam. 2012. « Volunteering with Newcomers: The Perspectives of Canadian- and Foreign-born Volunteers ». *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, sect. Vol. 3, n°2.
- Berger, Peter, et Thomas Luckmann. 2012. *La Construction sociale de la réalité - 3e éd. -*. Paris: Armand Colin.
- Blanchet, Alain. Anne, Gotman. 2014. *L'entretien*. Broché, 2^{ème} éd.
- Bleuzen, Brigitte. 2006. « Bénédicte Harvard Duclos, Sandrine Nicourd, Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité ». *Archives de sciences sociales des religions*, n° 134 (mai) : 147-299.
- Bloch, Alice. 2002. « Refugee Community Organizations and Volunteering ». In *The Migration and Settlement of Refugees in Britain*, 161-76. Palgrave Macmillan UK.
- Bobineau, Olivier. 2010. *Les formes élémentaires de l'engagement: une anthropologie du sens*. Racines & ruptures. Paris: Temps présent.
- Boudon, Raymond. s.d. 2004. « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? » *Revue du MAUSS* n° 24 (2): 281-309.

- Bouffartigue, Paul. 2005. « La division sexuée du travail professionnel et domestique : quelques remarques pour une perspective temporelle ». *Lien social et Politiques*, n° 54: 13.
- Bovay, C., et Jean-Pierre Tabin. 1998. *Les nouveaux travailleurs: bénévolat, travail et avenir de la solidarité*. Etudes et rapports n° 56 de l'Institut d'éthique sociale. Genève : [Lausanne]: Labor et Fides ; Institut d'éthique sociale.
- Bovay, Claude, Jean-Pierre Tabin, et Roland J Campiche. 1994. *Bénévolat: modes d'emploi : le recours au bénévolat dans l'action sociale et sanitaire*. Lausanne: Réalités sociales.
- Brodiez, Axelle. 2009. « Entre social et humanitaire: générations militantes à Emmaüs (1949-2009) ». *Le mouvement social*, n° 2 : 85–100.
- Brodiez-Dolino, Axelle, et Bruno Dumons. 2009. *L'humanitaire XIXe-XXIe siècle*. Place of publication not identified: Découverte.
- Bryant, Antony, et Kathy Charmaz. 2010. *The SAGE Handbook of Grounded Theory: Paperback Edition*. SAGE.
- Caillé, Alain. 2009. *Théorie anti-utilitariste de l'action: fragments d'une sociologie générale*. Textes à l'appui. Série « Bibliothèque du MAUSS ». Paris: La Découverte : MAUSS.
- Châtel, Vivianne, et Shirley Roy. 2008. *Penser la Vulnérabilité: Visages de la Fragilisation du Social*. PUQ.
- Collovald, Annie, Marie-Hélène Lechien, Sabine Rozier, et Laurent Willemez, éd. 2015. *L'humanitaire ou le management des dévouements : Enquête sur un militantisme de «solidarité internationale» en faveur du Tiers-Monde*. Res publica. Rennes: Presses universitaires de Rennes. URL : <http://books.openedition.org/pur/15274>. (Consulté le 20 avril 2017)
- Dahinden, Janine. 2011. "« Kulturelle Vielfalt » ? Grenzziehungen mittels « Kultur » im Kontext von Migration und Integration", in SAGW (ed.) *Von der Deklaration zur Umsetzung – Schutz und Förderung der kulturellen Vielfalt in der Schweiz. Akten der Tagung vom 25. Januar 2011, Zürich, 2011*. Bern: Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften, pp. 33-46.

- Dahinden Janine, Neubauer Ana. 2016. « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales (séminaire Master). Recueil inédit, Université de Neuchâtel. »
- Dantier, Bernard. 2004. « Pierre Bourdieu, La situation d'enquête et ses effets. Extrait de : La misère du Monde. ».
URL : http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/bourdieu_pierre/situation_enquete_effets/situation_enquete_texte.html. (Consulté le 6 juillet 2017)
- De Lavergne, Catherine. 2007. « La posture du praticien-chercheur: un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative ». *Recherches qualitatives* 3 : 28-43.
- Erickson, Jennifer. 2012. « Volunteering with Refugees: Neoliberalism, Hegemony, and (Senior) Citizenship ». *Human Organization*, juillet, pp.167-175.
- Fassin, Didier. 2010. *La raison humanitaire : une histoire morale du temps présent*. Hautes études. Paris : Gallimard : Seuil.
- Fassin, Didier, éd. 2013. *La question morale : une anthologie critique*. Paris : Presses Univ. De France.
- Ferrand-Bechmann, Dan. 2002. *Le métier de bénévole*. Paris : Anthropos.
- Fillieule, Olivier. 2001. « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel : Post scriptum ». *Revue française de science politique* 51 (1) : 199.
- Fillieule, Olivier, et Nonna Mayer. 2001. « Devenirs militants ». *Revue française de science politique* 51 (1) : 19-25.
- Fischer Gustave-Nicolas. 1999. « Le concept de relation en psychologie sociale ». *Recherche en soins infirmiers* 56 : pp.4-11.
- Flahault, Érika, et Anne Guardiola. 2009. « Genre et associations en Europe : le pouvoir en question ». *Informations sociales*, n° 151 (mars): 128-36.
- Flick, Uwe. 2009. *An Introduction to Qualitative Research*. 4th ed. Los Angeles : Sage Publications.

- Forbes, Kevin F., et Ernest M. Zampelli. 2014. « Volunteerism : The Influences of Social, Religious, and Human Capital ». *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 43 (2): 227-53.
- Fourboul, Voynet. Catherine. 2012. « Ce que « analyse de données qualitatives » veut dire, Abstract ». *Revue internationale de psychosociologie* Vol. XVIII (44): 71-88.
- Fournier, Martine. 2011. « Le temps des bons sentiments ». *Sciences humaines*, n° 223 (mars): 33-35.
- Gagnon, Éric, et Andrée Fortin. 2002. « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : Essai de définition ». *Nouvelles pratiques sociales* 15 (2) : 66-76.
- Gillian Century, et et al. 2007. « The experience of working with refugees: Counsellors in primary care ». *ResearchGate*.
URL : https://www.researchgate.net/publication/240240985_The_experience_of_working_with_refugees_Counsellors_in_primary_care. (Consulté le 25 avril 2017)
- Giraud, Claude. 2011. *Qu'est-ce que l'engagement?* Logiques sociales. Paris : L'Harmattan.
- Gubrium, Jaber F., et James A. Holstein. 2002. *Handbook of Interview Research : Context and Method*. SAGE.
- Guienne, Véronique. 2007. « Du sentiment d'injustice à la justice sociale ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 110 (octobre) : 131-42.
- Havard Duclos, Bénédicte, et Sandrine Nicourd. 2005. « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle ». *Pensée plurielle* 9 (1) : 61-73.
- Horty, J. F. 1976. « Staffing by Contract ». *Modern Healthcare. [Short-Term Care Ed.]* 5 (2): 54, 56.
- Jovelin, Emmanuel. 2005. « Bénévolat et action sociale : L'action des bénévoles auprès des personnes âgées ». *Pensée plurielle* 9 (1) : 101.
- Karakayali Serhat, et Kleist Olaf. 2015. « Volunteers and asylum seekers ». *Forced Migration Review (online)*. URL : <http://www.fmreview.org/destination-europe/karakayali->

- [kleist.html](#). (Consulté le 30 mars 2017)
- Lelubre, Marjorie. 2013. « La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal ». *Recherches qualitatives*, 15–28.
- Malkki, Liisa H. 1996. « Speechless emissaries : Refugees, humanitarianism, and dehistoricization ». *Cultural anthropology* 11 (3): 377–404.
- Marie, Jean-François. 1997. « Plaisir imaginaire et imaginaire du plaisir ». *Corps et culture*, n°2 (juin). URL : <https://corpsetculture.revues.org/329>. (Consulté le 20 juin 2017)
- Mårs, Daniel. 2016. « Between Compassion and Privilege: Identity, Responsibility and Power Among Volunteers Engaged in Refugee Reception ». URL : <http://lup.lub.lu.se/student-papers/record/8887216>. (Consulté le 5 avril 2017)
- Martuccelli, Danilo. s. d. « Rapport groupal et lien social : les transformations contemporaines ». *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 45: 137-49.
- Matonti, Frédérique, et Franck Poupeau. 2004. « Le capital militant. Essai de définition ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 5 : 4–11.
- Mayer, Nonna. 1995. « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde ». *Revue française de sociologie* 36 (2) : 355–370.
- Mesure, Sylvie. 2017. « Dignité et société. Approche sociologique et critique, Dignity and Society. A critical and sociological approach ». *Raisons politiques* N° 66 (2) : 211-24.
- Miles, Matthew B., A. M. Huberman, et Johnny Saldaña. 2014. *Qualitative data analysis: a methods sourcebook*. Third edition. Thousand Oaks, California: SAGE Publications, Inc.
- Newton, Nigel. 2017. « The use of semi-structured interviews in qualitative research: strengths and weaknesses ». URL : http://www.academia.edu/1561689/The_use_of_semi-structured_interviews_in_qualitative_research_strengths_and_weaknesses. (Consulté le 5 avril 2017)

- Nicourd, Sandrine. 2008. « Qui s'engage aujourd'hui ? : Regards sociologiques sur la participation ». *Informations sociales* 145 (1): 102-11.
- Paugam, Serge. 2011. « Objet d'études ». *Sociologie*, janvier. URL : <http://sociologie.revues.org/664>. (Consulté le 5 mars 2017)
- . 2012a. « 1-S'affranchir des prénotions ». In *L'enquête sociologique*, 5-26. Presses Universitaires de France. URL : <http://www.cairn.info/l-enquete-sociologique--9782130608738-page-5.htm>. (Consulté le 10 mars 2017)
- . 2012b. « 3-Choix et limites du mode d'objectivation ». In *L'enquête sociologique*, 53-67. Presses Universitaires de France. URL : <http://www.cairn.info/l-enquete-sociologique--9782130608738-page-53.htm>. (Consulté le 10 mars 2017)
- Paugam, Serge, et Collectif. 2012. *L'enquête sociologique*. Paris: Presses Universitaires de France - PUF.
- Piguet Etienne, et De Coulon Giada. 2010. « La circulation des personnes : La volonté de migrer. Etat des lieux théorique. » *Working Papers MAPS*.
- Piguet Etienne, et Fresia Marion. 2016. « Migration forcée. (Séminaire Master). Recueil inédit, Université de Neuchâtel. »
- Prouteau, Lionel. 1998. « Les différentes façons d'être bénévole ». *Economie et statistique* 311 (1): 57-73.
- Prouteau, Lionel, et François-Charles Wolff. 2004. « Donner son temps: les bénévoles dans la vie associative ». *Economie et statistique* 372 (1): 3-39.
- Reisch, Lucia. 2008. « Nature et culture de la consommation dans les sociétés de consommation ». *L'Économie politique*, n° 39 (juillet): 42-49.
- Renault, Emmanuel. 2007. « Reconnaissance et travail ». *Travailler*, n° 18: 119-35.
- Robinet, Éric. 2002. « Howard S. Becker Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ? » *Agora débats/jeunesses* 29 (1): 137-39.
- Schuetz, Alfred. 1944. « The Stranger: An Essay in Social Psychology ». *American Journal of*

Sociology 49 (6) : 499-507.

Simonet, Maud. 2010. *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit?* Travail et salariat. Paris : La Dispute.

Simonet-Cusset, Maud. 2002. « «Give back to the community»: le monde du bénévolat américain et l'éthique de la responsabilité communautaire ». *Revue française des affaires sociales*, n° 4 : 167-188.

Soulet Marc-Henry. 2004. *Agir en société: engagement et mobilisation aujourd'hui*. Vol. 19. Res Socialis. Fribourg: Academic Press.

Vermeersch, Stéphanie. 2004. « Entre individualisation et participation: l'engagement associatif bénévole ». *Revue française de sociologie* 45 (4): 681-710.

Wilson, John, et Marc Musick. 1997. « Who Cares ? Toward an Integrated Theory of Volunteer Work ». *American Sociological Review* 62 (5) : 694-713.

Rapports officiels

Schön-Bühlmann, Jaqueline et Manatschal, Anita. 2015. *Le bénévolat en Suisse 2013/2014. Travail et rémunération*, OFS, Neuchâtel.

URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/travail-non-remunere/travail-benevole.assetdetail.350198.html> (Consulté le 16 avril 2017)

Studer, Sibylle. Thorshaug, Kristin. Müller, Franziska. Ostrowski, Gaspard. 2016.

« Contribution du travail bénévole aux projets d'intégration et de cohabitation interculturelle. Extrait du rapport présenté au Secrétariat d'Etat aux migrations, Division Intégration », n° du projet P15-11.

URL : <http://www.toolkit-freiwilligenarbeit.ch/file/22558/download> (Consulté le 5 mars 2017)

Article anonyme

UNHCR, L'Agence des Nations Unies pour les. 2015. « Crise en Méditerranée - 6 premiers mois 2015 : Le nombre des réfugiés et des migrants atteint un pic ». *UNHCR*. URL : <http://www.unhcr.org/fr/news/press/2015/7/5593b105c/crise-mediterranee-6-premiers-mois-2015-nombre-refugies-migrants-atteint.html>. (Consulté le 20 mars 2017) (Auteur anonyme)

Site internet

L'observatoire suisse du bénévolat : <http://sgg-ssup.ch/fr/freiwilligenmonitor-fr.html>
(Consulté le 15 juillet 2017)

Déclaration sur l'honneur *

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Neuchâtel et m'être renseignée correctement sur les techniques de citation.

J'atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de ma réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome.

Je certifie que toute formulation, idée, recherche, raisonnement, analyse ou autre création empruntée à un tiers est correctement et consciencieusement mentionnée comme telle, de manière claire et transparente, de sorte que la source en soit immédiatement reconnaissable, dans le respect des droits d'auteur et des techniques de citations.

Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement, correctement et complètement est constitutif de plagiat.

Je prends note que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat (pouvant aller jusqu'au renvoi de l'université). Je suis informée qu'en cas de plagiat, le dossier sera automatiquement transmis au rectorat.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir eu recours au plagiat ou à toute autre forme de fraude.

Mémoire de Master en Migration et Citoyenneté

Neuchâtel, le 9 août 2017.

Léone Ruiz



**Déclaration conforme à la Directive de l'Université de Neuchâtel.*